Cercle d'études numismatiques

« European Centre for Numismatic Studies »
« Centre Européen d'Études Numismatiques »

Siège social : 4, Boulevard de l'Empereur, B-1000 BRUXELLES
info@cen-numismatique.com

Conseil d'administration du CEN
Président- Jean-Claude Thiry : thiryfraikin@skynet.be ;
vice-président - Henri Pottier : henri.pottier@skynet.be ;
secrétaire - Nicolas Tasset : nicolas.tasset@teledisnet.be ;
trésorier - Stéphane Genvier : gen5651@hotmail.com ;
administrateurs - Jean-Marc Doyen : Jean-Marc.Doyen@ulb.ac.be ;
Christian Lauwers : Christian.Lauwers@kbr.be ;
Luc Severs : lucsevers@gmail.com ;
Gaetano Testa : gites.num@gmail.com ;
Michel Wauthier : mi.wauthier@clinique-saint-pierre.be
Commissaire aux comptes - Francis Carpiaux : bifc@skynet.be

Site Internet du CEN
http://www.cen-numismatique.com
Responsable du site Internet - Caroline Rossez : caroline@rossez.be

Rédaction du bulletin
Secrétaire de rédaction - Jean-Marc Doyen : Jean-Marc.Doyen@ulb.ac.be ;
secrétaires-adjoints - Vincent Geneviève : vincent.genevieve@inrap.fr ;
Luc Severs : lucsevers@gmail.com ;
responsable des recensions, conseiller scientifique -
Gaetano Testa : gites.num@gmail.com ;
traduction des résumés - Charles Euston : gallien@bell.net

Mise en page/graphisme : Ajmage - www.ajmage.com

Publicité
Philip Tordeur : philip.tordeur@telenet.be

Version numérique du bulletin
Le BCEN est accessible en version numérique sur le site, 30 jours après la parution de la version papier : responsable de gestion du site Caroline Rossez : caroline@rossez.be

Dates de parution : 30 avril - 30 août - 31 décembre

Date de dépôt des manuscrits : pour le fasc. 53/2 : 30 mars 2016 - pour le fasc. 53/3 : 31 juillet 2016

Publications du CEN
Bulletin du Cercle d'Études Numismatiques (*BCEN* : 3 parutions par an)
- *The Journal of Archaeological Numismatics* (JAN : un volume annuel)
- *Travaux du Cercle d'Études Numismatiques* (15 volumes parus)
- *Dossiers du Cercle d'Études Numismatiques* (3 volumes parus)

Abonnements
Cotisation donnant droit au *BCEN* quadrimestriel et au *JAN* annuel : Belgique €68 - étranger €75
Cotisation donnant droit au *BCEN* quadrimestriel seul : Belgique €29 - étranger €33
Cotisation donnant droit au *JAN* annuel seul : Belgique €44 - étranger €48

Banques : IBAN BE51 2100 4648 3462 ; BIC GEBABEBB

Forme juridique
« Association sans but lucratif » (asbl) - statuts publiés dans les Annexes du Moniteur belge du 16-11-2012

Note aux auteurs
Le CEN se réserve le droit de diffuser dans un délai de trente jours une version électronique du bulletin sur son site Internet ou sur tout autre site en ligne qu'il jugera utile. Le fait de proposer un texte à la publication implique automatiquement l'acceptation de ces conditions.

Bulletin du Cercle d'études numismatiques

Volume 52, n° 3 (septembre - décembre 2015)

Sommaire

2 **Une variante inédite et une contremarque à Apamée sur l'Oronte (Syrie)**
par Christian LAUWERS

6 **Un rare bronze carnute trouvé à Bourg-Charente (Charente)**
par Vincent GENEVIÈVE

8 **Les monnaies antiques de l'oppidum de Montlaurès (Narbonne, Aude)**
Première partie : les dominantes de la circulation monétaire
par Jean-Claude RICHARD RALITE

14 **Un intéressant denier hybride de Jules César daté de 48 av. J.-C.**
par Philip TORDEUR

16 **Une nouvelle variante du denier de Postume au type HERCVLI PISAEO et l'iconographie du fleuve Alphée**
par Michel THYS

20 **Un bronze inédit de Valens pour Antioche (vers 378 apr. J.-C.)**
par Renato CAMPO

24 **Les découvertes numismatiques des fouilles de la place Turgus à Klaipėda (Lituanie) : quelques remarques sur la circulation monétaire dans une ville frontière**
par Daumantas KIULKYS & Edvinas UBIS

36 **Recensions**
A. CAVAGNA, *La crisi dello Stato tolemaico tra inflazione e svalutazione del denaro,* Milan, 2010 [A. Sferrazza]
D. CALOMINO, *Roma, Museo nazionale Romano. Le Monete romane provinciali della Collezione De Sanctis Mangelli.* Parte I, Rome, 2014 [R. Campo]
V. THEIS, *Le gouvernement pontifical du Comtat Venaissin, vers 1270 – vers 1350*, Rome, 2012 [G. Testa]

42 **Nécrologie**
Aimé-François SCHEPERS (1921 – 2015) [J.-M. Doyen]

BCEN
52/3
[2015]

Une variante inédite et une contre-marque à Apamée sur l'Oronte (Syrie)

par Christian LAUWERS[1]

Résumé : cet article vise à ajouter deux variantes au corpus des monnaies frappées à Apamée sur l'Oronte. La première est une drachme d'Antiochos VI se distinguant des drachmes déjà répertoriées (HOUGHTON Groupe XX) par l'ajout d'une étoile à gauche de la tête du roi. La seconde ajoute une date au corpus des bronzes Dionysos/thyrse (*RPC* I, 4352) frappés à Apamée dans les dernières décennies du Ier siècle av. J.-C. et contremarqués d'une tête de Tychè.

Mots-clefs : Apamée – Antiochos VI – étoile, contremarque – Tychè

Abstract: the intention of this article is to add two new variants to the corpus of coins produced by the mint at Apamea on the Orontes. The first is a drachm of Antiochus VI which is distinguished from previously known drachms (HOUGHTON Group XX) by the addition of a star to the left of the king's head. The second adds a date to the corpus of bronzes Dionysos/thyrsus (*RPC* I, 4352) minted at Apamea in the last decades of the first century BC and counter-marked with a stamp depicting the head of Tyche.

Keywords: Apamea – Antiochos VI – star, countermark – Tyche

Une variante d'une drachme d'Antiochos VI

Toujours en quête de monnaies frappées à Apamée, avec l'objectif plus ou moins lointain de publier une étude approfondie de ce monnayage, nous avons eu la chance de pouvoir acquérir dans une vente de F.-R. Künker[2] une variante encore inédite d'une drachme d'Antiochos VI. Cette monnaie se distingue des drachmes publiées dans *Seleucid Coins*[3] par la présence d'une étoile dans le champ gauche, derrière la tête du jeune roi. Le marchand n'ignorait pas qu'il vendait une variante inédite, et il signalait dans sa notice la présence de cette même étoile sur des tétradrachmes d'Antiochos VI frappés à Antioche et Apamée. Mis en éveil par cette première drachme à l'étoile, nous avons pu en repérer une seconde, où l'étoile est moins visible, frappée avec un autre coin de droit, en vente chez Palmyra heritage, Inc[4]. Le monogramme qui se trouve au revers de cette monnaie, entre les jambes d'Apollon, est le même sur les deux pièces. Il nous permet de classer la drachme à l'étoile dans le Groupe XX de Houghton[5], et de la dater de 144/3, seconde année des émissions monétaires d'Antichos VI à Apamée.

En 145/4 av. J.-C, le jeune Antiochos VI, fils d'Alexandre Ier Balas, fut porté sur le trône par Diodote Tryphon, chef de l'armée séleucide casernée à Apamée. L'année suivante, Tryphon s'empara d'Antioche et en fit sa capitale. En 142/1, Antiochos VI disparut, peut-être éliminé par Tryphon, qui se proclama roi. L'attribution à Apamée de monnaies au nom d'Antiochos VI se base sur cette séquence historique, sur les dates inscrites à l'exergue du revers des monnaies, ainsi que sur des arguments iconographiques[6]. Dionysos, ainsi que plusieurs de ses attributs, la panthère, le thyrse, la grappe de raisins et le canthare, sont représentés, soit comme type principal, soit comme symbole secondaire, sur le monnayage d'Antiochos VI - qui adopta le nom de ce dieu parmi ses épithètes. La tête de Dionysos, le thyrse et la grappe de raisins réapparaissent ensuite sur une série de monnaies de bronze frappées dans le dernier tiers du Ier siècle av. J.-C. et portant l'ethnique ΑΠΑΜΕΩΝ. Les numismates ont inféré de cette présence récurrente de Dionysos sur les monnaies d'Apamée l'existence d'un lien privilégié, depuis l'époque séleucide, entre le dieu et la cité. Cependant, aucun texte antique n'en témoigne et les fouilles d'Apamée n'ont à ce jour révélé ni bâtiment, ni statue de culte, ni inscription, permettant de confirmer ce lien.

Sur nos deux drachmes comme sur le tétradrachme, l'étoile se compose de huit rayons. Sur le tétradrachme, le centre de l'étoile est matérialisé par un point, absent sur les drachmes. Une étoile à huit rayons apparaît également comme différent dans le champ droit du revers des monnaies de bronze à l'éléphant d'Antiochos VI émises à Antioche, parallèlement à d'autres différents, la palme et la corne d'abondance. Il serait intellectuellement satisfaisant de pouvoir rattacher ces symboles secondaires à des événements précis, ou d'y reconnaître des marques d'ateliers ou des signatures de magistrats ou de responsables d'émissions monétaires. En l'absence de document écrit, il faut renoncer à ce type de spéculation[7]. Les monnayages hellénistiques présentent en effet un très grand nombre de symboles secondaires, environ 300 pour les seuls règnes d'Alexandre le Grand et de Philippe III Arrhidée, et une centaine pour les Séleucides. L'étoile est parmi les plus courants de ces symboles[8]. Elle a servi de différent sur des monnaies de la plupart des rois séleucides.

1. Cabinet des médailles, Bibliothèque royale de Belgique. Doctorant en archéologie, KULeuven, dans le cadre du PAI *Comparing regionality and sustainability in Pisidia, Boeotia, Picenum and northwestern Gaul between Iron and Middle Ages (1000 BC-1000 AD)* financé par BELSPO : **christian.lauwers@kbr.be**

2. Fritz-Rudolf Künker GmbH & Co. KG, eLive Auction 31 du 29 octobre 2014, lot n° 121.

3. *SC* 2011.2.

4. En ligne le 10/06/2015.

5. HOUGHTON 1992, p. 131.

6. MØRKHOLM 1983 ; HOUGHTON 1992 ; IOSSIF-LORBER 2010.

7. DE CALLATAŸ 2012.

8. PRICE 1991, p. 565-566.

9. Maxim Shick, Jérusalem, le 1/06/2015. Notre n° 3.

10. Toutes ces dates sont libellées d'après l'ère séleucide, qui commence le 1er Dios (7 octobre) 312 av. J.-C., jour de la victoire de Séleucos Ier sur Démétrios Poliorcète lors de la bataille de Gaza.

11. HOWGEGO 1985, n° 201, p. 142 et Planche 9.

12. *RPC* I, n° 4347, 4352 et 4353, p. 633.

Fig. 1 et 2 - Antiochos VI, drachme, variante inédite et détail de l'étoile.

Fig. 3 - Antiochos VI, tétradrachme et détail de l'étoile.

Fig. 4 - Antiochos VI, bronze à l'éléphant et détail de l'étoile.

Catalogue

1-2. Antiochos VI, drachme, Apamée, 144/3 av. J.-C. Av. Tête diadémée et radiée d'Antiochos VI à droite. Derrière la tête, à gauche, étoile à 8 rayons. Rv. ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΑΝΤΙΟΧΟΥ à droite, ΕΠΙΦΑΝΟΥΣ ΔΙΟΝΥΣΟΥ à gauche, entourant Apollon assis à gauche sur l'Omphalos, tenant une flèche de la main droite et s'appuyant sur un arc de la main gauche. Dans le champ gauche, grappe de raisins. Monogramme entre les jambes d'Apollon. La date à l'exergue est hors flan. HOUGHTON 1992, Groupe XX ; *SC* 2011.2, variante inédite avec l'étoile (**fig. 1 et 2**).

3. Antiochos VI, tétradrachme, Apamée, 144/3 av. J.-C. Av. Tête diadémée et radiée d'Antiochos VI à droite. Derrière le cou, à gauche, étoile à 8 rayons. Rv. ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΑΝΤΙΟΧΟΥ en deux lignes en haut, ΕΠΙΦΑΝΟΥΣ ΔΙΟΝΥΣΟΥ en deux lignes en bas, les Dioscures à cheval chargeant à gauche, tenant des lances horizontales, dans une couronne dionysiaque de lauriers, de lierre et de feuilles de vigne. Sous les chevaux, date : ΘΞΡ (Ère séleucide 169). Dans le champ gauche, thyrse. Dans le champ droit, en haut, ΤΡΥ, au milieu, ΠΙ, en bas, monogramme . Trésor de Gaziantep, *CH* X, n° 1899. HOUGHTON 1992, Groupe XVIII ; *SC* 2010.4.b, variante (**fig. 3**)

4. Antiochos VI, bronze *serratus*, dénomination B, Antioche. Av. Tête radiée, diadémée et couronnée de lierre d'Antiochos VI à droite. Rv. ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΑΝΤΙΟΧΟΥ - ΕΠΙΦΑΝΟΥΣ ΔΙΟΝΥΣΟΥ au-dessus et en-dessous d'un éléphant. ΣΤΑ dans le champ en haut à droite du revers, étoile dans le champ droit. Trou de centrage. *SC* 2006 (**fig. 4**).

2. Une contremarque

Notre quête des monnaies d'Apamée nous a également permis d'acquérir une monnaie de bronze à l'effigie de Dionysos contremarquée d'une tête de Tychè[9]. La date d'émission de cette pièce est bien lisible, ΓΡΣ, soit 20/19 av. J.-C[10]. Cette date n'était pas encore répertoriée pour une monnaie d'Apamée portant cette contremarque. Les exemplaires précédemment publiés sont tous, comme le nôtre, du type Dionysos/thyrse.

- Dans la collection Hunter est mentionné un exemplaire daté ΕΡΣ, 18/17 av. J.-C. (*Hunter* Vol. III, p. 192, n° 15. Cette monnaie est illustrée dans le *SNG Hunterian* Vol. II, pl. CCXX, n° 3143).

- Christopher Howgego, dans son ouvrage consacré aux monnaies impériales grecques contremarquées, signale six exemplaires[11] : l'un daté ΕΡΣ, 17 av. J.-C. – c'est celui de la collection Hunter –, deux datés ΓΠΣ, 30/29 av. J.-C., et trois sans date.

- Le *RPC* I répertorie des exemplaires frappés aux deux dates mentionnées par Howgego, et y ajoute un exemplaire daté ΔΤ (9/8 av. J.-C.)[12].

Nos recherches nous ont également permis de repérer trois autres exemplaires vendus en ligne. Un seul porte une date reconnaissable. Le corpus de ces monnaies d'Apamée contremarquées d'un buste de Tychè compte donc un minimum de huit exemplaires, les six répertoriés par Howgego, plus un exemplaire daté ΔΤ et un daté ΓΡΣ. Nous avons pu réunir six illustrations.

Catalogue

1. Bronze, Apamée, dénomination B. Av. Tête couronnée de lierre du jeune Dionysos à droite. Sur le cou, tête de Tychè tourelée à droite. Rv. ΑΠΑΜΕΙΩΝ ΤΗΣ ΙΕΡΑΣ ΚΑΙ ΑΣΥΛΟΥ, thyrse. Date ΕΡΣ, 18/17 av. J.-C. Exemplaire *Hunter* Vol. III, p. 192, n° 15 = *SNG Hunterian*, 3143. *RPC* I, 4352 (**fig. 5**).

2. Bronze, Apamée, dénomination B. Av. : Même description. HOWGEGO 201. Howgego ne donne pas d'illustration du revers, mais il renvoie à *Hunter*, n° 15 (ici n° 1), bien qu'il s'agisse d'un autre exemplaire (**fig. 6**)

3. Bronze, Apamée, dénomination B. Av. Même description. Rv. ΑΠΑΜΕΙΩΝ ΤΗΣ ΙΕΡΑΣ ΚΑΙ ΑΣΥΛΟΥ, thyrse. Date ΓΡΣ= 20/19 av. J.-C. (Nouvelle date pour cette contremarque). *RPC* I, 4351 (**fig. 7**).

4. Bronze, Apamée, dénomination B. Av. Même description. Rv. ΑΠΑΜΕΙΩΝ ΤΗΣ ΙΕΡΑΣ ΚΑΙ ΑΣΥΛΟΥ [ΑΣΥΛΟΥ ou ΑΥΤΟΝΟΜΟΥ ?], thyrse. Date illisible. Entre 30/29 et 9/8 av. J.-C. *RPC* I, 4347-4352. Vauctions 274, 15/12/2011, Lot 26 (**fig. 8**).

fig. 2

fig. 3

fig. 1 - Détail

fig. 2 - Détail

fig. 3 - Détail

fig. 4 - Détail

fig. 1

fig. 4

fig. 5

fig. 6

fig. 7

fig. 8

Fig. 5 à 8 - Bronze Dionysos/thyrse, dénomination B, avec le buste de Tychè en contremarque.

5 et 6. Bronze, Apamée, dénomination B. Même description. Le E appartenant à la date est visible sur l'exemplaire 5. Le fragment de lettre visible après l'E convient à un P, mais non à un Π, ce qui semble indiquer un exemplaire supplémentaire datant de 18/7 (ΕΡΣ). Monnaies vendues sur eBay (**fig. 9** et **10**).

Howgego considère cette contremarque comme «perhaps indicative of a lower denomination»[13]. Cette interprétation est envisageable. Dans le monde romain, il existe des cas avérés de contremarques destinées à donner aux monnaies une valeur faciale inférieure à leur valeur d'origine. C'est le cas par exemple de bronzes usés ou d'imitation, qui ont reçu la contremarque DVP(*ondivs*), AS ou SE(*mis*), qui en divisait la valeur par deux[14]. Dans le monde grec, on est plus coutumier de contremarques qui rehaussent la valeur faciale des monnaies, afin de compenser l'inflation.

L'atelier monétaire d'Apamée frappait à la même époque que ces bronzes Dionysos/thyrse pesant près de 8 grammes (dénomination B), des monnaies de bronze Tychè/Athéna pesant environ 4 grammes (dénomination D). On connaît pour une seule année, de peu postérieure à la dernière émission des bronzes Dionysos/thyrse, une émission de bronzes Auguste/Tychè d'environ 7 grammes (dénomination B). Il est possible que les monnaies au buste de Dionysos aient été contremarquées afin de leur conférer la même valeur que des monnaies portant le buste de Tychè comme type principal, mais dans ce cas, lesquelles ? Les dénominations inférieures, qui ont été frappées à diverses reprises, ou bien les monnaies augustéennes dont la seule émission attestée date de 4/3 av. J.-C., et qui devaient, s'il faut se baser sur leur poids et leur diamètre, avoir la même valeur que les monnaies contremarquées ? Dans le premier cas, les monnaies Dionysos/thyrse auraient été dévaluées, peut-être en raison de leur importante usure. Dans le second, la contremarque aurait visé à les maintenir en circulation à leur valeur faciale originale, en dépit de cette usure prononcée.

1. Apamée, bronze, dénomination D. Av. : Buste voilé et tourelé de Tychè à droite. Rv. : [ΑΠΑΜΕΩΝ ΤΗΣ] ΙΕΡΑΣ ΚΑΙ ΑΣΥΛΟΥ, Athéna debout à gauche, tenant une Nikè de la main droite, une lance de la main gauche, un bouclier à ses pieds. Date ΒΜΕ = 31/30 av. J.-C. À l'exergue, N. *RPC* I, 4364 (**fig. 11**).

2. Apamée, bronze, dénomination B. Av. : Tête laurée d'Auguste à droite. Rv. ΑΠΑΜΕΩΝ ΤΗΣ ΙΕΡΑΣ [ΚΑΙ ΑΣΥΛΟΥ], buste voilé et tourelé de Tychè à droite. Date ΗΚ = 4/3 av. J.-C.[15] *RPC* I, 4373 (**fig. 12**).

Tychè est représentée sur les monnaies civiques de bronze frappées à Apamée en 150/149 av. J.-C., puis depuis l'an 7 de l'ère pompéienne, 58/57 av. J.-C., jusque sous Auguste en 4/3 av. J.-C. et sous Tibère en 14/15 ap. J.-C. L'usure des monnaies contremarquées indique qu'elles ont circulé au moins quelques années après leur date d'émission, le *terminus post quem* étant 9/8 av. J.-C. Il est donc probable qu'elles aient été contremarquées à une époque où Apamée ne frappait plus monnaie que très sporadiquement (une seule année attestée sous Auguste et Tibère, deux sous Claude), et était approvisionnée en numéraire par l'atelier d'Antioche.

fig. 9

fig. 10

fig. 11

fig. 12

13. HOWGEGO 1985, n° 201, p. 142.

14. GIARD 1975, p. 92.

15. L'an 28 de l'ère d'Actium, qui commence en 31 av. J.-C.

Fig. 9 à 10 - Bronze Dionysos/thyrse, dénomination B, avec le buste de Tychè en contremarque.

Fig. 11 - Bronze Tychè/Athéna.

Fig. 12 - Bronze Auguste/Tychè.

Dates d'émission des monnaies d'Apamée Dionysos/thyrse et de celles portant la tête de Tychè
(En gras, les dates des monnaies contremarquées)

	Dénomination	g	mm	38/37	36/35	32/31	31/30	**30/29**	29/28	28/27	21/20	**20/19**	**18/17**	**9/8**	4/3	14/15
Dionysos/thyrse	B	7,68	20					X	X	X	X	X	X	X		
Tychè/Athéna	D	4,70	18	X	X	X	X	X			X		X			X
Auguste/Tychè	B	7,02	20												X	

Bibliographie

CH X
O. HOOVER, A. MEADOWS & U. WARTENBERG KAGAN (eds.), *Coin hoards* X : *Greek Hoards*, American Numismatic Society, New York, 2010.

DE CALLATAŸ 2012
Fr. DE CALLATAŸ, Control marks on hellenistic royal coinages : use, and evolution toward simplification ?, *Revue Belge de Numismatique*, CLVIII, 2012, p. 39-62.

GIARD 1975
J.-B. GIARD, La pénurie de petite monnaie en Gaule au début du Haut-Empire, *Journal des Savants* 2/2, 1975 p. 81-112.

HOUGHTON 1992
A. HOUGHTON, The revolt of Tryphon and the accession of Antiochus VI at Apamea. The mints and chronologies of Antiochus VI and Tryphon, *Revue Suisse de Numismatique* 71, 1992 p. 119-141, pl. 16-18.

HOWGEGO 1985
Chr. HOWGEGO, *Greek Imperial Countermarks. Studies in the provincial coinage of the Roman Empire*, Royal numismatic society publications n° 17, 1985 Londres.

HUNTER III
G. MACDONALD, *Catalogue of Greek Coins in the Hunterian Collection*, III, Glasgow, 1903.

IOSSIF & LORBER 2010
P. P. IOSSIF & C. C. LORBER, The elephantarches bronze of Seleucos I Nicator, *Syria* 87, 2010, p. 147-164.

MØRKHOLM 1983
O. MØRKHOLM, A posthumous issue of Antiochus IV of Syria, *Numismatic Chronicle* 143, 1983 p. 57-63.

PRICE 1991
M. J. PRICE, *The coinage in the name of Alexander the great and Philip Arrhidaeus. A British Museum catalogue*, 2 vol., Zurich-Londres, 1991.

RPC I
A. BURNETT, M. AMANDRY & P. P. RIPOLLES, *Roman provincial coinage I : From the death of Caesar to the death of Vitellius (44 BC-69 AD)*, Londres-Paris, 1982.

SC
A. HOUGHTON, C. LORBER & O. HOOVER, *Seleucid coins : a comprehensive catalogue*, 2, *Seleucus IV through Antiochus XIII*, New York-Lancaster-Londres, 2008.

SNG Hunterian
J. GODDARD, *Sylloge Nummorum Graecorum*, Vol. I (British Series), Part XII (*The Hunterian Museum University of Glasgow*), 2, *Roman provincial coins, Cyprus-Egypt*, Londres, 2007.

fig. 1 - revers

fig. 7 - revers

fig. 1 - avers

BCEN
52/3
[2015]

Un rare bronze carnute trouvé à Bourg-Charente (Charente)

par Vincent GENEVIÈVE[1]

Résumé : la découverte récente à Bourg-Charente (Charente) d'un rare petit bronze carnute à l'aigle, au pentagramme et au serpent nous donne l'occasion de proposer un nouveau recensement de cette petite série monétaire mal connue et quelquefois oubliée par les numismates…

Mots-clefs : monnaie gauloise de bronze – Carnutes – aigle – pentagramme – serpent – Bourg-Charente

Abstract: the recent discovery, at Bourg-Charente (Charente, France), of a rare small bronze coin of the Carnutes displaying an eagle, a pentagram and a serpent provides an occasion to propose a new classification of this small and obscure monetary series sometimes overlooked by modern numismatists…

Keywords: gallic bronze coin – Carnutes – eagle – pentagram – serpent – Bourg-Charente

fig. 1

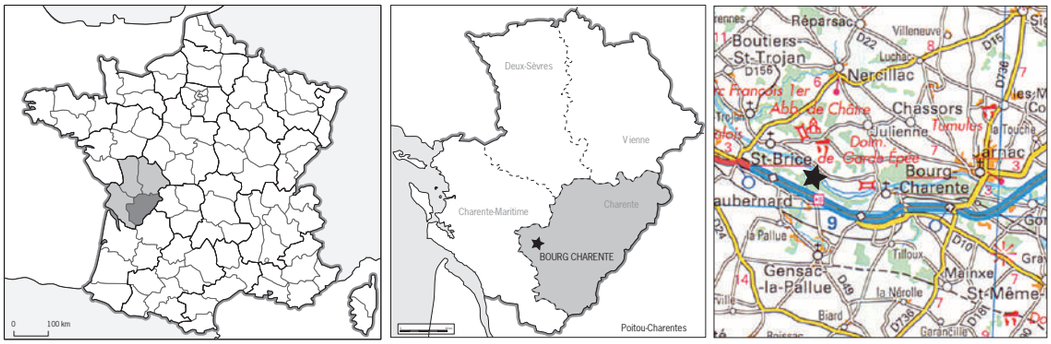

Le site de Jarnac à Bourg-Charente (Charente) est situé à quelques kilomètres au sud de Cognac, sur un versant marneux au pied d'une corniche calcaire en rive gauche de la Charente. À la suite de sa découverte en 2010, lors d'un diagnostic archéologique préalable au projet d'implantation d'une esturgeonnière[2], la fouille archéologique s'est déroulée deux années plus tard sur une emprise totale de 20 000 m². Elle s'est organisée en trois secteurs discontinus relevant de trois grandes périodes : le paléolithique, la période antique et la période médiévale[3]. Deux monnaies seulement ont été recueillies lors de cette fouille :

US 2044

Auguste, bronze coupé, émission indéterminée, Nîmes, à partir de 16/15-10 av. J.-C.
[ ] ; tête d'Auguste à dr.
[ ] ; fruste.
Ae : 5,15 g ; - ; 26 mm ; *RPC* I, 523-525 ; *RIC* I, 155-161.

US 2139

Carnutes, bronze, vers 100/80-50 av. J.-C.
[ ] ; tête à dr., avec trois mèches frontales. Sur le côté du visage, la coiffure est constituée d'un premier bandeau formé de V pointés à leur base, posé sur un second bandeau d'entrelacs pointés. Grènetis.
[LA] ; aigle debout à dr., la queue bifide, l'aile gauche seule ouverte. À dr., un pentagramme et un serpent. Grènetis.
Ae : 3,21 g ; 5 ; 16-15 mm ; *Rennes* 1066 ; *NC* V, 24 ; LT - ; Lyon - ; DT II - (**fig. 2.1**)

Les deux monnaies proviennent de deux niveaux d'occupation différents mais uniformément datés de la période flavienne, la seule chronologiquement représentée sur le site. Ce bronze d'origine gauloise est le seul artefact relevant de cette période retrouvé sur le site.
L'attribution à ce peuple ne semble pas discutable : les caractéristiques du portrait gravé au droit se retrouvent sur d'autres bronzes attribués aux Carnutes (LT 6088, 6108, 6322…) tout comme le mythème du revers évoquant la « bataille des oiseaux »[4].

Cette monnaie est surtout particulièrement rare et manque aux principaux ouvrages de référence : absente des collections de Paris[5] et de Lyon[6] qui comptent parmi les plus remarquables et les plus fournies en France pour la période gauloise, elle l'est aussi du récent corpus de L.-P. Delestrée[7] mais figure bien dans celui de G. Depeyrot[8] qui n'en recense que trois exemplaires. Nous en ajoutons quatre de plus à sa liste ;

1. Institut National de Recherches Archéologiques Préventives, ZI Les Pinsons – 13, rue du Négoce, 31650 Saint-Orens-de-Gameville ; chercheur associé, ITEM-GRA (EA 3002), Université de Pau et des Pays de l'Adour.
Contact : **vincent.genevieve@inrap.fr.**

Nous remercions particulièrement N. Connet (Resp. d'opération) et A. Besombes (Resp. de secteur) de nous avoir accordé la possibilité de présenter cette monnaie avant la parution du rapport final d'opération actuellement en cours de finalisation, ainsi qu'à S. Gouet (CGB).

2. FOLGADO 2010.

3. CONNET, à paraître.

4. GRICOURT & HOLLARD 2000, p. 24-25.

5. LA TOUR 1892 ; MURET & CHABOUILLET 1889.

6. BRENOT & SCHEERS 1996.

7. DELESTRÉE & TACHE 2004.

8. *NC* V, p. 49, cat. 24, pl. I, n° 24.

9. TOULMOUCHE 1847, p. 119, pl. IV, n° 20.

10. COLBERT DE BEAULIEU 1970.

11. GRUEL & MORIN 2000, p. 96. Cet exemplaire, dont la variante n'est pas distinguée, est mal classé et se retrouve associé « anonymement » avec deux autres bronzes carnutes (cat. 1065 et 1067).

12. L'auteur précise d'ailleurs dans la note 2 de son article qu' « on ignore le sort de cette pièce qui ne semble pas appartenir au musée de Rennes ».

13. COLBERT DE BEAULIEU, *op. cit.*, p. 115-116.

seule une liaison de coins, associant deux droits, peut être assurée à ce jour. Le premier exemplaire connu est publié pour la première fois en 1847 par A. Toulmouche[9] puis en 1970 par J.-B. Colbert de Beaulieu[10], et enfin en 2000 dans le catalogue du musée de Bretagne (cat. 1066)[11]. Si la forme du flan qui diffère largement entre le dessin d'A. Toulmouche et l'exemplaire conservé actuellement à Rennes peut laisser planer quelques doutes sur le fait qu'il s'agisse bien de la même monnaie, on peut difficilement envisager un second exemplaire trouvé dans les mêmes conditions[12]. Dans son article consacré à ce bronze, le docteur J.-B. Colbert de Beaulieu en cite un second de même type, très abîmé, découvert sur le site de La-Tour-aux-Fées à Allonnes (Sarthe)[13]. Depuis cette date, les quatre exemplaires qui nous sont parvenus proviennent tous du marché numismatique : deux ont été proposés à l'occasion de ventes sur offres le 30 septembre 2002 (cat. 562) et le 18 juin 2004 (cat. 205) par le Comptoir Général Financier à Paris et deux autres, présentés par cette même maison, dans le cadre de deux ventes en ligne achevées le 29 juillet 2013 (e-auction 15-3792) et le 14 juillet 2014 (e-auction 65-30841). Le bronze découvert à Bourg-Charente serait donc le septième de ce type actuellement connu et publié.

La qualité de frappe et de conservation des monnaies précédemment citées permet d'assurer la présence des lettres LA au revers au-dessus de l'aigle mais qui sont illisibles sur celle découverte à Bourg-Charente.

Ces sept bronzes complèteraient la série 505B, classe IV (DT 2577-2578, à l'aigle et au pentagramme), classe V (DT 2580, au profil géométrique) et classe VI (DT 2582-2583, à l'aigle et à l'aiglon) de L.-P. Delestrée et M. Tache, que les auteurs datent des années 50-30 av. J.-C. (fin de la guerre des Gaules et période préaugustéenne), alors que G. Depeyrot (NC 25 = DT 2582-2583 ;
NC 26 = DT 2577-2578 ; NC 27 = DT 2580) privilégie une production durant la première moitié du Ier siècle av. J.-C. Le contexte de découverte du bronze de Bourg-Charente, retrouvé bien loin de son lieu d'émission, ne permet pas de confirmer l'une ou l'autre de ces propositions. Parmi les sept exemplaires recensés, une seule liaison de coin a été observée.

1. *Ae* : 3,21 g ; trouvé à Bourg-Charente (Charente). Cet exemplaire (**fig. 2.1**).
2. *Ae* : 3,79 g ; trouvé à Rennes (Ille-et-Vilaine), musée de Bretagne, cat. 1066. Même coin de droit que 7 (**fig. 2.2**).
3. *Ae* : - g ; trouvé à Allonnes, La-Tour-aux-Fées (Sarthe) (**fig. 2.3**).
4. *Ae* : 3,31 g ; vente CGB, 30/09/2002, Monnaies XV, 562 (**fig. 2.4**).
5. *Ae* : 3,93 g ; vente CGB, 18/06/2004, Monnaies XX, 205 (**fig. 2.5**).
6. *Ae* : 4,10 g ; e-auction 15, CGB, 29/07/2013, bga 116685 (**fig. 2.6**). Même coin de droit que 2.
7. *Ae* : 4,24 g ; e-auction 65, CGB, 14/07/2014, bga 323757 (**fig. 2.7**).

Bibliographie

COLBERT DE BEAULIEU 1970
J.-B. COLBERT DE BEAULIEU, Une variété peu connue de bronze carnute à l'aigle, *Cahiers Numismatiques* 26, 1970, p. 115-118.

CONNET à paraître
N. CONNET (dir.), *Jarnac – Bourg-Charente. Rapport final d'opération*, INRAP Grand-Sud-Ouest, étude en cours.

DT
L.-P. DELESTRÉE & M. TACHE, *Nouvel atlas des monnaies gauloises*, II, *De la Seine à la Loire moyenne*, Saint-Germain-en Laye, 2004.

FOLGADO 2010
M. FOLGADO (dir.), *Les pièces de Monsieur Jarnac. Rapport de diagnostic d'archéologie préventive*, INRAP Grand-Sud-Ouest, août 2010, 136 p., 100 fig.

GRICOURT & HOLLARD 2000
D. GRICOURT & D. HOLLARD, Lugus ornithomorphe sur quelques représentations monétaires, *Cahiers Numismatiques* 146, 2000, p. 21-40.

GRUEL & MORIN 2000
K. GRUEL & E. MORIN, *Les monnaies celtes du musée de Rennes*, Rennes, 2000.

LT
H. DE LA TOUR, *Atlas de monnaies gauloises*, mis à jour par B. Fischer, Paris, 1892-1992.

Lyon
Cl. BRENOT & S. SCHEERS, *Catalogue des monnaies massaliètes et monnaies celtiques du musée des Beaux-Arts de Lyon*, Louvain, 1996.

MURET & CHABOUILLET 1889
E. MURET & M.-A. CHABOUILLET, *Catalogue des monnaies gauloises de la Bibliothèque Nationale*, Paris, 1889.

NC V
G. DEPEYROT, *Le numéraire celtique*, V, *Le centre parisien*, Wetteren, 2005 (Collection Moneta 44).

RPC I
A. BURNETT, M. AMANDRY, P. P. RIPOLLES, *Roman provincial coinage* I : *From the death of Caesar to the death of Vitellius (44 BC-69 AD)*, Londres-Paris, 1998².

TOULMOUCHE 1847
A. TOULMOUCHE, *Histoire archéologique de l'époque gallo-romaine de la ville de Rennes, Paris-Rennes*, 1847.

fig. 2.1

fig. 2.2

fig. 2.3

fig. 2.4

fig. 2.5

fig. 2.6

fig. 2.7

Fig. 1 - Localisation du site de Jarnac à Bourg-Charente (DAO Inrap).

Fig. 2 - Bronzes carnutes à l'aigle, au pentagramme et au serpent.

BCEN
52/3
[2015]

Les monnaies antiques de l'oppidum de Montlaurès (Narbonne, Aude)

Première partie : les dominantes de la circulation monétaire

par Jean-Claude RICHARD RALITE*

Résumé : le site archéologique de Montlaurès qui précède la fondation de la colonie de Narbonne (Aude) en 121/118 a fourni, au cours de fouilles et de prospections, un ensemble de 564 monnaies où dominent les séries locales et celles de tradition ibérique avec la présence de séries massaliètes ou nîmoises. Cette étude, avec d'autres déjà publiées, permet désormais de tenir compte de la circulation monétaire dans la Narbonnaise occidentale.

Mots-clefs : Narbonne – circulation monétaire – monnaies gauloises – monnaies ibériques – monnaies romaines

Abstract: the archaeological site of Montlaurès, which preceded the foundation of the colony of Narbonne, Aude, in 121/118 has revealed an assemblage of 564 coins, found in the course of excavation and fieldwork. It is dominated by local series and those in an Iberian tradition, with the coinage of Massalia and Nîmes also represented. This study, along with those already published, will enable circulation patterns in the western Narbonnaise region to be taken into consideration from now on.

Keywords: Narbonne – monetary circulation – Gaulish coinage – Iberian coinage – Roman coinage

Le site archéologique antique de Montlaurès (Narbonne, Aude) est connu et exploré depuis le XVIIe s. Il est généralement considéré comme le site gaulois ou ibérique qui a précédé la colonie romaine de Narbonne (118 av. J.-C.). La récente publication de la *Carte Archéologique de la Gaule*[1] nous dispense de donner ici le compte-rendu des recherches anciennes jusqu'aux récentes campagnes de fouilles et nous renvoyons donc à la notice de Claire-Anne de Chazelles et à la bibliographie de cet ouvrage.

Les monnaies découvertes sur le site de Montlaurès, quelle que soit leur origine, s'élèvent à un total de 564 exemplaires dont 158 sont physiquement disponibles pour étude. Il est possible de les grouper dans le tableau 1, selon les catégories traditionnelles.

Fig. 1. Tableau général. Les colonnes A-G correspondent à chacun des sept chapitres du catalogue à venir (d'après Gentric & Richard 2012)

N°	CATALOGUE	A	B	C	D	E	F	G	Totaux
1	Oboles type Auriol							13	13
2	Drachmes de Marseille							2	2
3	Obole MA					1			1
4	Obole MA/tête taureau		2		3	9		14	28
5	Obole au cheval					1			1
6	Obole cheval/tête arrière		1		3	15			19
7	Obole buste de cheval					1			1
8	PB taureau cornupète		1			1			2
9	PB taureau passant					2			2
10	PB dauphin EPVR					3			3
11	PB dauphin DD					2			2
12	PB cheval gauche					6			6
13	PB cheval droite					1			1

* J.-Cl. Richard Ralite, directeur de recherche (e.r.) au CNRS, Centre Camille Jullian, Université d'Aix-en-Provence. Ce texte est dédié à la mémoire de Jean Charra (1914-1985).
La seconde partie de cette étude, à paraître dans le *BCEN* 53/1 (2016) comprendra le catalogue et les planches photographiques.

1. DELLONG 2002, n° 262, *Narbonne campagne*, p. 466-485 par Cl. -A. de Chazelles. On ne saurait oublier l'ouvrage pionnier de Ph. Héléna (HELENA 1937) dans lequel les monnaies évoquées aux p. 238-252 dépendent de l'étude fondamentale de HILL 1930, qui avait été publiée en français dans le *Bulletin de Narbonne* 18, 1935, p. 1-34 (voir aussi les comptes-rendus réguliers dans le *Bulletin de la Commission Archéologique de Narbonne*). On ajoutera la découverte, à proximité, au lieu dit *Amarats*, d'un *aureus* de Lucius Pinarius Scarpus (CRAWFORD & RICHARD 2001 ; CHAZELLES *ET ALII* 2002).

2. Ne figurent pas dans ce catalogue les petites monnaies d'argent « au bélier avec pointillé » dont quelques exemplaires ont été signalés à Montlaurès. D'après FURTWÄNGLER 2002, ces émissions ont été réalisées à Emporion.

3. La circulation du denier romain avant 121/118 et durant la première moitié du Ier s. av. J.-C. pose un certain nombre de problèmes. Des émissions de ces périodes se trouvent dans des trésors y compris de la fin du Ier s. ou du début du Haut-Empire (par exemple à Narbonne même avec un trésor mis au jour en 1838 comptant peut-être 15000 monnaies enfouies après 42/40 av. J.-C. : publication en préparation). Il manque des positionnements stratigra-

N°	CATALOGUE	A	B	C	D	E	F	G	Totaux
14	PB BINEKEN					3			3
15	NERONKEN et imitations	2				8	10	93	113
16	NERONKEN/TIUIS	2	1	1		2	1	26	33
17	NERONKEN/SO	1					1		2
18	NERONKEN division						2	9	11
19	SELONKEN						2		2
20	BIRIKANTIN					1	1	1	3
21	Ibérique au cavalier						1		1
22	Longostalètes-unité					9	2	40	51
23	Longostalètes-division		1	1				3	5
24	Chefs gaulois-Kaiantolos	2	2			1	1	27	37
25	Chefs gaulois-Bitouios					2	2		
26	Chefs gaulois-Brigantikos						1		1
27	BETARRATIC					4			4
28	Monnaies à la croix-unité	1			4	3		99	116
29	Monnaies à la croix-divisions			1	7	1			
30	PB de Ruscino 8/E, X N					2			2
31	UNDIKESKEN	3						10	18
32	BOLSKAN							1	
33	ILTIRKESKEN							1	
34	KESE							2	
35	Ebusus			1					
36	Potin « au T »					1			1
37	Nîmes NAMAΣAT					1			1
38	Nîmes VOLCAE/AREC					3			3
39	Nîmes NEM COL					1			1
40	Nîmes monnaie au crocodile					1		1	2
41	République romaine-deniers							15 + 1/2	36
42	République romaine-quinaires							3	
43	République romaine-as							7 + 1/2	
44	République romaine-*semis*							1	
45	République romaine-division							8	
46	Haut-Empire							4	4
47	Bas-Empire							6	6
48	Plombs					2			2
49	Médiévales-modernes		1	1				16	18
50	Indéterminées-frustes			4		1		2	7
	TOTAL	**11**	**9**	**9**	**17**	**88**	**24**	**406**	**564**

phiques précis pour savoir à quel moment tel ou tel denier était en circulation. Le développement d'émissions d'argent locales, comme les monnaies à la croix, évitait d'introduire les deniers romains dans la circulation ordinaire. Ils pouvaient plus facilement servir pour les échanges à grande échelle.

4. RICHARD & UNTERMANN 1996 ; UNTERMANN 1975-1997. Pour une approche générale sur les Ibères et leurs monnaies dans la région, voir GAYRAUD 1981, GARCIA 1993, RANCOULE 2003, SANCHEZ 2009 et RUIZ DARASSE 2010.

5. On constate l'absence de la série avec, en seconde ligne, les lettres BI-U (= HILL 1930, pl. I, 6). Si les auteurs continuent d'attribuer les monnaies à légende NERONKEN à la Narbonne « préromaine » établie à Montlaurès, il y a depuis longtemps désaccord sur les dates de leur émission. J.-B. Colbert de Beaulieu et ses élèves ont longtemps affirmé que ces monnaies avaient été frappées postérieurement à la conquête de la Narbonnaise et à la fondation de Narbonne (121/118 av. J.-C.). FEUGÈRE & PY 2011, p. 308-312, proposent une « fourchette » vers 150/75 av. J.-C qui semble acceptable car l'évolution stylistique et pondérale plaide en faveur d'un étalement dans le temps qui peut s'inscrire dans les bornes chronologiques proposées.

6. RICHARD 1971, FEUGÈRE & PY 2011, p. 310. La réalité même de cette légende a été mise en doute car il pourrait s'agir d'une déformation de la légende NERONKEN. Originale ou copie, cette série est liée à la série NERONKEN dans sa métrologie et sa datation.

7. RICHARD 1980, FEUGÈRE & PY 2011, p. 311. Si typologiquement, métrologiquement et chronologiquement cette série est proche des deux précédentes, sa légende est tout à fait originale. Les variations ont été considérées comme pouvant correspondre soit au nom d'une ville (on a souvent proposé : Béziers ?) soit au nom de ses habitants.

8. FEUGÈRE & PY 2011, p. 311-312 et 313-315. La chronologie proposée reste 150/75 av. J.-C.

9. FEUGÈRE & PY 2011, p. 303-305. La datation proposée va de 175 (pour quelques exemplaires de bon style) à 150/75 comme les séries à légendes ibériques. La série à la corne d'abondance est probablement une division ; la datation proposée, 75/25, doit probablement être remontée dans le temps comme la série des unités ; voir RICHARD 2006 et, sur Hermès/Mercure, COMBET-FARNOUX 1980.

10. HILL 1930, p. 19, pl. IV

11. FEUGÈRE & PY 2011, p. 305.

1.1. Commentaires du tableau général (fig. 1)

La répartition par séries et par origines permet de saisir les dominantes de l'alimentation et de la circulation monétaires sur le site de Montlaurès[2].

Les premières séries (1-6) concernent le métal précieux, l'argent, sous la forme de petites espèces qui, à l'exception de deux drachmes de Marseille, sont des divisionnaires. Elles ont pu servir en relation avec celles-ci, avec les unités des monnaies à la croix, bien représentées, et, probablement, pour les IIe et Ier s. av. J.-C., avec le denier romain dans la mesure où celui-ci circulait[3].

On note que le monnayage de Marseille n'est que très faiblement présent.

Les huit séries suivantes (7-14) représentent des divisions courantes en bronze et les cinq dernières ont certainement été émises dans la région sans pour autant qu'il soit possible aujourd'hui d'identifier le centre d'émission. Il faut insister sur les petits bronzes à légende ibérique : BI-N-E-KE-N réduite parfois à BI-N-E dont les vingt-huit exemplaires connus à ce jour proviennent de Montlaurès[4]. Cette légende est à rapprocher des autres de type NERONKEN, SELONKEN, UNDIKESKEN qui marquent un ethnique mais comment expliquer ce second ethnique – si son interprétation est correcte – sur ce site qui passe pour être celui des *Neronken* ! Les séries au dauphin ou au cheval peuvent correspondre à des émissions locales, l'attribution pouvant aussi concerner des centres de production au-delà des Pyrénées.

Les sept séries suivantes (15-21) constituent l'essentiel des émissions d'unités de bronze, frappées peut-être à Montlaurès même pour les légendes NERONKEN.

Le « système » NERONKEN est représenté ici par des exemplaires avec cette seule légende mais aussi avec celles qui présentent, au droit, non pas le E-BA mais TI-U-I-S et, au revers, au-dessous, SO, ainsi que la division à l'hippocampe. Parmi ces unités on constate aussi la présence d'imitations de bonne qualité, quelquefois aux légendes altérées, qui marquent probablement la fin de ces frappes[5].

La série à légende SELONKEN[6] comme la série BIRIKANTIN[7] sont stylistiquement et pondéralement proches des NERONKEN et ne semblent pas avoir connu une évolution dans le temps comparable à la précédente.

La série ibérique au cavalier portant une palme offre une typologie proche de nombreuses émissions de la péninsule Ibérique même si certains de ses droits sont identiques à d'autres des monnaies NERONKEN. Elles relèvent elles aussi d'une métrologie et d'une chronologie parallèles et ont été émises sinon à Montlaurès (?) du moins à proximité[8].

Les séries attribuées au peuple des Longostalètes (22-23) comprennent des unités et des divisions à la corne d'abondance. Les premières offrent une légende en caractères grecs avec, sur une classe, la présence de quatre caractères ibériques : BI-V-R-BI[9]. La présence au droit de deux noms d'origine celtique en caractères grecs, BωKIOC et ΛOYKOTIKNOC, accostant une représentation qui est généralement identifiée comme une tête d'Hermès (?) devant un caducée[10] et un trépied au revers invite à chercher des parentés avec les monnayages de Marseille et d'Italie méridionale. Cependant, l'existence de quatre lettres entre les pieds du trépied oblige à considérer aussi l'influence ibérique. Ces éléments ont contribué à proposer comme lieu d'émission le site d'Ensérune (Nissan-lès-Ensérune, Hérault), entre Béziers et Narbonne, précisément dans une zone de contacts. À ce jour cette hypothèse n'a pas encore trouvé de confirmation définitive.

La division[11] n'était pas connue antérieurement : si le droit rappelle celui des unités, le revers, avec la corne d'abondance et les lettres grecques ΛO/Γ (ou ΛO/Γ) du début de la légende ΛOΓΓOΣTAΛHTΩN, s'inscrit bien dans les mêmes réseaux d'influence.

Les quatre séries (24-27) sont typologiquement liées et correspondent à des « chefs gaulois » établis dans l'espace Béziers-Narbonne. La série 27 est sans ambiguïté puisqu'elle porte, en toutes lettres grecques, la légende BHTAPPATIC qui renvoie à Béziers. Au droit apparaît une tête d'homme avec, derrière, une massue. Les revers sont au type d'un lion courant ou bondissant à droite avec, à l'exergue, les noms des chefs accompagnés du titre de Βασιλεύς. On s'est interrogé sur les liens entre ces divers personnages occupant cette fonction en même temps (sur plusieurs sites ?) ou successivement. Le site de production n'est pas encore déterminé mais Béziers ou Ensérune sont envisagés. Quant à leur datation, elle se situe entre 150-125 et 75 av. J.-C[12].

Les problèmes posés par les séries précédentes concernent aussi le domaine historique général puisque l'espace géographique en question est sous influence romaine depuis 121/118 ou même dès la première moitié du IIe s. av. J.-C[13]. Il n'est pas impossible de penser que ces émissions ont été sinon autorisées du moins tolérées par les Romains dans la mesure où le métal n'était pas précieux : ces monnaies servaient ainsi de divisions aux espèces d'argent alors en circulation, qu'elles soient indigènes ou romaines.

Les deux séries (28-29) de monnaies à la croix représentent les émissions d'argent d'une zone allant du Rhône à la Garonne, entre la fin du IIIe et le milieu du Ier s. av. J.-C[14]. Les lieux de production ont été probablement nombreux et la qualité du métal a permis une très large diffusion et circulation dans des zones très éloignées de leur région d'origine[15].

La série 30 concerne la présence très modeste de divisions de bronze probablement émises sur le site de *Ruscino* (Perpignan, Pyrénées-Orientales)[16] au Ier s. av. J.-C.

Les séries suivantes (31-35) sont issues de la péninsule Ibérique principalement depuis le site d'Ampurias (Catalogne) avec les nombreuses séries de bronze UNDIKESKEN. Les autres émissions ibériques de sites plus éloignés restent négligeables.

La série de potins (36) attribuée à la région de Toulouse[17] est datée du deuxième quart du Ier s. av. J.-C.

12. FEUGÈRE & PY 2011, p. 297-301. La série Amytos (p. 299) n'existe pas car la monnaie prise en compte, provenant d'Ensérune (catalogue du médaillier en cours de réalisation) a une légende ibérique altérée. D'autre part, la série *Rigantikos* (p. 301) est en réalité à légende *Brigantikos* dont la lettre initiale est souvent hors flan ou très partiellement imprimée. Pour Béziers, on se reportera à CLAVEL 1970.

13. EBEL 1976 (dont un résumé est disponible en français dans EBEL 2000). On trouvera dans GAYRAUD 1981 et SANCHEZ 2009 les problèmes en discussion et une importante bibliographie.

14. FEUGÈRE & PY 2011, p. 235-295. Les émissions et les études sont très importantes et les questions de datation sont en cours de renouvellement en particulier grâce à des données stratigraphiques précises.

15. DELLONG 2002, p. 258 ; Moussan, p. 553-557 et 581 (notice sur le lieu de découverte du trésor) ; RICHARD *ET ALII* 1968 et SAVES 1978-1979. Ce dernier auteur avait fait l'acquisition de 337 monnaies auprès de l'inventeur et laissé croire que les 31 monnaies publiées en 1968 n'appartenaient pas au même trésor ! En réalité le vase en céramique grise de la côte catalane contenait bien 368 monnaies (il n'est pas impossible que quelques-unes aient pu être distraites avant l'acquisition). Dans son ouvrage sur les monnayages à la croix publié en 1976, comprenant le catalogue de sa collection privée et de bien d'autres, l'auteur ne répondait pas au soutien qu'il avait reçu de quelques autorités parisiennes pour faire pièce à des travaux sur le sujet entrepris par d'autres. La datation du trésor, écrivait G. Savès, n'est pas possible et le monnayage « à la croix » date « vraisemblablement des dernières années du IIe siècle pour se terminer à la fin du Ier siècle avant J.-C. » ! Dans LOPEZ 2011, l'auteur détaille une méthode, par informatique, destinée à reconstituer les coins des diverses séries de monnaies à la croix ; sur les relations entre Rome et Toulouse, voir GOUDINEAU & THOLLARD 2009.

16. FEUGÈRE & PY 2011, p. 31, RICHARD & CLAUSTRES 1980.

17. FEUGÈRE & PY 2011, p. 210.

18. Sur le monnayage de Nîmes : FEUGÈRE & PY 2011, p. 221-234 et, en dernier lieu RICHARD *ET ALII* 2012.

19. Ce trésor de monnaies à la croix (BLANCHET 1905, p. 563, n° 100) fera l'objet d'une prochaine publication.

20. CRAWFORD & RICHARD 2001.

21. RICHARD 1975, AMANDRY *ET ALII* 1986, SOLIER *ET ALII* 1984.

Les émissions issues de Nîmes indépendante ou colonie (37-40) sont modestes et marquent la phase finale. On remarquera le nombre de monnaies au crocodile qui, abondantes ailleurs, ne sont donc pas le signe d'une occupation durant la période augustéenne, sous bénéfice d'inventaire[18].
Quant aux émissions de la République romaine (41-45), on attendrait qu'elles soient encore plus nombreuses compte tenu de la proximité de la colonie de Narbonne mais il est probable que pour le bronze, et à plus forte raison pour l'argent, on utilisait les émissions locales.
Enfin les séries impériales (46-47) sont présentes pour mémoire et peuvent ne correspondre qu'à des pertes isolées sporadiques.
Les dernières séries (48-50) n'appellent pas de commentaire particulier.

1.2. Environnement numismatique de Montlaurès (fig. 2)

De nombreux points d'occupation durant les IIe et Ier s. av. J.-C. ont été reconnus par les archéologues autour de Montlaurès. Parmi de nombreuses découvertes au nord-ouest de Moussan (**fig. 2**), il convient de retenir celle, en 1967, d'un trésor de 368 monnaies « à la croix ». Cet ensemble peut être daté du IIe s. car il contient des frappes du droit au « type languedocien » dont les premières émissions sont attestées par le trésor de Béziers (Hérault), enfoui autour de 200 av. J.-C[19].
Entre Montlaurès et Narbonne ville, le site rural des *Amarats* a livré un *aureus* de Lucius Pinarius Scarpus, daté de 31 av. J.-C.[20]. et la ville même de Narbonne a livré de très nombreuses découvertes monétaires isolées ou groupées[21].
Les trouvailles autour de Narbonne, bien que particulièrement nombreuses, ne sont pas toujours étudiées en détail[22]. Les monnaies de Montlaurès constituent donc une base sérieuse pour les données générales et particulières de la circulation monétaire dans la région de Narbonne[23].

1.3. Conclusions

La réunion de ce demi-millier de monnaies mis au jour sur le site de Montlaurès ne permet certes pas de résoudre les problèmes historiques et chronologiques inhérents au lieu ni celui de ses « relations » avec la ville même de Narbonne. Elle offre cependant un riche éventail des espèces émises ou circulant dans la basse vallée de l'Aude qui fut probablement l'objet d'une pré-colonisation, au cours du IIe s. av. J.-C., et le point de départ d'une exploitation directe ou déléguée des ressources économiques y compris des métaux de l'arrière-pays. Montlaurès est au croisement de deux grands axes de communication du sud vers l'est et de la Méditerranée vers la vallée de la Garonne. Narbonne est aussi un point de débarquement, grâce à ses nombreux ports, des vaisseaux venus de tous les horizons. Ces heureuses dispositions auront donné, de l'Antiquité à nos jours, une place notable à la région narbonnaise et en feront la clé d'un développement tout à fait comparable à la cité phocéenne de Marseille[24].

22. DELLONG 2002 n'évoque parfois que sommairement les découvertes publiées, par exemple : DANICOURT *ET ALII* 1979 (il est probable qu'elles proviennent de Montlaurès et parmi elles il y a un bronze de Calès, daté du IIIe s.) ; RICHARD 2002, ou, plus éloignée, RICHARD *ET ALII* 1979.

23. La prochaine publication des monnaies provenant du site d'Ensérune (Nissan-lèz-Ensérune, Hérault) permettra d'apporter un ensemble particulièrement riche (un millier de monnaies) et décisif pour la Narbonnaise occidentale.

24. Nous remercions pour leur collaboration : Cl.-A. de Chazelles, Y. Solier, G. Gentric, C. Sanchez, M.-G. Courteaud-Richard, M. Amandry, M. Dhénin, D. Hollard, G. Rancoule, Fr. Dieulafait, P. Turquat, A. Lasalle et J.-M. Doyen.

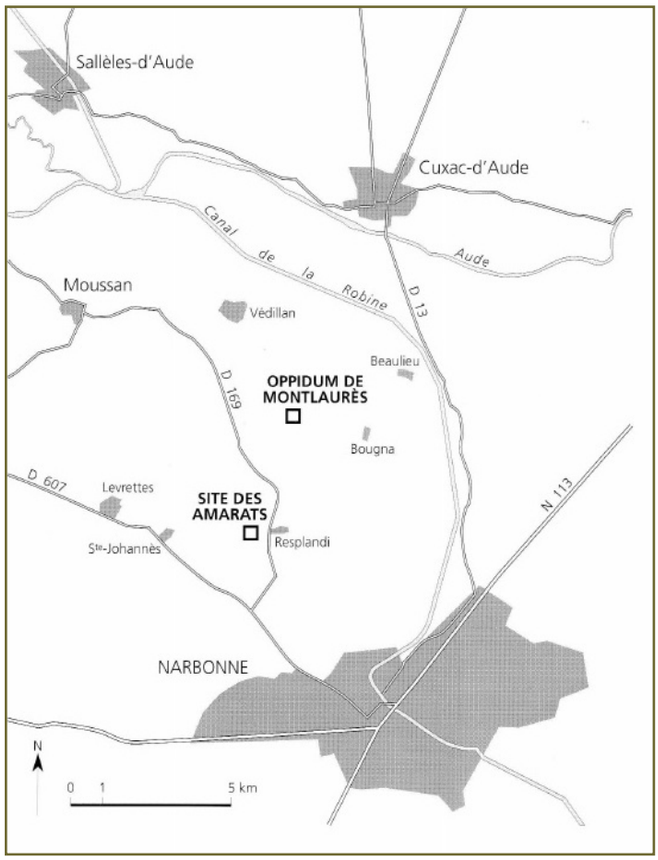

Fig. 2. Implantation de l'*oppidum* de Montlaurès (d'après CRAWFORD & RICHARD 2001, p. 168).

Bibliographie

AMANDRY *ET ALII* 1986
M. AMANDRY, J.-N. BARRANDON & J.-Cl. RICHARD, Les as d'octave à la proue émis à Narbonne en 40 avant J.-C., *Revue Archéologique de Narbonnaise* 19, 1986, p. 57-77.

BLANCHET 1905
A. BLANCHET, *Traité des monnaies gauloises*, Paris, 1905.

CHAZELLES *ET ALII* 2002
Cl.-A. de CHAZELLES, St. MAUNE, V. ROPIOT & C. SANCHEZ, *Le territoire vivrier de Montlaurès (Narbonne, Aude) à l'âge du Fer*. In : D. GARCIA & Fl. VERDIN, *Territoires celtiques, espaces ethniques et territoires des agglomérations protohistoriques d'Europe occidentale, Actes du XXIVe colloque international de l'AFEAF*, Martigues, 1-4 juin 2000, p. 104-107.

CLAVEL 1970
M. CLAVEL, *Béziers et son territoire dans l'Antiquité*, Paris, 1970.

COMBET-FARNOUX 1980
B. COMBET-FARNOUX, *Mercure romain. Le culte public de Mercure et la fonction mercantile à Rome de la République archaïque à l'époque augustéenne*, (*BEFAR* 238), 1980.

CRAWFORD & RICHARD 2001
M. H. CRAWFORD & J.-Cl. RICHARD, L'*aureus* de Lucius Pinarius Scarpus (31 avant J.-C.), découvert à Narbonne (Aude), *Revue Archéologique de Narbonnaise* 34, 2001, p. 166-169.

DANICOURT *ET ALII* 1979
G. DANICOURT, G. DEPEYROT & J.-C. M. RICHARD, Monnaies antiques des environs de Narbonne (Aude), *Cahiers Numismatiques* 14, 1979, p. 256-260.

DELLONG (DIR.) 2002
E. DELLONG (dir.), *Carte archéologique de la Gaule 11/1, Narbonne et le Narbonnais*, Paris, 2002.

EBEL 1976
Ch. EBEL, *Transalpine Gaul, the Emergence of a Roman Province*, Leyde, 1976.

EBEL 2000
Ch. EBEL, La Gaule du sud de la colonisation grecque à la province romaine (VIe s.-Ier s. av. J.-C.), *Archéologie en Languedoc* 24, 2000, p. 43-98.

FEUGÈRE & PY 2011
M. FEUGÈRE & M. PY, *Dictionnaire des monnaies découvertes en Gaule méditerranéenne (530-27 av. J.-C.),* Paris-Montagnac, 2010.

FURTWÄNGLER 2002
A.-E. FURTWÄNGLER, Monnaies grecques en Gaule : nouvelles trouvailles. In : *La monetazione dei Focei in Occidente. Atti dell' XI convegno del Centro Internazionale di studi numismatici, Napoli* 25-27 ottobre 1996, 2002, p. 93-111, pl. X-XIII.

GARCIA 1993
D. GARCIA, *Entre Ibères et Ligures. Lodévois et moyenne vallée de l'Hérault protohistoriques*, Supplément à la Revue Archéologique de Narbonnaise 26, 1993.

GAYRAUD 1981
M. GAYRAUD, *Narbonne antique des origines à la fin du IIIème siècle*, Supplément à la Revue Archéologique de Narbonnaise 8, 1981.

GOUDINEAU & THOLLARD 2009
Chr. GOUDINEAU & P. THOLLARD, L'or de Toulouse, *Aquitania* 25, 2009, p. 49-74.

HELENA 1937
Ph. HELENA, *Les origines de Narbonne*, Toulouse, 1937.

HILL 1930
G.-F. HILL, *On the coins of Narbonensis with Iberian inscriptions*, New York, 1930.

LOPEZ 2011
C. LOPEZ, *Reconstitutions d'empreintes, les monnaies attribuables aux Rutènes*, Montpellier, 2011.

RANCOULE 2003
G. RANCOULE, Influences hispaniques en bassin audois : les apports de la circulation monétaire du IVe au Ier s. av. J.-C. In : M. BATS *ET ALII, Peuples et territoires en Gaule méditerranéenne : hommage à Guy Barruol*, Supplément à la Revue Archéologique de Narbonnaise 35, 2003, p. 441-448.

RICHARD 1971
J-Cl. RICHARD, Une monnaie ibérique à légende Seloncen découverte aux environs de Burgos, *Mélanges de la Casa de Velázquez* 7, 1971, p. 377-380.

RICHARD 1975
J-Cl. RICHARD, Les monnaies ibériques et ibéro-romaines de la collection Héléna, fouilles du Boulevard de 1848 à Narbonne, *Revue Archéologique de Narbonnaise* 8, 1975, p. 265-273.

RICHARD 1980
J.-Cl. RICHARD, Les monnaies ibériques Biricantin / Biricantio / Biricatio de la Gaule du Sud. In : L. VILLARONGA (dir.), *IIe Simposi Numismàtic de Barcelona,* Barcelone, 1980, p. 23-29.

RICHARD 2002
J.-Cl. RICHARD, Monnaies de Seloncen et de Claude I de la banlieue sud de Narbonne (1961) et de la Nautique (1955), *Cahiers Numismatiques* 39, 2002, p. 15-19.

RICHARD 2006
J.-Cl. RICHARD, À propos des petits bronzes longostalètes à la corne d'abondance, *Cahiers Numismatiques* 43, 2006, p. 3-4.

RICHARD & CLAUSTRES 1980
J.-Cl. RICHARD & G. CLAUSTRES, Les monnaies de Ruscino. In : G. BARRUOL (dir.), *Ruscino. Château-Roussillon, Perpignan (Pyrénées-Orientales)*, I, *État des travaux et recherches en 1975*, Supplément à la Revue Archéologique de Narbonnaise 7, 1980, p. 107-150.

RICHARD & UNTERMANN 1996
J.-Cl. RICHARD & J. UNTERMANN, Une monnaie divisionnaire en bronze à légende ibérique inédite de Montlaurès (Narbonne, Aude), *BSFN* 51, 1996, p. 104-106.

RICHARD *ET ALII* 1968
J.-Cl. RICHARD, Y. SOLIER & A. RIOLS, Découverte de monnaies gauloises à la croix faite à Moussan (Aude) en 1967, *Bulletin de la Commission Archéologique de Narbonne* 30, 1968, p. 1-10, pl. I-II.

RICHARD *ET ALII* 1979
J.-Cl. RICHARD & O. TAFFANEL et J. TAFFANEL, Les monnaies de Mailhac (Aude) (1931-1977), *Gallia* 37, 1979, p. 1-53.

RICHARD *ET ALII* 2012
J.-Cl. RICHARD, J.-L. GENEVRIER & Ph. VINCENT, Un coin de droit de la monnaie de Nîmes « au crocodile » : premières conclusions et hypothèse, *Cahiers Numismatiques* 49, 2012, p. 19-27.

RUIZ DARASSE 2010
C. RUIZ DARASSE, Les Ibères en Languedoc : l'onomastique celtique d'Ensérune en écriture paléohispanique, *Palaeohispanica* 10, 2010, p. 335-354.

SANCHEZ 2009
C. SANCHEZ, *Narbonne à l'époque tardo-républicaine (IIe/Ier s. av. n. è.) : chronologies, commerce et artisanat céramique*, Supplément à la Revue Archéologique de Narbonnaise 38, 2009.

SAVES 1978-1979
G. SAVES, Le trésor de monnaies celtiques « à la croix » de Moussan (Aude), *Bulletin de la Commission Archéologique de Narbonne* 40, 1978-1979, p. 35-82 et 271-275.

SOLIER *ET ALII* 1984
Y. SOLIER, M. AMANDRY, G. DEPEYROT & J.-Cl. RICHARD, Les monnaies découvertes à Narbonne (1938-1945) (fouilles et collection Héléna), *Revue Archéologique de Narbonnaise* 17, 1984, p. 135-185.

UNTERMANN 1975-1997
J. UNTERMANN, *Monumenta Linguarum Hispanicarum*, I-IV, Wiesbaden, 1975-1997.

Vient de paraître l'ouvrage suivant dont nous n'avons pas pu tenir compte ici : Cl.-A. de CHAZELLES & D. UGOLINI, *Montlaurès à la fin du premier âge du Fer (Narbonne, Aude)*, Lattes-Paris, 2015.

Paul-Francis Jacquier

NUMISMATIQUE ANTIQUE

MONNAIES ANTIQUES DE QUALITÉ
CELTES - GRECQUES - ROMAINES - BYZANTINES
HAUT MOYEN-ÂGE - ARCHÉOLOGIE
ACHAT - VENTE - EXPERTISE

VENTE AUX ENCHÈRES
LIBRAIRIE NUMISMATIQUE

Honsellstrasse 8 - D - 77694 Kehl am Rhein - Allemagne

Tél.: +49 7851 1217 - Fax : +49 7851 73074

E - mail : office@coinsjacquier.com

www.coinsjacquier.com

Association Internationale des Numismates Professionnels
Verband der Deutschen Münzenhändler e.V.

BCEN
52/3
[2015]

Un intéressant denier hybride de Jules César daté de 48 av. J.-C.

par Philip TORDEUR*

Résumé : l'un des plus rares deniers de Jules César est un hybride (droit du *RRC 452/4*, revers du *452/2*) actuellement connu par seulement quatre exemplaires.

Abstract: one of the rarest of the Julius Caesar denarii is an hybrid (obverse *RRC 452/4*, reverse *RRC 452/2*) only known by four examples.

Si l'on devait considérer les cinq dates les plus importantes de l'histoire humaine, le 9 août de l'année 48 av. J.-C. figurerait définitivement parmi celles-ci.
Après son célèbre passage du Rubicon le 10 janvier 49, forçant ainsi Pompée et d'autres sénateurs à embarquer pour la Grèce, César les défit à la bataille de Pharsale le 9 août 48[1]. Cette date peut être considérée comme la fin de la République et le début de la dictature de César, qui sera suivie par des siècles de principat.
Les monnaies qui ont été frappées dans un atelier itinérant de Grèce et qui servirent à payer les légions montrent toutes un droit semblable, portant de façon stéréotypée le nombre 52. À cette époque, on écrivait le nombre 50 au moyen de la lettre T inversée (**fig. 1-2**) ; c'est seulement après le règne d'Auguste qu'on représentera cette valeur sous la forme d'un L qui deviendra classique[2]. Ce nombre 52 apparaît au droit de ces monnaies, derrière la tête d'une divinité que l'on doit sans doute identifier à Vénus (**fig. 3A et 3B**). On a depuis longtemps avancé que le nombre en question indiquait que ces monnaies avaient été frappées dans la 52ème année de César. Cet élément permettrait de dater les cinq émissions au cours des douze mois suivant le 13 juillet 48, date de l'anniversaire du proconsul[3].
L'or et l'argent utilisés pour la frappe de ces monnaies, aujourd'hui très rares, proviennent de l'opulente cité d'Apollonia[4]. On sait qu'après une attaque de Pompée le 7 juillet de cette année, César et son armée furent contraints de se déplacer vers la Grèce centrale. Comme il ne restait pas de quoi payer les troupes, ils firent halte à Apollonia à qui César imposa une contribution de guerre. C'est dans cette riche cité qu'il collecta le métal utilisé pour la frappe de ces monnaies, précisément au moment de son 52ème anniversaire.
Le denier du type *RRC 452/2* est le plus commun de cette période et on pense qu'il a été frappé à Apollonia. C'est précisément ce type de monnaies qu'utilisait César pour payer ses légionnaires (**fig. 4**). Le quinaire du type *RRC 452/3*, extrêmement rare aujourd'hui tout autant que les types 452/1, 452/4 et 452/5, a probablement été frappé entre la bataille de Pharsale et le départ de César pour l'Égypte. Le proconsul arriva à Alexandrie le 30 septembre 48, ce qui place la frappe de ces monnaies durant l'été de la même année, quelque part entre Apollonia et Pharsale en Grèce[5].
Ces monnaies frappées au nom de César ont une importance historique et permettent d'illustrer les événements de Pharsale[5]. En ce sens, elles représentent une source d'information de première main.

Une variété rare

En comparant les différents types de droit et de revers des exemplaires figurant dans notre corpus, nous avons récemment découvert un hybride liant le droit du *RRC* 452/4 au revers du *RRC* 452/2 (**fig. 5**). Cette nouvelle monnaie est la suivante :

C. Julius Caesar, atelier militaire itinérant, 48 av. J.-C.
Tête féminine (Vénus ?) à droite, portant un diadème et une couronne de chêne. Derrière la tête, à lire de l'extérieur, le numéral ⊥II.
CAE/SAR
Trophée orné à droite d'un bouclier gaulois et à gauche d'un *carnyx* ; à droite, dans le champ, une hache.
Denier : 3,95 g ; 12.
RRC 452/4 hybride.

Les archives du Comptoir Général de Banque à Paris (CGB) ont proposé un autre denier du même type, mis en vente en 2004 (**fig. 6**). D'autres recherches nous ont permis d'y ajouter deux exemplaires supplémentaires, portant ce petit corpus à quatre unités (**fig. 7**).
Cette intéressante monnaie est clairement l'œuvre du même graveur que celui ayant réalisé les coins des types *RRC* 452/4 et 452/5 (**fig. 8**). Ce rare hybride provient dès lors d'un atelier qui disposait effectivement du coin de droit *RRC* 452/4 et du coin de revers *RRC* 452/2 lorsqu'il émit cette courte série de *denarii* dont seuls quatre exemplaires seulement nous sont parvenus.

fig. 1

fig. 2

* L'auteur tient à remercier J.-M. Doyen, les Prof. M. Crawford et J. van Heesch, et E. Prignac (CGB, Paris). L. Severs s'est aimablement chargé de la traduction.

1. CAESAR, *B.C.*, III, 3.89.

2. TORDEUR 2013.

3. CHRIST 1994, p. 35.

4. CARCOPINO 1937, p. 853-865 ; WALTER 1964, p. 321.

5. TORDEUR 2013.

6. Numismatica Ars Classica, Auction 80, 20/X/2014, n° 48.

7. CARCASSONNE 1987. Nous connaissons quatre exemplaires provenant de deux coins de droit et d'un seul coin de revers.

8. Le nombre de monnaies issues d'une simple paire de coins.

9. DE CALLATAŸ 1995, p. 296-302.

En nous fondant sur notre propre documentation, et sur la base de calculs statistiques, on peut estimer le nombre de coins de droit entre un et deux, et le nombre de coins de revers à deux[7]. Pour cette courte série, on peut alors estimer la production globale à 2 x 30000 pièces[8] et donc supposer une émission d'un total maximal de 60000 exemplaires[9]. Ce rare denier n'est actuellement attesté que par quelques exemplaires mais il pourrait y en avoir d'autres dans des collections publiques ou privées. Bien que de nombreuses monnaies militaires de la même époque montrent une frappe décentrée, les exemples connus de ce type tout autant que les types *RRC* 452/4 et 452/5 sont parfaitement centrés, montrant le soin particulier apporté à leur production. Il n'existe actuellement que quatre exemplaires connus de cette variété nouvelle, qui ont font dès lors l'un des types les plus rares du monnayage de César.

fig. 3A **fig. 3B**

fig. 5

fig. 6

fig. 7/1

fig. 7/2

fig. 7/3

fig. 7/4

fig. 4/1 **fig. 4/2** **fig. 4/3** **fig. 4/4** **fig. 4/5**

fig. 4

fig. 8

Fig. 1 - Denier *RRC* 452/2 portant la date 52 (⊥II).

Fig. 2 - Denier *RRC* 452/2 portant la date 52 (⊥II).

Fig. 3 - 3A : *RRC* 452/2 : Gorny & Mosch, Auktion 200, 10/X/2011, n° 2378 ;
3B : *RRC* 452/3 : CNG, Auction 302, 8/V/2013, n° 330.

Fig. 4 - Les monnaies émises par César en Grèce en 48 av. J.-C.
4/1. *Aureus RRC* 452/1 : British Museum, 1864, 1128.4.
4/2. Denier *RRC* 452/2 : Gorny & Mosch, Auktion 200, 10/X/2011, n° 2378.
4/3. Quinaire *RRC* 452/3 : CNG, Auction 302, 8/V/2013, n° 330.
4/4. Denier *RRC* 452/4 : NAC, Auction 70, 16/V/2013, n° 157.
4/5. Denier *RRC* 452/5 : NAC, Auction 63, 17/V/2012, n° 358.

Fig. 5 - *RRC* 452/4 hybride, NAC, Auction 80, 20/X/2014, n° 48.

Fig. 6 - *RRC* 452/4 hybride, CGB Archives, Monnaies 23, 2004, n° 0311 : 3,36 g.

Fig. 7 - *RRC* 452/4, hybrides.
7/1. NAC, Auction 80, 20/X/2014, n° 48 : 3,95 g.
7/2. CGB Archives, Monnaies 23, 2004, n° 0311 : 3,36 g.
7/3. Asta, Auction 42, 30/IX/1990, n° 443, poids non donné.
7/4. H. D. Rauch, Auction 32, 16/I/1984, n° 544, poids non donné.

Fig. 8 - Position de l'hybride dans la production des deniers de César : droit du *RRC* 452/2, revers du *RRC* 452/4.

Bibliographie

CARCASSONNE 1987
Ch. CARCASSONNE, *Méthodes statistiques en numismatique*, Louvain-la-Neuve, 1987.

CARCOPINO 1937
J. CARCOPINO, *Histoire ancienne. Troisième partie. Histoire romaine. Tome II. La République romaine de 133 à 44 avant J.-C. II. César*, Paris, 1937[2].

CHRIST 1994
K. CHRIST, *Caesar*, Münich, 1994.

DE CALLATAŸ 1995
Fr. DE CALLATAŸ, Calculating Ancient Coin Production: Seeking a Balance, *Numismatic Chronicle* 145, 1995, p. 289-311.

RRC
M. H. CRAWFORD, *Roman Republican Coinage*, 2 vol., Cambridge, 1974.

TORDEUR 2013
Ph. TORDEUR, Le quinaire de Jules César du type Crawford 452/3 (48 av. J.-C.), *BCEN* 50/2, 2013, p. 153-159.

WALTER 1964.
G. WALTER, *César*, Verviers, 1964.

BCEN
52/3
[2015]

Une nouvelle variante du denier de Postume au type HERCVLI PISAEO et l'iconographie du fleuve Alphée

par Michel THYS

Résumé : un nouveau denier de Postume émis à Cologne en 268, faisant partie de l'émission dite « des travaux d'Hercule », donne l'occasion d'identifier un objet précédemment indéterminé figurant dans le champ du revers. Il s'agit d'une jarre symbolisant le fleuve Alphée.

Mots-clefs : empire Gaulois – Postume – Travaux d'Hercule – iconographie des dieux fleuves – fleuve Alphée

Abstract: a new denarius of Postumus minted at Cologne in 268 belongs to the 'Labours of Hercules' series and enables a previously uncertain motif in the field on the reverse to be identified. It appears to be a vase symbolizing the river Alpheus.

Keywords: gallic Empire – Postumus – Labours of Hercules – iconography of rivers – gods – Alphea river

Le type décrit ci après (**fig. 1**), acquis récemment dans le commerce et sans provenance avérée[1], n'était jusqu'à présent connu que par trois exemplaires portant tous trois des portraits jumelés de Postume et d'Hercule tournés à gauche (**fig. 2**)[2]. Le denier ici présenté est le seul présentant ces mêmes bustes tournés à droite. Il complète donc la série et confirme l'existence du n° 527 du catalogue de G. Elmer. Le numismate viennois, en combinant les différents droits et revers qu'il connaissait, avait supposé l'existence de monnaies non retrouvées. Reste à voir si tous les exemplaires non retrouvés ont tous été réellement frappés… Quoiqu'il en soit, son hypothèse s'est révélée exacte dans le cas précis qui nous occupe. La monnaie inédite se décrit de la manière suivante :

fig. 1

POSTVMVSPIVSFELIXAVG
Buste lauré et cuirassé de Postume à dr., accolé à celui d'Hercule.
HERCVLIPISAEO
Hercule debout à g., brandissant une pioche. À ses pieds, à g., une jarre.
Denier (billon) : 2,80 g ; 12h30 (**fig. 1**).
ELMER 1941, n° 527 ; BASTIEN 1958 – ; SCHULTE 1983 –.

fig. 2

À propos de la jarre

Dans la mythologie grecque, l'*Αλφειός* ou *Alpheiós* (en latin *Alpheus*, francisé en Alphée) est un dieu-fleuve, fils du Titan Océan et de sa sœur Théthys. Il poursuivit sous l'apparence d'un chasseur la nymphe Aréthuse qui s'était baignée dans ses eaux. Effrayée, elle s'enfuit jusqu'en Sicile, où elle se réfugia sur l'île d'Ortygie, près de Syracuse.
La légende HERCVLI PISAEO du denier de Postume, allusion à la ville de Pise, capitale d'Augias, concerne le cinquième des douze travaux du demi-dieu d'après la chronologie devenue classique d'Apollodore d'Athènes. Hercule s'était donc vu assigner la tâche de nettoyer les écuries d'Augias, célèbres à la fois par leur taille et par leur saleté. Pour ce faire, Hercule détourna le fleuve Alphée dont les flots, en traversant les écuries, nettoyèrent celles-ci.

Il n'existe qu'un seul coin de revers pour cet hapax dans la numismatique romaine. La question ici examinée est la nature exacte de l'objet situé face à Hercule, sur la gauche du flan. Le premier à avoir tenté de le définir fut J. De Witte[3], qui le désigna comme un panier ou un vase. Cette identification sera reprise telle quelle par H. Cohen[4]. P.-H. Webb, dans le *Roman Imperial Coinage*, évoque une « water-jar », « *for the cleaning of the Augean stables* » ajoute-t-il en note[5]. Implicitement, il donne la solution : puisque c'est le fleuve Alphée qui assainit les écuries d'Augias et que la jarre sert à cet effet, elle symbolise nécessairement l'Alphée. A. Blanchet[6] fait justement remarquer que sur toutes les monnaies de la série, Hercule est confronté à son adversaire, et dans ce cas d'espèce ce serait l'Alphée dont il dut détourner le cours. Le numismate français ne tire cependant pas cette conclusion, préférant parler d'une « excavation », avis que suivra G. Elmer qui y voit une sorte de résurgence : « *Loch des Abflußkanals* »[7].

1. La pièce fait partie de la collection de l'auteur. Je remercie J.-M. Doyen pour les photographies qui illustrent cette étude, et V. Geneviève pour ses remarques constructives.

2. SCHULTE 1983, n° 135. Dans un article précédent (THYS 2009), nous avons republié par erreur l'exemplaire provenant de la collection du Lac, ainsi que nous avons pu l'établir par un examen attentif des planches de la vente (Feuardent 1910 n° 284). La numismatique ne sera jamais une science exacte…

3. DE WITTE 1868, n° 106.

4. COHEN 1886², tome VI, p. 30, n° 134.

5. WEBB 1933, p. 165 n° 350 et note 1.

6. BLANCHET 1909, p. 207-208.
Voir également *RN* 1906, p. 11, n° 111.

7. ELMER 1941, Beiblatt VIII, 2, n° 527.

8. BASTIEN 1958, p. 65.

9. SCHULTE 1983, n° 135.

10. *BCD* n° 1377-2 et 1377-4. Ces deux monnaies font désormais partie de la collection de l'auteur.

11. IMHOOF-BLUMER 1923, n° 207.

12. P.-F. Jacquier (Kehl-am-Rhein), Liste 17, Herbst 1995, lot 544.

13. ELMER 1941, n° 123.

14. DE WITTE 1868, n° 287. La grande fiabilité des gravures de Dardel a notamment été relevée par HOLLARD 1991, p. 16-19.

15. KLEMENTA 1993, pl. 34, n° 67.

16. LANCHA 1990, p. 55.

Bastien revient à la position de J. De Witte puisqu'il parle d'un panier ou d'une jarre sans choisir de manière tranchée. Il remarque cependant que sur une monnaie de Périnthe de Thrace, frappée sous Gallien (253-268) et présentant une scène analogue, « on distingue sans doute possible, un récipient »[8]. Enfin, B. Schulte reprend l'interprétation d'A. Blanchet et y voit une excavation dans le sol (*Loch*) qu'il relie à l'action de l'Alphée[9].
Face à ces prises de positions diverses, il s'agit sans doute possible pour nous d'une jarre, un des attributs classiquement associés à l'iconographie fluviale. Confronté à l'étroitesse du flan, le graveur a symbolisé l'Alphée par la jarre d'où s'écoulent ses eaux. Cette identification semble confirmée par des exemples tirés de la représentation de l'Alphée dans la numismatique, des illustrations du Rhin, familières aux graveurs monétaires de Postume et issus de la statuaire.

L'Alphée

Les représentations de l'Alphée sont très rares dans la numismatique. Nous illustrons deux monnaies frappées pour la cité péloponnésienne d'Heraia, l'une pour Septime Sévère (**fig. 3**), l'autre pour Caracalla (**fig. 4**)[10]. L'auteur anonyme du catalogue de la collection *BCD* décrit le revers de la manière suivante : « *the river god Alpheios reclining left, resting left elbow on large pot and holding out branch in his right hand ; to left, bull standing right ; below, two fish* ». Ajoutons qu'Imhoof-Blumer, dans son étude classique faisant toujours autorité, précise que le dieu-fleuve s'appuie sur une urne d'où s'écoulent les eaux[11].

Le Rhin

Postume est le seul empereur à avoir fait représenter le dieu-fleuve *Rhenus*. Nous illustrons le revers d'un *quinarius aureus* inédit de ce type frappé brièvement en début de règne. Associé à la légende *Salus Provinciarum*, le Rhin cornu couché à gauche s'appuie de la main gauche sur une urne (*Waßergefäß*) d'où s'écoulent les eaux, et pose sur un bateau la main droite tenant un roseau[12] (**fig. 5**). Nous illustrons également un antoninien au même revers[13] gravé par Dardel dans l'ouvrage de J. De Witte, où le vase est particulièrement bien venu[14] (**fig. 6)**, ainsi que deux exemplaires issus de notre collection (**fig. 7-8**).

Ces quelques exemples prouvent que les graveurs colonais de Postume connaissaient la manière classique de représenter un dieu-fleuve appuyé sur une urne d'où s'écoulent les eaux. Rien d'étonnant donc dans le fait que le graveur du coin qui nous occupe ait symbolisé le fleuve auquel est confronté Hercule par son attribut le plus habituel. C'est d'ailleurs cette iconographie qui figure de manière quasi exclusive dans la sculpture.

L'iconographie des dieux-fleuves antiques a effectivement fait l'objet de très nombreuses études, dont une importante synthèse de S. Klementa en 1993. Pour illustrer notre propos, nous nous contenterons de mentionner ici deux représentations de dieux-fleuves tirées de l'art monumental. Il s'agit de la figuration (du Tigre ?) conservée au Musée du Vatican[15] (**fig. 9**), et d'un dieu-fleuve indéterminé figurant sur une mosaïque découverte en 1981 à Vienne (**fig. 10**)[16]. Dans les deux cas, le vase est particulièrement détaillé, et la forme figurant sur une autre mosaïque du musée de Saint-Romain-en-Gal est presque identique à celle de la monnaie (**fig. 13**).

Conclusions

La présentation d'une nouvelle variante du type HERCVLI PISAEO dans l'émission dite « des travaux d'Hercule » de Postume nous a permis de reprendre brièvement l'analyse du revers. En procédant à des comparaisons avec des représentations de l'Alphée et du Rhin dans la numismatique, ainsi qu'à des statues de dieu-fleuve, nous avons pu établir que l'objet auquel est confronté Hercule n'est ni un panier, ni une grotte, mais l'urne d'où s'écoulent les eaux du fleuve, attribut classique de celui-ci et donc représentation symbolique de l'Alphée dont Hercule détourna le cours pour nettoyer les écuries d'Augias.

Fig. 1 - Denier de Postume, coll. de l'auteur.

Fig. 2 - Denier de Postume, dessin de Dardel, d'après DE WITTE 1868, pl. VII, n° 106.

Fig. 3 - Assarion de Septime Sévère frappé à Heraia : 3,90 g ; 5h (coll. de l'auteur).

Fig. 4 - Assarion de Caracalla frappé à Heraia : 4,40 g ; 10h30 (coll. de l'auteur).

Fig. 5 - Quinaire d'or de Postume, d'après Jacquier 17, 1995, n° 544 : 2,64 g ; 1h.

Fig. 6 - Antoninien de Postume, dessin de Dardel, d'après DE WITTE 1868, pl. XVIII, n° 287.

Fig. 7-8 - Antoniniens du type ELMER 1941, n° 123 (**fig. 7** : 3,56 g ; 12h30 ; **fig. 8** : 3,72 g ; 12h, coll. de l'auteur).

Fig. 9 - Sculpture du Musée du Vatican, d'après KLEMENTA 1993, pl. 34, n° 67.

Fig. 10 - Détail de la mosaïque « des dieux-fleuves » de Vienne, d'après LANCHA 1990, p. 55.

Fig. 11 - Agrandissement du revers de la fig. 1.

Fig. 12 - Détail du revers de la fig. 1.

Fig. 13 - Détail d'une mosaïque du Musée de Saint-Romain-en-Gal, d'après LANCHA 1990.

fig. 3

fig. 4

fig. 5

fig. 6

fig. 7

fig. 8

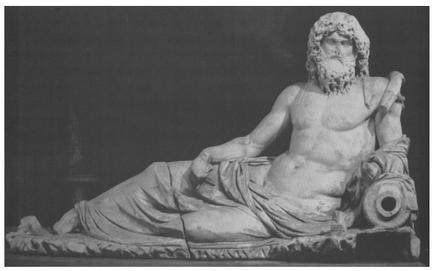
fig. 9

fig. 10

Bibliographie

BCD
Coins of Peleponessos – The BCD collection, Vente Leu 96, 8-9 mai 2006.

BASTIEN 1958
P. BASTIEN, Les travaux d'Hercule dans le monnayage de Postume, *RN*, 1958 p. 59-78.

BLANCHET 1909
A. BLANCHET, Denier au type d'Hercule détournant l'Alphée, *Mémoires et notes de numismatique*, Paris, 1909, p. 207-208.

COHEN 1886
H. COHEN, *Description historique des monnaies frappées sous l'Empire romain*, Paris, 1886[2].

DE WITTE 1868
J. DE WITTE, *Recherches sur les empereurs qui ont régné dans les Gaules*, Paris, 1868.

ELMER 1941
G. ELMER, Die Münzprägung der Gallischen Kaiser in Köln, Trier und Mailand, *Bonner Jahrbücher* 146, 1941, p. 1-106 et pl. 1-12.

HOLLARD 1991
D. HOLLARD, L'illustration numismatique au XIXe s., *RN*, 1991, p. 7-42.

IMHOOF-BLUMER 1923
F. IMHOOF-BLUMER, Fluß und Meergötter auf griechischen und römischen Münzen, *RSN* 1923, p. 173-421.

KLEMENTA 1993
S. KLEMENTA, *Gelagerte Flussgötter des Späthellenismus und der römischen Kaiserzeit*, Cologne, 1993.

LANCHA 1990
J. LANCHA, *Les mosaïques de Vienne*, Lyon, 1990.

SCHULTE 1983
B. SCHULTE, *Die Goldprägung der gallischen Kaiser von Postumus bis Tetricus*, Aarau, 1983.

THYS 2009
M. THYS, Deux deniers de Postume au type HERCVLI ERVMANTHIO, *BCEN* 46/1, 2009, p. 130-131.

WEBB 1933
P. H. WEBB, *The Roman Imperial Coinage*. Volume V, part 2, Londres, 1933.

fig. 11

fig. 12

fig. 10

fig. 13

cgb.fr
numismatique
depuis 1988

E-auctions
Live-auctions
Billets
Monnaies

- Grecques
- Gauloises
- Romaines
- Provinciales
- Byzantines
- Mérovingiennes
- Carolingiennes
- Féodales
- Royales françaises
- Royales étrangères
- Modernes
- Colonies
- Monde
- Euros
- Nécessité
- Jetons
- Médailles

Librairie
Fournitures

36 rue Vivienne - 75002 PARIS
Tél. 01 40 26 42 97 - email : contact@cgb.fr
du lundi au samedi de 9h à 18h
www.cgb.fr

cgb_2015.indd 1 08/04/2015 15:12:34

BCEN
52/3
[2015]

Un bronze inédit de Valens pour Antioche (vers 378 apr. J.-C.)

par Renato CAMPO*

Résumé : nous présentons dans cette note un aes 3 inédit de Valens pour Antioche, portant une titulature tout à fait exceptionnelle jusqu'ici attestée uniquement pour les émissions de métaux précieux. L'examen des marques dans le champ du revers, attribuées précédemment à une période postérieure à la mort de Valens, nous a finalement amené à proposer un nouveau classement des émissions de bronzes antiochiennes des années 364-383.

Mots-clefs : dynastie valentinienne – *aes* 3 – Valens – Antioche

Abstract: in this paper we are presenting a previously unrecorded Ae 3 for the emperor Valens, from the mint at Antioch. The exceptional obverse legend was heretofore known only on the precious-metal coinage of this emperor. Our study of the Greek characters in the reverse fields, marks previously believed to have been used only following the death of Valens, has lead us to suggest a new chronology of emissions at the mint of Antioch, during the period from 364 to 383 CE.

Keywords: house of Valentinian – *aes* 3 – Valens – Antioch

L'*aes* 3 de l'empereur Valens (364-378 apr. J.-C.) frappé à Antioche présenté dans cette note figurait dans un lot acquis chez un marchand italien. Toutes les pièces de cet ensemble, s'étalant de la période constantinienne à la période valentinienne et frappées dans plusieurs ateliers (principalement Antioche, mais également Cyzique, Thessalonique et Rome), présentaient la même patine marron foncé rehaussée d'incrustations de couleur ocre. Selon les dires du vendeur, l'ensemble serait originaire de l'île de Chypre.

fig. 1

VALENS, Antioche, vers 378 (?).
DNVALENS/PERFAVG
Buste diadémé (perles), cuirassé et drapé à dr.
SECVRITAS / REIPVBLICAE Φ sur Θ/K//ANTΓ
La Victoire marchant à g., tenant une couronne et une palme.
Aes 3 : 2,10 g ; 6 ; 18 mm (**fig. 1 et 2**).
RIC IX (manque).

L'authenticité de la monnaie ne fait aucun doute, même si sa masse se situe aux limites inférieures de l'*aes* 3 de cette période. Elle présente un grand intérêt et cela pour diverses raisons.

Tout d'abord la titulature D(*ominus*) N(*oster*) VALENS PER(*petuus*) F(*elix*) AVG(*ustus*) (**fig. 3**) n'était pas attestée jusqu'ici dans le monnayage de bronze, mais seulement pour les émissions de métaux précieux de cet empereur, et plus spécifiquement dans celles issues de l'atelier d'Antioche. Ensuite, les marques figurant dans le champ du revers n'étaient jusqu'ici répertoriées, pour le type *Securitas Reipublicae*, que pour un *unicum* de Gratien (voir *RIC* IX, 49). Cet *aes* 3 est daté par J.W.E. Pearce de la période 378-383, c'est-à-dire *après* la mort de Valens, survenue le 9 août 378 à Adrianopolis. Nous allons tout de suite aborder le problème de la datation, mais il n'est pas inutile de se pencher un instant sur le titre *perpetuus* qui est attribué à l'empereur dans la titulature du droit.

L'interprétation de PER comme PERPETVVS ne pose aucun problème. L'objection qu'on devrait trouver ici plutôt l'abréviation PERP au lieu de PER n'est pas recevable : pour s'en convaincre il suffit de constater que l'empereur Julien porte soit la titulature FL CL IVLIANVS PERP AVG soit FL CL IVLIANVS PER AVG, voire même FL CL IVLIANVS PP AVG. De même, on relève pour Jovien les titulatures D N IOVIANVS P F PERP AVG, D N IOVIANVS PER (ou PEP, *sic* !) AVG, D N IOVIANVS P F P (ou PP) AVG, D N IOVIANVS P PP AVG[1].
Le titre PERPETVVS est bien attesté sur les monnaies et les inscriptions tardoromaines : A. Arnaldi[2] en retrace l'histoire à partir des titulatures bien connues de certains antoniniens de Probus frappés à *Serdica*.

fig. 2 - L'*aes* 3 de Valens pour Antioche (éch. 1 : 1)

* L'auteur remercie pour son aide M. Jérémie Chameroy (Frankfurt/Main)

1. Par souci d'exhaustivité je rajoute que théoriquement on pourrait aussi penser à une abréviation de PERENNIS (en effet sur le pont dit « de Gratien « qui relie l'île Tibérine avec la rive droite du Tibre à Rome, on lit une inscription où Valentinien I, Valens et Gratien sont dits VICTORES MAXIMI AC PERENNES AVGVSTI, mais le titre PERENNIS à notre connaissance n'est pas attesté sur les monnaies et, de toute façon, la lecture PERPETVVS semble suffisamment prouvée.

2. ARNALDI 1980, p. 96-107.

3. *Ibid.*, p. 96-99.

4. La trace en forme d'étoile qui apparaît sous la lettre K du revers est en fait l'extrémité de la robe de la Victoire.

5. Voir *RIC* IX, p. 266 : « At Antioch the Greek letters Φ, Θ, K seen in the field of the *AE* 3 of this period have not to my knowledge been explained ». C. H. V. Sutherland arrivait d'ailleurs à la même conclusion dans l'introduction du *RIC* VI pour les marques sur l'*aes* de la Tétrarchie : « *No convincing explanation has been offered of those other subsidiary marks, such as S F, T F, S A, and S C, which are often found* ».

Son usage se poursuit jusqu'à l'époque constantinienne, quand il connut une nouvelle fortune, probablement due à une hésitation de la part des empereurs chrétiens qui, d'un côté, continuaient de l'apprécier, mais qui, d'autre part, ne pouvaient cacher une certaine réticence dans son utilisation, sans doute pour ne pas alimenter des soupçons de survivance païenne. En effet, PERPETVVS était perçu comme une forme atténuée mais très proche du titre AETERNVS, normalement réservé à Dieu.
Il est remarquable de constater que cette titulature n'a pas d'équivalent sur les monnaies de Valentinien I et de Gratien, même si le titre PERPETVVS AVG (ou similaire) leur est attribué dans plusieurs inscriptions honorifiques provenant de différentes parties de l'Empire[3]. Cette observation et la restriction de ce titre aux émissions monétaires du seul atelier d'Antioche – une ville où Valens à longtemps séjourné et donc un atelier qu'il contrôlait sans doute personnellement – nous permettent d'avancer l'hypothèse d'une volonté explicite de l'empereur, qu'il ne partageait apparemment pas avec ses corégents, de se rattacher à une tradition qui remontait à Constantin. En effet, celui-ci avait frappé, à Antioche précisément, des *solidi* à la légende FL IVL CONSTANTINVS PERP AVG.

L'examen du revers de la pièce nous permet d'aborder le problème de sa datation[4].
Les marques aux lettres Θ, Φ, K, différemment situées dans le champ du revers des monnaies (**fig. 4**), caractérisent une émission d'*aes* 3 que le *Roman Imperial Coinage* date entre 378 et 383. Disons tout de suite que J.W.E. Pearce, l'auteur de ce volume du *RIC*, admet que le sens de ces trois lettres grecques demeure inconnu[5]. Il continue : « *They – c'est-à-dire ces trois lettres – occur also on an AE 3 of Gratian with rev. type* Securitas reipublicae, *seen by me in a single example. It is a surprising coin of this period, and the only explanation which I can suggest is that it is a relic of a small 'token' issue of a type which the Antiochene mint had refused to strike in the previous period but which the young Senior Augustus now uses his new-found authority to enforce upon it* ». Il s'agit de l'*unicum* de la collection Ulrich-Bansa, *RIC* 49 (R^5) : nous verrons bientôt que le problème de l'interprétation de cette pièce est intimement lié à la datation de ce nouvel exemplaire.
Le type *Securitas Reipublicae* (comme le type *Gloria Romanorum*) a été frappé dès le début du règne de la dynastie valentinienne dans tous les ateliers de l'Empire, mais si à l'ouest la frappe continue jusqu'après la mort de Valentinien I, à l'est (selon l'avis de Pearce) « *little seems to have been struck after Gratian's succession in A.D. 367* » et l'auteur continue : « *The most likely explanation of this seems to be the objection of the eastern mints to striking types imposed upon them by an alien authority. The New Rome was in revolt against the claims of the Old Rome* »[6]. Cette supposée réapparition tardive du type *Securitas Reipublicae* devrait donc être interprétée, toujours selon l'auteur du *RIC*, comme une sorte d'épreuve de force de la part de Gratien après la mort de Valens face à un atelier rebelle (Antioche) qui avait cessé depuis longtemps de frapper du bronze aux types imposés par l'Occident.
Il est clair que la découverte d'une pièce avec le même sigle de trois lettres (Θ, Φ, K) dans le champ, mais au nom de Valens va tout remettre en question, notamment la théorie du '*token' issue*.

À notre avis, on peut avancer trois hypothèses :

1. Cette pièce nouvelle est un hybride, c'est-à-dire le résultat de l'usage d'un coin de droit avec un coin de revers non pertinent.
2. Cette pièce a été frappée après la mort de Valens.
3. Cette pièce fait partie d'une émission régulière d'*aes* produite du vivant de l'empereur.

L'hypothèse 1 a été parfois avancée pour expliquer des anomalies observées sur des pièces rares : par exemple J.W.E. Pearce[7] considère comme hybrides deux *aes* 3 de Valentinien II frappés à Aquilée qui présentent une marque d'atelier typique de la période antérieure à la nomination de Valentinien II comme auguste. Dans notre cas on pourrait penser au couplage – peu probable étant donné le style, généralement supérieur dans le cas de l'or – d'un coin de droit (d'un *solidus* ?) gravé du vivant de l'empereur avec un coin de revers postérieur.

L'hypothèse 2 peut paraître peu vraisemblable, mais elle a été cependant avancée par exemple par Ulrich-Bansa pour deux *aes* 3 posthumes, eux-aussi d'Aquilée, au nom de Valentinien Ier[8]. Nous ne pouvons l'exclure pour la nouvelle pièce, d'autant que l'inscription du droit, tout à fait inhabituelle sur une monnaie de bronze, semble réaffirmer la perpétuité de la protection divine, comme si on voulait refuser la réalité de la disparition de l'empereur, mort au cours d'une bataille. Une telle titulature se prêtait bien à honorer sa mémoire. Cette hypothèse est compatible avec la chronologie des émissions proposée dans le *RIC* IX.

Par contre l'**hypothèse 3**, la plus radicale, nous oblige à supposer que l'émission aux trois lettres (Θ, Φ, K) a commencé non pas après la mort de Valens mais un peu avant. La question est donc la suivante : quand faut-il placer le début de cette émission ?

fig. 3 - *Détail de la titulature*

Fig. 4 - *Détail de la marque d'émission*

6. Voir *RIC* IX, General Introduction, p. xviii.

7. Voir *RIC* IX, p. 92.

8. *Ibid.*, p. 93 : « *Ulrich-Bansa regards them as a posthumous honour paid to the dead emperor* ».

9. Pour une discussion de ce problème, voir CALLU 1986.

10. *RIC* 46c, 6 (coll. Pearce).

Il faut rappeler que plusieurs tentatives ont été faites pour associer chaque sigle (ou « différent monétaire ») à une émission de durée déterminée, sans toutefois arriver à des résultats de portée générale[9]. Un sigle pouvait donc changer après à peine quelques mois ou bien rester inchangé pendant des années et cela sans rapport précis avec les quantités émises. Il paraît logique toutefois de ne pas remonter la frappe de ce type de manière exagérée car, comme nous l'avons dit déjà, l'émission se prolonge au cours du règne conjoint de Gratien, Valentinien II et Théodose.
Or, pour les trois dernières années du règne de Valens (375-378), quand il était associé à Gratien et à Valentinien II, le *RIC* ne connaît pas d'émissions de bronze pour Antioche. Selon nous, c'est précisément de cette période qu'il faudrait dater notre pièce, et par conséquent l'unique exemplaire *RIC* 49. Par rapport à la périodisation proposée dans le *RIC* IX, il faudrait donc déplacer l'émission avec Θ sur Φ dans le champ à gauche et K à droite à la « période 3 », qui doit d'ailleurs être prolongée un peu après l'accession de Théodose, pour pouvoir intégrer le type CONCORDIA AVGGG, frappé à son nom et qui présente, dans le champ, les mêmes lettres (*RIC* 46c, 6).
Les autres émissions avec les trois mêmes lettres situées différemment dans le champ peuvent demeurer dans la « période 4 », c'est-à-dire au cours du règne conjoint de Gratien, Valentinien II et Théodose.

Pour synthétiser, dans l'état actuel des connaissances, nous aurions à Antioche, dans les années 364-383, les émissions d'*aes* 3 suivantes :

PÉRIODE 1 : 364-367 – règne conjoint de Valentinien I et Valens
Frappe de volumes importants (surtout pour Valens) des deux types *Gloria Romanorum* et *Securitas Reipublicae*.
Rien ne change par rapport au *RIC*.

PÉRIODE 2 : 367-375 – règne conjoint de Valentinien I, Valens et Gratien
Frappe de volumes décroissants (Gratien est rarissime) des deux types *Gloria Romanorum* et *Securitas Reipublicae*.
Rien ne change par rapport au *RIC*.

PÉRIODE 3 (prolongée par rapport au *RIC*) **: 375-379 (?) – règne conjoint de Valens, Gratien et Valentinien II jusqu'à la mort de Valens et début du règne conjoint de Gratien, Valentinien II et Théodose**

Deux exemplaires connus dont :
Aes 3 pour Valens (notre exemplaire) ..... Φ sur Θ / K / ANTΓ
Aes 3 pour Gratien (coll. Ulrich-Bansa), *RIC* 49 ..... Φ sur Θ / K / ANTB
Début de la frappe du type *Concordia Auggg* (avec la même marque)[10] ..... Φ sur Θ / K / ANTΓ

PÉRIODE 4 (commence un peu plus tard par rapport au *RIC*) **: 379 (?) - 383 – continuation du règne conjoint de Gratien, Valentinien II et Théodose**

Continuation de la frappe du type *Concordia Auggg* avec les autres marques : Θ/Φ sur K, Θ/Φ, etc.
Début de la frappe des types *Virtus Romanorum* et *Urbs Roma*.

Dans l'hypothèse 3, l'unique exemplaire du *RIC* 49 perdrait son caractère erratique pour s'insérer dans une émission de très faible volume du type *Securitas Reipublicae* qui, contrairement à ce qu'on supposait, n'aurait jamais cessé complètement jusqu'à la mort de Valens. L'émission aurait ensuite logiquement continué jusqu'au début du règne de Théodose sans solution de continuité, avec les mêmes marques utilisées cette fois pour le type *Concordia Auggg*.

L'objectif que nous nous étions proposé n'étant pas celui de trancher définitivement en faveur d'une thèse précise, nous en resterons sur cette interrogation. Les lecteurs disposent désormais des éléments de réflexion en attendant que d'autres découvertes puissent faire pencher la balance en faveur de l'une ou l'autre des trois hypothèses évoquées plus haut.

Bibliographie

ARNALDI 1980
A. ARNALDI, Motivi di celebrazione imperiale su monete ed epigrafi, *RIN* LXXXII, 1980, p. 96-107.

CALLU 1986
J.-P. CALLU, Aspects du quadrimestre monétaire, La périodicité des différents de 294 à 375, *Mélanges de l'École française de Rome. Antiquité* 98/1, 1986, p. 165-216.

RIC VI
C. H. V. SUTHERLAND, *The Roman imperial coinage. Volume VI. From Diocletian's reform (A.D. 294) to the death of Maximinus* (A.D. 313), Londres, 1967.

RIC IX
J. W. E. PEARCE, *The Roman imperial coinage. Volume IX. Valentinien I – Theodosius I*, Londres, 1951.

MONNAIES ET MÉDAILLES

B. FRANCESCHI & FILS

rue Croix de Fer, 10 à B - 1000 Bruxelles

02/ 217 93 95

drusofranceschi@hotmail.com

ACHAT, VENTE ET EXPERTISE

Numismates professionnels depuis 1935

BCEN
52/3
[2015]

Les découvertes numismatiques des fouilles de la place Turgus à Klaipėda (Lituanie) : quelques remarques sur la circulation monétaire dans une ville frontière

par Daumantas KIULKYS[1] & Edvinas UBIS[2]

Résumé : cette étude présente les découvertes numismatiques effectuées au cours des fouilles récentes dans la vieille ville de Klaipėda, au n° 12 de la place Turgus, et esquisse quelques conclusions sur la circulation monétaire dans cette cité, dont l'ancien nom allemand était *Memel*, au cours d'une période s'étendant de la fin du XVe au XXe s.
Un total de 74 monnaies émises dans différents pays d'Europe a été mis au jour. La structure du lot suggère que du XVIe à la fin du XVIIe s., la majorité des espèces circulant localement avait une origine étrangère (Union Polono-lituanienne, Livonie et autres régions). C'est seulement à partir du XVIIIe s. que les monnaies prussiennes commencent à dominer la circulation.

Mots-clefs : monnaies – Klaipėda – Memel – Prusse – Archéologie des Temps modernes

Abstract: the aim of this article is to present the numismatic finds from recent archaeological excavations in the Old Town of Klaipėda, Turgus sq. 12 and to draw some conclusions about coin circulation in Klaipėda (former German name : *Memel*) from the end of the XVth to the XXth century.
A total of 74 coins dating from the end of the XVth to XXth century were found. The discovery of these coins, minted in various locations around Europe, suggests that from the end of the XVIth to the end of the XVIIth century the majority of specimens in local circulation were of foreign origin, from the Polish-Lithuanian Commonwealth, Livonia and other regions. It was only in the XVIIIth century that Prussian coins began to predominate.

Keywords: coins – Klaipėda – Memel – Prussia – Early modern archaeology

fig. 1

Introduction

En 2013, des recherches archéologiques ont été menées par E. Ubis au n° 12 de la place Turgus, dans la vieille ville de Klaipėda, dont l'ancien nom allemand était *Memel* (**fig. 1**).
Au cours de fouilles portant sur une surface de 400 m², un ensemble de 74 monnaies fut découvert dans des niveaux datant de la fin du XVe au XIXe s. (**tabl. 1**)[3]. Comme il s'agit de l'ensemble monétaire le plus important jamais découvert dans cette ville, les auteurs ont décidé de le publier séparément[4]. Ce choix est d'autant plus nécessaire que le numéraire issu des fouilles récentes de Klaipėda n'a guère retenu l'attention des numismates et des archéologues. Cette constatation est renforcée par le fait qu'il n'existe, à ce jour, que cinq mentions de découvertes locales publiées dans la *Bibliographie de la numismatique lituanienne avant 1999* (REMECAS 2001, p. 343) et aucun répertoire exhaustif des trouvailles monétaires effectuées dans sa région[5]. Notre propos consiste en la seule publication des données numismatiques du chantier du n° 12 de la place Turgus, mais également de tenter de définir, grâce à cet ensemble, les grandes lignes de la circulation monétaire à Klaipėda entre le XVe et le XIXe s.

Contexte historique et archéologique

Les fouilles ont été menées dans un faubourg de Klaipėda connu comme la « Rue du Cuir » (en allemand, la « *Leder-gassen* », en lituanien : « *Odų gatvelė* »). La plus ancienne mention conservée relative aux habitants de ce lieu date de la première moitié du XVIe s. Six familles de pêcheurs vivaient alors à cet endroit (ELERTAS 2005, p. 147 ; ZURKALOWSKI 1909, p. 86). Dès cette époque, ce quartier était régi par le château et par le *volost* (une division administrative spécifique à l'Europe orientale). Des personnes exerçant d'autres professions, travailleurs embauchés pour le château de Klaipėda et pour le *volost*, mercenaires et artisans, commencèrent à occuper les lieux dans la seconde moitié du XVIe s. et au début du siècle suivant (GENYS 1988, p. 26 ; ZEMBRICKIS 2002, p. 77).

* English translation (from Lithuanian) by Kotryna Veronika Vainoraitė, traduction française par Jean-Marc Doyen. Les auteurs remercient Charles Euston, Jens-Christian Moesgaard et John Sills pour leur aide.

1. Ph.D. Student, Department of History, Institute of Baltic Region History and Archaeology, Klaipėda University.

2. Ph.D. Student, Department of History, Institute of Baltic Region History and Archaeology, Klaipėda University.

3. Ces monnaies, ainsi que les autres découvertes effectuées au cours de ces fouilles, sont conservées au History Museum of Lithuania Minor, Klaipėda, Lithuania.

4. Les auteurs adressent leurs remerciements à E. Remecas (The National Museum of Lithuania) et K. Pannekeet, ainsi qu'à l'historien V. Safronovas (Klaipėda University).

Fig. 1 - Situation du chantier de fouilles. La carte reprend les données du Lithuanian National Land Service (Ministry of Agriculture).

Tableau 1 - Catalogue des monnaies (identifications de D. Kiulkys, avec la collaboration de E. Remecas, The National Museum of Lithuania).

Tableau 1

No.	Country	Ruler	Denomination	Date	Dating period if exact minting date is unclear	Mint	Metal	Diameter, mm	Weight, g	Type (Catalogue : type)	Archaeological context	Fig.
1	Polish-Lithuanian Commonwealth	Johann Casimir Vasa (1648–1668)	Shilling	?	1659–1665	?	Copper	15	0,93	?	Layer of the 18th c.	
2	Polish-Lithuanian Commonwealth (?)	Johann Casimir Vasa (1648–1668) (?)	Shilling (?)	?		?	–„–	15	0,65	?	Layer of the first half of the 19th c.	
3	The Duchy of Courland and Semigallia	Gotthard Kettler (1561–1587)	Shilling	1575		Mitau	Billon	17	0,68	Haljak 2011 : n°1636	Layer of the 17th c.	Fig. 9
4	The Grand Duchy of Lithuania	Alexander Jagiellon (1492–1506)	Half-groat	?	1495–1503	Vilnius	–„–	20	0,86	Sajauskas & Kaubrys 1993 : n° 65; Ivanauskas 2009 : n° 2AJ4–3	Layer of the 17th c.	Fig. 4
5	–„–	Sigismund II Augustus (1544–1572)	–„–	1559		–„–	–„–	19	0,8	Sajauskas, Kaubrys 1993 : n° 596 (?); Ivanauskas 2009 : n° 4SA87–24.	Layer of the 17th c.	Fig. 5
6	–„–	Sigismund III Vasa (1588–1632)	Two-pence	1620		–„–	–„–	14	0,33	Sajauskas, Kaubrys 1993 : n° 1259–1264; Ivanauskas 2009 : n° 1SV23–23	?	
7	–„–	–„–	Shilling	1623		–„–	–„–	15	0,41	Sajauskas, Kaubrys 1993 : n° 1444–1446, 1448–1450, 1459–1460; Ivanauskas 2009 : n° 2SV92–46 – 2SV96–48, 2SV98–48 – 2SV99–48, 2SV101–49	Layer of the 19th c.	
8	The Kingdom of Poland	Sigismund III Vasa (1587–1632)	Three-half-groat Dreipölcher	1621		Bydgoszcz	–„–	19	1,18	Kopicki 2007 : n° 373	Layer of the 17th c.	Fig. 6
9	–„–	–„–	–„–	–„–		?	–„–	19	0,62	idem	?	
10	–„–	–„–	Six-groat szostak	1625		Kraków	Silver	24,5	2,02	Kopicki 2007 : n° 923	Layer of the 20th c.	Fig. 7
11	–„–	Johann Casimir Vasa (1648–1668)	Shilling	1664		?	Copper	16	0,98	Wolski 2014 : p. 13.	Layer of the 20th c.	
12	–„–	–„–	–„–	166?	1664–1665	?	–„–	15	0,93	Wolski 2014 : p. 13.	Layer of the 17th c.	

13	The Duchy of Livonia (Swedish rule)	Kristina (1632–1654)	–„–	1648		Riga	Billon	15	0,35	Haljak 2011 : n° 1431	Layer of the 17th c.	Fig. 13
14	–„–	–„–	–„–	1649		–„–	–„–	15	0,27	Haljak 2011 : n° 1432a–1432b	Layer of the second half of 17th c.	
15	–„–	–„–	–„–	164?	1644–1649	–„–	–„–	15	0,22	Haljak 2011 : n° 1419–1432b	Layer of the second half of the 17th c.	
16	–„–	–„–	–„–	?	1644–1654	–„–	–„–	15	0,34	Haljak 2011 : n° 1419–1437	Layer of the 17th c. (?)	
17	–„–	–„–	–„–	?	–„–	–„–	–„–	15	0,41	idem	Layer of the second half of the 17th c.	
18	–„–	Karl X Gustav (1654–1660)	–„–	?	1654–1658	–„–	–„–	15	0,32	Haljak 2011 : n° 1438–1442	Layer of the second half of the 17th c.	
19	Duchy of Prussia	Georg Wilhelm (1619–1640)	–„–	1625		Königsberg	–„–	16	0,48	Neumann 1998 : Georg Wilhelm IV–10.113	Layer of the end of the 17th to the first half of the 18th c.	Fig. 15
20	–„–	–„–	–„–	1626		–„–	–„–	15	0,23	idem	Layer of the 18th c.	
21	–„–	Georg Wilhelm (1619–1640) or Friedrich Wilhelm (1640–1688)	–„–	?	1623–1633 or 1653–1655	–„–	–„–	15	0,35	Neumann 1998 : Georg Wilhelm IV–10.113 or Neumann 1998 : Friedrich Wilhelm –11.125	Layer of the 17th c.	
22	–„–	Friedrich Wilhelm (1640–1688)	–„–	1654		–„–	–„–	13,5	0,17	Neumann 1998 : Friedrich Wilhelm –11.122	Layer of the second half of the 17th c.	Fig. 16
23	–„–	–„–	–„–	?	1653–1655	–„–	–„–	15	0,57	idem	?	
24	–„–	–„–	–„–	?	–„–	Königsberg (forgery?)	Billon (?)	15	0,33	idem	Layer of the 17th c.	
25	–„–	–„–	–„–	1669		Königsberg	Billon	16	0,62	Neumann 1998 : Friedrich Wilhelm –11.125	Layer of the end of 17th c. to the first half of 18th c.	
26	–„–	Friedrich III (1688–1701)	–„–	1700		–„–	–„–	15	0,5	Neumann 1998 : Friedrich III –12.35	Layer of the 18th c.	
27	–„–	–„–	Six-groat	1698		–„–	Silver	24,5	2,96	Neumann 1998 : Friedrich III–12.29	Layer of the 18th c.	Fig. 17
28	The Kingdom of Prussia	Friedrich I (1701–1713)	Shilling	1705		–„–	Billon	15,5	0,37	Neumann 1998 : Friedrich I–23	Layer of the 20th c.	Fig. 18
29	–„–	–„–	–„–	–„–		–„–	–„–	15,5	0,42	idem	Layer of the 20th c. (?)	
30	–„–	–„–	–„–	–„–		–„–	–„–	15	0,53	idem	Layer of the 18th c.	

31	–„–	–„–	–„–	1706		–„–	–„–	15	0,39	idem	Layer of the 18th c.	
32	–„–	–„–	–„–	1708		–„–	–„–	15	0,53	idem	Layer of the 18th c.	
33	–„–	–„–	–„–	170?	1701–1709	–„–	–„–	15,5	0,59	idem	Layer of the 20th c.	
34	–„–	Friedrich Wilhelm I (1713–1740)	–„–	1736		–„–	–„–	15,5	0,5	Neumann 1998 : Friedrich Wilhelm I–33	Layer of the 20th c.	
35	–„–	Friedrich II (1740–1786)	–„–	1752		–„–	–„–	15	0,56	Neumann 1998 : Friedrich II–258	?	
36	–„–	–„–	Three-kreuzer	1783		Breslau	–„–	18	1,08	Neumann 1998 : Friedrich II–520	?	
37	–„–	Friedrich Wilhelm II (1786–1797)	Shilling	1793		Königsberg	Copper	20	2,02	Neumann 1998 : Friedrich Wilhelm II–23	Layer of the 19th c.	Fig. 19
38	–„–	–„–	Four-groat	1797		Berlin	Silver	25	1,92	-	Wooden lime slaking box dated to the 19th c.	Fig. 20
39	–„–	Friedrich Wilhelm III (1797–1840)	Pfennig	1828		–„–	Copper	17	0,66	Neumann 1998 : Friedrich Wilhelm III–79	Layer of the 20th c.	
40	–„–	–„–	–„–	1840		–„–	–„–	17	1,24	idem	Layer of the 20th c.	Fig. 21
41	–„–	Friedrich Wilhelm IV (1840–1861)	–„–	1843		–„–	–„–	16	1,07	Arnold, Küthmann & Steinhilber 1993 : n° 92	?	
42	–„–	–„–	–„–	1856		–„–	–„–	16	0,82	-	Layer of the end of 19th c. to the first half of the 20th c.	
43	The County of Reckheim (Protectorate of the Spanish Netherlands)	Ferdinand (1636–1665)	Duit	1642		Reckheim	–„–	19	0,87	Purmer & Wiel 1996 : R51.4	Layer of the 20th c.	Fig. 14
44	Reval (Swedish rule)	Erik XIV (1560–1568)	Shilling	1561		Reval	Billon	17	0,58	Haljak 2011 : n° 1170	Layer of the 17th c.	Fig. 8
45	Riga (Polish-Lithuanian rule)	Sigismund III Vasa (1587–1632)	–„–	1597		Riga	–„–	17	0,67	Kopicki 2007 : n° 1353 ; Haljak 2011 : n° 1064	Layer of the end of 16th c. to the first half of the 17th c.	Fig. 10
46	–„–	–„–	–„–	1598		–„–	–„–	17,5	0,72	Kopicki 2007 : n°1354 ; Haljak 2011 : n° 1066	Layer of the 17th c.	
47	–„–	–„–	–„–	1609		–„–	–„–	18	0,62	Kopicki 2007 : n° 1376 ; Haljak 2011 : n° 1080	Layer of the end of 16th c. to the first half of the 17th c.	

48	–„–	–„–	–„–	?	1588–1609	–„–	–„–	18	0,59	Kopicki 2007 : n° 1340–1366 ; Haljak 2011 : n° 1049a–1079	Layer of the end of 16th c. to the first half of the 17th c.	
49	–„–	–„–	–„–	?	1588–1622	–„–	–„–	17	0,45	Kopicki 2007 : n°1340–1400; Haljak 2011 : n° 1049a–1129.	Layer of the 17th c.	
50	Riga (Swedish rule)	Gustav II Adolf (1611–1632)	–„–	1634		–„–	–„–	14,5	0,22	Haljak 2011 : n° 1479	Layer of the 18th c.	
51	–„–	–„–	–„–	–„–		–„–	–„–	15	0,34	idem	Layer of the 17th c.	
52	–„–	–„–	–„–	163?	1630–1634	–„–	–„–	15,5	0,41	Haljak 2011 : n° 1470–1479	?	
53	–„–	–„–	–„–	?	1621–1634	–„–	–„–	16	0,41	Haljak 2011 : n° 1465–1479	?	
54	–„–	–„–	–„–	?	–„–	–„–	–„–	15,5	0,59	idem	Layer of the 17th c.	
55	–„–	Kristina (1632–1654)	–„–	1639		–„–	–„–	15	0,44	Haljak 2008 : n° 1517–1518.	Layer of the 17th c.	
56	–„–	–„–	–„–	1640		–„–	–„–	15	0,56	Haljak 2011 : n° 1520	Layer of the 17th c.	Fig. 11
57	–„–	–„–	–„–	–„–		–„–	–„–	15	0,32	idem	Layer of the 17th c.	
58	–„–	–„–	–„–	1643		–„–	–„–	15	0,5	Haljak 2011 : n° 1525	Layer of the 17th c.	
59	–„–	–„–	–„–	1648		–„–	–„–	15	0,48	Haljak 2011 : n°1532	Layer of the 17th c.	
60	–„–	–„–	–„–	–„–		–„–	–„–	15	0,35	idem	Layer of the 17th c.	
61	–„–	–„–	–„–	?	1635–1654	–„–	–„–	15	0,22	Haljak 2011 : n° 1511–1540	Layer of the 20th c.	
62	–„–	–„–	–„–	?	–„–	–„–	–„–	16	0,35	idem	Layer of the 17th c.	
63	–„–	–„–	–„–	?	–„–	–„–	–„–	16	0,25	idem	Layer of the 17th c.	
64	–„–	Karl X Gustav (1654–1660)	–„–	?	1654–1660	–„–	–„–	14	0,6	Haljak 2011 : n° 1544–1552	Layer of the 17th c.	
65	–„–	Charles XI (1660–1697)	–„–	1663		–„–	–„–	15	0,41	Haljak 2011 : n° 1572	Layer of the 17th c.	Fig. 12
66	Forgery of Riga shilling	–„–	–„–	1664 (?)		Suceava	Silver plated copper	16	0,2	Haljak 2011 : n° 1602	Layer of the 18th c.	

67	The Russian Empire	Elizabeth I (1741–1762)	Kopek	1759		?	Copper	26	8,06	Семенов 2007 : n° 207.3	?	Fig. 22
68	–„–	Alexander I (1801–1825)	Two kopek	?	1810–1830	?	–„–	29	11,7	Семенов 2007 : n° 198.	Layer of the 20th c.	
69	–„–	–„–	Five kopek	1813		Saint Peters-burg	Silver	15	1,02	Семенов 2007 : n° 167.10	Layer of the 19th c.	
70	The Soviet Union	Mikhail Gor-bachev (1988-1991)	Kopek	1988		?	Brass	15	0,94	Семенов 2012 :n° 7.9.29	Layer of the second half of the 20th c.	
71	–„–	Leonid Brezhnev (1964-1982)	Three kopek	1967		?	–„–	22	2,66	Семенов 2012 : n° 7.7.10	Layer of the 20th c.	
72	?	?	Shilling (?)	?		?	Billon (?)	14	0,23	?	Layer of the 20th c.	
73	?	?	?	?		?	–„–	14	0,21	?	Layer of the 18th c.	
74	?	?	Shilling (?)	?		?	–„–	14	0,31	?	Layer of the 18th c.	

N.B. Nous avons décidé de conserver le tableau dans sa version anglaise d'origine. Dans le texte, les noms des monnaies ont été traduits de la manière suivante : half-groat, four-groat et six-groat : demi gros, quatre gros et six gros (ou *szostak*) ; three-half-groat : « triple demi-gros » ou *Dreipölcher* ; two-pence : double denier ; three-kreuzer : trois kreuzer ; shilling : sol.

De la seconde moitié du XVIIe s. jusqu'au début du XVIIIe s. s'implantèrent de nombreux nouveaux arrivants venant d'Écosse, de Suède, des Pays-Bas et du Danemark (ELERTAS 2005, p. 162 ; ZEMBRICKIS 2002, p. 81–82, 106, 159). En 1692, le faubourg de la « Rue du Cuir » fut rebaptisé la « ville de Friedrich », et ses habitants bénéficièrent du droit de Magdebourg. En 1722-1723, il fut officiellement intégré au territoire de Klaipėda. Après ce rattachement, de nombreux terrains inoccupés furent transformés en jardins et en vergers par des habitants plus aisés : officiers, marchands et fonctionnaires. Le réseau viaire et la densité des constructions croîtront régulièrement à partir de ce moment.

Les fouilles ont révélé l'existence d'un important niveau d'occupation, épais de 1,90 à 2,70 m. Un sol et des fossés de drainage constituent les témoignages les plus anciens. Ces structures datent de la fin du XVIe et du début du XVIIe s., si l'on se réfère aux découvertes de céramique (un fragment d'un récipient en pierre de Frechen, des fragments d'un poëlon tripode, des poêles à frire et d'autres poteries d'origine locale). La partie supérieure de ce sol a livré du matériel typique du XVIIe s. : un pot à onguent du Westerwald, quelques tessons de céramique importée et de très nombreux tessons de céramique locale.
D'après les données de la paléobotanique, il ne semble pas y avoir eu d'activité agricole au cours de cette période. Les niveaux d'occupation et les zones de remblai comprennent des artefacts du XVIIIe s. : quelques tessons de majolique des Pays-Bas, de nombreux fragments de vases importés des rives de la Werra et de la Weser, ainsi que de la majolique de Stettin.

Les restes d'une clôture, marquant les limites de la parcelle, ont été mis au jour. Des traces d'un four à chaux et des fosses à détritus du XIXe s. sont observées dans les angles de cette parcelle, les plus éloignés possible des espaces de vie. Aucune trace probante d'une contruction datable du XIXe s. n'a été mise en évidence, du fait des remaniements ultérieurs. Au XIXe s., ce secteur a été pavé et densément occupé.

Les découvertes monétaires

Les fouilles ont livré 71 monnaies émises entre la fin du XVe et le XXe s. La datation précise des trois dernières pièces s'est avérée impossible en raison de leur piètre état de conservation, bien qu'il soit assuré qu'elles appartiennent à la même période. Il convient de préciser que toutes ces monnaies sont des trouvailles isolées. En majorité, elles datent du XVIIe s., les autres périodes étant moins bien représentées (**fig. 2**), et proviennent d'ateliers répartis dans différents pays d'Europe (**fig. 3**).
Quatre monnaies on été frappées par le grand-duché de Lituanie. La plus ancienne, qui est également la plus précoce du site, est un demi-gros d'Alexandre Jagellon portant une légende gothique (**fig. 4**) ; elle est datable des années 1495-1503 (REMECAS 2002, p. 60). Sa présence dans un niveau du XVIIe s. montre qu'elle a connu une longue période de circulation. Ce phénomène est d'autant moins surprenant que des monnaies du même type étaient encore en usage dans le grand-duché de Lituanie jusqu'au début du XVIIe s. (REMECAS 2007, p. 67). Un autre demi-gros, daté de 1559, a été émis au cours du règne de Sigismond II Auguste (**fig. 5**). Les deux dernières pièces, un double-denier (1620) et un sol (1623) de Sigismond III Vasa, appartiennent au premier quart du XVIIe s. Tous ces exemplaires sont en billon et ont été frappés à Vilnius (Lituanie).

fig. 3

5. La composition et les circonstances de découverte de deux trésors des XVIIe-XIXe s. à Klaipėda figurent dans IVANAUSKAS 1995, p. 316, 320 et TAUTAVIČIUS 2000, p. 167. Des monnaies isolées sont mentionnées dans des rapports de fouilles publiés dans *Archeologiniai tyrinėjimai Lietuvoje* (par ex : BRAČIULIENĖ 2007, p. 326 ; BRAZAITIS 2011, p. 341 ; BRAZAUSKAS 2009, p. 342 ; MASIULIENĖ 2008a, p. 350 ; MASIULIENĖ 2008b, p. 359 ; MASIULIENĖ 2009, p. 351), et dans d'autres ouvrages numismatiques ou archéologiques (par ex. IVANAUSKAS 2001, p. 94 ; ŽULKUS 2002, p. 37, 104 ; BALČIUS 2005, p. 36) ainsi que dans la presse (NABAŽAITĖ 2014). Les découvertes anciennes de monnaies sont rares dans la ville. C'est seulement à une date récente, depuis le développement de l'usage systématique du détecteur de métaux sur des chantiers de fouilles, que des quantités significatives de monnaies ont été mises au jour : 44 ex. des XVIe-XXe s. 12, rue Sukilėliai (en 2010, par Dž. Brazaitis) et 61 pièces des XVIe-XXe s. au 37, rue Turgus (en 2012-2013, par R. Nabažaitė). Ces dernières monnaies sont actuellement conservées au History Museum of Lithuania Minor.

6. Un sol de cuivre corrodé, de Jean II Casimir, dont l'atelier n'a pu être déterminé (Grand-duché de Lituanie ou Pologne) a également été découvert (tabl. 1, n° 1). Un second exemplaire, en mauvais état (tabl. 1, n° 2), appartient peut-être au même type.

7. Kees Pannekeet, *comm. pers.*

8. Ces monnaies sont connues sous le nom de « boratynka », un terme d'argot dérivant du nom du maître de la monnaie royale en charge de la production de cette série, Titus Livius Burattini (SAJAUSKAS & KAUBRYS 1993, p. 351).

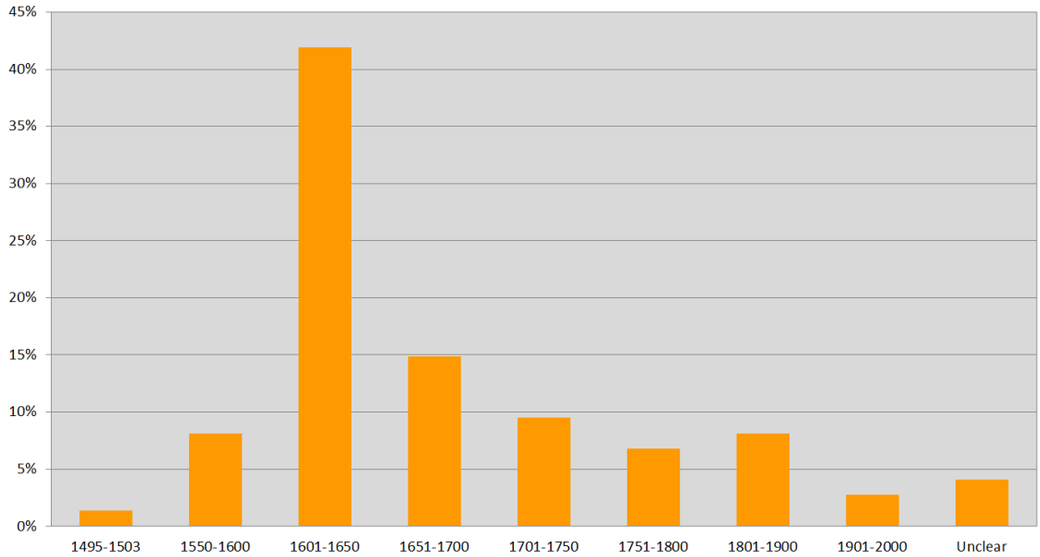

fig. 2

Fig. 2 - Répartition chronologique des monnaies.

Fig. 3 - Localisation des ateliers monétaires de la fin du XVe au XIXe s.

Le monnayage du royaume de Pologne comprend cinq exemplaires. Parmi ceux-ci figurent deux *Dreipölcher* (deux-tiers de gros) de Sigismond III Vasa, dont un exemplaire frappé à Bydgoszcz (**fig. 6**), le second dans un atelier indéterminé. Les autres monnaies sont une pièce de six gros (ou *szostak*) du même souverain, frappée en 1625 à Kraków (Cracovie) en Pologne (**fig. 7**) et deux sols de Jean II Casimir, émis entre 1659 et 1665[6].
Une des découvertes les plus intéressantes est un sol de billon du roi de Suède Éric XIV, frappé en 1561 à Reval, aujourd'hui Talinn, en Estonie (**fig. 8**). Le droit porte le monogramme couronné du souverain et la légende ERI 14 D G REX SW. Cette légende, qui débute par un globe crucigère, est ponctuée de globules. Le revers est illustré par les armes de Livonie dans un motif floral, ceintes de la légende MO NO REVALI 61, avec une étoile initiale et des globules comme ponctuation.
Un sol de billon du XVIe s. de Gotthard Kettler, souverain du duché de Courlande et Sémigalle (Lettonie) (**fig. 9**), se révèle aussi très intéressant. Le droit porte les armes de la famille Kettler, un bouclier marqué du monogramme couronné de Sigismond II Auguste, disposées au-dessus du millésime « 75 » et entourées de la légende MONE NOVA ARGENTE, ponctuée de lis. Le revers figure les armes de Courlande, un lion debout à gauche ceint par la légende DVCAT CVR ET SEMIG ponctuée d'étoiles. Cette dénomination fut frappée pour la première fois en 1575 sur ordre de Gothard Kettler, au moment où débute l'interrègne au sein de l'Union Polono-lituanienne (IVANAUSKAS 1993, p. 6 ; REMECAS 2002, p. 71).
Les monnaies émises dans la ville de Riga (Lettonie) sont abondantes. Les plus anciennes appartiennent également à l'époque de l'Union Polono-lituanienne. Il s'agit de cinq sols de billon de Sigismond III Vasa, dont nous avons pu déterminer le millésime pour trois d'entre eux, à savoir 1597 (**fig. 10**), 1598 et 1609. La date des deux derniers n'a pu être précisée à cause de leur corrosion ; ils appartiennent plus largement aux années 1588-1621.
D'autres émissions de Riga frappées sous domination suédoise font partie des découvertes. Il s'agit de seize sols de billon produits entre 1621 et 1663. Cinq datent du règne de Gustave II Adolf (1611-1632), cinq autres de celui de Christine (1632-1654, **fig. 11**), un de Charles X Gustave (1654-1664) et un dernier de Charles XI (1660-1697, **fig. 12**). Ces petites dénominations ont été produites à partir de 1621, lorsque les Suédois reprirent la ville de Riga (HALJAK 2011, p. 227).
Six sols de billon de Livonie ont été frappés dans le monastère de Riga entre 1644 et 1658. Cinq appartiennent au règne de Christine (1632-1654, **fig. 13**) et le dernier à celui de Charles X Gustave (1654-1660). Il est intéressant de noter que parmi ces découvertes ne figure qu'un seul faux sol de Riga, et aucun de Livonie. Ce fait est d'autant plus étonnant que de telles contrefaçons se rencontrent souvent dans les villes relevant de l'ancienne Union Polono-lituanienne comme à Vilnius, dans le palais des grands-ducs de Lituanie (REMECAS 2009, p. 123-124), à Gdańsk (Pologne) (PASZKIEWICZ 2013, p. 332-333), etc. On suppose que ces imitations, produites à grande échelle, sont la cause de l'interruption de la production des véritables sols de Riga, en 1665 (HALJAK 2011, p. 271). L'unique contrefaçon découverte lors de la fouille de la place Turgus a probablement été frappée dans la ville de Suceava, dans l'actuelle Roumanie (*ibid*., p. 277).

La plus intéressante et la plus rare de toutes les monnaies découvertes est un « duit » (liard) de cuivre, frappé en 1642 dans le comté de Rekem (ou Reckheim), actuellement intégré à la commune de Lanaken, dans la province belge du Limbourg (**fig. 14**). Le droit porte les armoiries de la ville d'Utrecht entourées de festons. La légende du droit, au cœur d'une couronne de feuilles, se lit FRI/.CIR/1642. L'abréviation FRI/CIR peut être développée en « Ferdinandus Romanorum Imperator Cometatus Imperialis Reckheimensis » (Ferdinand, empereur romain du comté impérial de Rekem), ou plus vraisemblablement « FeRdInandis Comes In Reckeim » (Ferdinand, comte de Rekem) (DE MEY 1976, p. 104, n° 229). Cette légende témoigne que le comte de Rekem revendiquait le droit de battre monnaie au nom du Saint-Empire. Il est intéressant de relever qu'il s'agit de l'unique exemplaire de ce type actuellement connu portant une date (1642) . Les petites dénominations de cette région – le sud des Pays-Bas et la Belgique – se rencontrent très rarement sur le territoire de l'actuelle Lituanie (KVIZIKEVIČIUS 2002, p. 218). Les monnaies d'argent constituant de plus fortes valeurs sont plus fréquentes, tout en demeurant des trouvailles exceptionnelles (IVANAUSKAS & BALČIUS 1993).

Parmi les découvertes de la place Turgus figurent plusieurs monnaies du duché de Prusse. La majorité se compose de sols de billon : deux remontent au règne de Georg Wilhelm (1619-1640, **fig. 15**), cinq à celui de Friedrich Wilhelm (1640-1688 ; **fig. 16**) et un dernier à celui de Friedrich III (1688-1701). Un autre appartient soit au règne de Georg Wilhelm ou de Friedrich Wilhelm, mais son état de conservation ne permet pas de trancher. Une monnaie d'argent de six gros (*szostak*) de Friedrich III, frappée en 1700, est aussi recensée (**fig. 17**).
Les monnaies frappées aux XVIIIe et XIXe s. par le royaume de Prusse, constituent plus de la moitié de l'ensemble découvert lors des fouilles. Près de la moitié environ de ces pièces est constituée de cuivres et de sols de billon frappés à Könisgberg (duché de Prusse) au cours du XVIIIe s. Six monnaies sont au nom de Friedrich I (1701-1713, **fig. 18**), une à celui de Friedrich Wilhelm I (1713-1740), une de Friedrich II (1740-1786) et une dernière de Friedrich Wilhelm II (1786-1797, **fig. 19**).

Les autres monnaies prussiennes du XVIIIe s. sont moins fréquentes. Nous avons relevé une pièce de trois kreutzers frappée en 1797 à Breslau, en Silésie, par Friedrich II, et une monnaie d'argent de quatre gros de Friedrich Wilhelm II émise à Berlin en 1797 (**fig. 20**). Au XIXe s., les monnaies de Prusse consistent en quatre deniers de cuivre, deux relevant du règne de Friedrich Wilhelm III (1797-1840 ; **fig. 21**), deux autres de celui de Friedrich Wilhelm IV (1840-1861).

Trois pièces seulement sont originaires de l'empire russe. La plus ancienne est un *kopek* d'Elizabeth I frappé en 1759 (**fig. 22**). Les deux autres exemplaires appartiennent au XIXe s. : un pièce de deux *kopeks* et une de cinq *kopeks*, toutes deux frappées durant le règne d'Alexandre I (1801-1825). Il faut noter que la pièce de cinq *kopeks* est percée et a dû servir de pendentif.

Suite à leur examen, il est clair que la majorité des trouvailles est constituée de petites monnaies, essentiellement des sols. Seules quelques exemplaires appartiennent aux dénominations de taille moyenne : une pièce polonaise de six gros de Sigismond III Vasa, une prussienne de quatre gros de Friedrich Wilhelm, et une de six gros de Friedrich III. Ce phénomène n'est guère surprenant puisque la majorité des espèces circulant au cours de cette période sont des petites dénominations de billon et de cuivre qui, statistiquement, ont plus de chances d'avoir été perdues. En théorie, certaines de ces pièces peuvent avoir été mises au rebut pour diverses raisons (les monnaies considérées comme contrefaites, celles originaires d'autres États, celles interdites à la circulation par le pouvoir en place, etc.). La nature des trouvailles monétaires effectuées au cours de ces fouilles et lors des recherches plus récentes contraste avec l'image fournie par les quelques trésors découverts

dans la région de Klaipėda. Ces thésaurisations concernent des pièces de taille moyenne comme celles de six gros, ou de grandes dénominations comme le thaler (IVANAUSKAS 1995, p. 316, 320 ; TAUTAVIČIUS 2000, p. 167). Ce lot de 71 monnaies isolées se révèle donc une source d'informations de première importance pour notre connaissance de la circulation monétaire, particulièrement celles des espèces de petite valeur (REMECAS 2000, p. 53).

La circulation monétaire à Klaipėda de la fin du XVIe au XIXe s.

Les monnaies décrites ci-dessus ne constituent évidemment qu'une partie infime du numéraire alors en circulation. Dès lors, elles ne reflètent que partiellement la diversité du stock monnayé disponible et en usage. La quantité de monnaies retrouvée, leur comparaison avec des sources écrites et avec des trouvailles effectuées dans d'autres quartiers de Klaipėda et de ses alentours nous conduit à certaines conclusions quant à la nature de la circulation monétaire régionale. Certaines tendances apparaissent lorsque les trouvailles isolées sont cataloguées en fonction de leur origine et de leur date de frappe (**fig. 23**). Le premier élément remarquable est que, malgré l'appartenance de Klaipėda au royaume de Prusse depuis la première moitié du XVIe s., la plus ancienne monnaie prussienne découverte sur le site date seulement de 1625. Toutes les monnaies antérieures proviennent soit du royaume de Pologne, soit du grand-duché de Lituanie, soit des régions diverses de Livonie. Ce constat montre que de la fin du XVIe s. jusqu'au premier quart du siècle suivant, la majorité des monnaies en circulation était d'origine étrangère, du moins pour les plus petites dénominations.

Ce phénomène doit probablement être mis en relation avec la réforme monétaire menée entre 1526 et 1530. Celle-ci a en effet créé une union monétaire entre le royaume de Pologne et le duché de Prusse, son vassal (avant 1660). Lorsque cette union fut établie, le système monétaire en vigueur en Prusse fut réformé et directement lié à celui du royaume de Pologne.
Cinquante ans plus tard, en 1580, le grand-duché de Lituanie et la Livonie furent intégrés dans cette grande union (PASZKIEWICZ 2013, p. 325). La conséquence en fut que leurs monnaies, depuis la fin du XVIe jusqu'au premier quart du XVIIe s., eurent un cours légal dans le royaume de Pologne. Les dénominations qui appartiennent à ce groupe, découvertes lors des fouilles de la place Turgus, sont celles qui ont été émises par Sigismond III Vasa (1588-1632), régnant à la fois sur le royaume de Pologne, le grand-duché de Lituanie et la ville de Riga.

Les monnaies frappées avant l'union monétaire (les demi-gros d'Alexandre Jagellon et de Sigismond II Auguste) demeurèrent probablement en usage à cause de leur valeur intrinsèque supérieure à celle de leurs équivalents polonais. C'est sans doute pour cette raison qu'on retrouve en circulation un sol d'Éric XIV, frappé en 1561 dans la ville de Reval.

Le fait qu'aucune monnaie prussienne antérieure à 1625 ne fut récoltée au cours des fouilles montre qu'elles ne représentaient qu'un pourcentage minime de la circulation entre la fin du XVIe s. et le premier quart du siècle suivant. On peut du reste observer que ces monnaies ne se rencontrent ailleurs qu'en quantités limitées, ce qui indique pour cette époque une faible production. Ainsi, parmi les dénominations issues des fouilles du 37 de la rue Turgus à Klaipėda ne figurait aucune monnaie de Prusse des XVIe et XVIIe s. (Raimonda Nabažaitė, *comm. pers.*). Sur l'ensemble du territoire de l'actuelle Lituanie (données antérieures à 2002), les espèces prussiennes de la fin du XVIe s. sont extrêmement rares (REMECAS 2002, p. 72). Elles le sont tout autant dans les trouvailles de Gdańsk (PASZKIEWICZ 2013, p. 325). À partir du deuxième et du troisième quart du XVIIe s., la situation évolue et nous constatons qu'il existe plus de monnaies prussiennes en circulation. En témoignent les sept sols prussiens provenant de la place Turgus. Toutefois, la majorité de la petite monnaie en usage est d'origine étrangère puisque nous avons recensé 22 sols de billon (pour Riga et la Livonie) frappés dans l'atelier de Riga, alors sous contrôle suédois.
Il est probable que de grandes quantités de ces monnaies arrivèrent à Klaipėda entre 1629 et 1635, alors que la ville se trouvait sous le contrôle de la Suède (ZEMBRICKIS 2002, p. 105, 108). Les plus anciens sols de Riga sont datés de 1634, précisément durant cette période. Une telle abondance était prévisible compte tenu du volume de leur production : de 1644 à 1655, l'atelier de Riga a produit plus 1.200.000 sols (REMECAS 2003, p. 84). En outre, et à cause de l'absence de toute production locale dans le deuxième quart du XVIIe s., ces sols étaient particulièrement appréciés sur le territoire du grand-duché de Lituanie (REMECAS 2003, p. 83). Ceux recueillis à Klaipėda proviennent non seulement de Livonie, mais également du grand-duché de Lituanie et du royaume de Pologne, comme nous l'avons vu plus haut.
Il est étonnant de noter que fort peu de sols de Johann Casimir Vasa ont été découverts lors de ces fouilles alors qu'ils sont couramment récoltés dans le reste de la Lituanie actuelle. De telles monnaies ont été produites en grand nombre : on estime qu'entre 1659 et 1666, le grand-duché de Lituanie et le royaume de Pologne en ont émis plus de 1.500.000 exemplaires (Juknevičius & Remecas 2008, p. 39). Trois ou quatre d'entre eux portent la date de 1660, l'année même où le duché de Prusse acquit sa pleine souveraineté (nous avons vu plus haut qu'il était précédemment un simple vassal de la Pologne) (ZEMBRICKIS 2002, p. 115). Après cet événement, le monnayage de cuivre de l'Union Polono-lituanienne fut retiré de la circulation (PASZKIEWICZ 2013, p. 327) et son usage devint même illégal lors des transactions officielles. En outre, la frappe de monnaie de cuivre débuta en Prusse beaucoup plus tard, vers la fin du XVIIIe s. (REMECAS 2000, p. 63). Les habitants de Klaipėda, comme d'ailleurs ceux de Prusse, trouvèrent ces monnaies de cuivre très inhabituelles et peu fiables. Ceci suggère que ces sols de cuivre de Johann Casimir Vasa ne circulèrent que peu de temps dans la ville et dans sa région. Il est possible que les monnaies récoltées lors de la fouille aient été purement et simplement mises au rebut et jetées, plutôt que d'avoir été réellement perdues. C'est sans doute ce qui s'est produit avec le liard (*duit*) de cuivre du comté de Rekem. Cette monnaie est très vraisemblablement arrivée avec des immigrants originaires des Pays-Bas, dont certains sont connus pour avoir habité dans le faubourg de la « Rue du Cuir » (ELERTAS 2005, p. 162).

La majorité des monnaies découvertes datant du XVIIe s. à la fin du XVIIIe s. sont des frappes locales prussiennes. L'unique exception est le *kopek* d'Elisabeth I, émis dans l'empire russe en 1759. La date de cette pièce coïncide avec la période d'occupation russe de 1757 à 1762 ; elle n'a probablement pas atteint Klaipėda grâce au commerce, mais plutôt par l'intermédiaire de soldats russes. Les découvertes laissent supposer que le monnayage de billon et de cuivre d'origine prussienne dominait encore la circulation. Parmi les 35 monnaies datant du XVIIIe s. découvertes au n° 12 de la rue Sukilėliai, toujours à Klaipėda, trois seulement avaient une origine étrangère, les 32 restantes étant prussiennes. Bien entendu, cela ne signifie pas qu'aucune monnaie antérieure, d'une autre origine, ne subsistait pas dans la circulation. Cependant, les données quantitatives relatives aux autres secteurs de Klaipėda nous permettent de conclure que le numéraire d'origine exogène ne représentait au XVIIIe s. qu'un faible pourcentage du numéraire en usage. L'analyse de la circulation des monnaies du XIXe s. est compliquée en raison du faible nombre de trouvailles. Les couches archéologiques

les plus récentes, où des monnaies de cette période devraient être abondantes, recèlent de très nombreux objets métalliques qui n'ont pas favorisé les prospections systématiques. Seulement six monnaies du XIXe s. ont été découvertes : quatre prussiennes et deux russes. Ce nombre est trop limité pour pouvoir affirmer que ces deux monnayages circulaient concurremment à cette époque.

Conclusions

Nos conclusions sur la circulation monétaire à Klaipėda de la fin du XVIe au XIXe s. doivent être considérées comme provisoires. L'ensemble monétaire étudié nous aide tout au plus à caractériser la circulation des plus petites dénominations (billon/cuivre). Toutes les hypothèses avancées ici seront sans doute revues lors de découvertes nouvelles.

– Au cours des fouilles archéologiques menées en 2013 dans la vieille ville de Klaipėda, au n° 12 de la place Turgus, ont été découvertes 74 monnaies, dont 71 appartiennent à une période allant du XVe au XXe s., la date précise des trois dernières n'ayant pu être déterminée. Toutes sont des trouvailles isolées : aucun ensemble ou dépôt n'a été observé.
– Chronologiquement parlant, la majorité du numéraire retrouvé relève du XVIIe s.
– Les monnaies qui se placent entre le XVe et le XIXe s. sont originaires de différents États européens : le grand-duché de Lituanie (4 ex.), le royaume de Pologne (5 ex.), Reval (1 ex.), le duché de Courlande et Sémigalle (1 ex.), Riga (21 ex.), le duché de Prusse (9 ex.), le duché de Livonie (6 ex.), le comté de Rekem (1 ex.), le royaume de Prusse (15 ex.), l'empire de Russie (3 ex.).
– Les plus petites dénominations (sols, deniers, etc.) sont majoritaires ; nous n'avons découvert que peu de dénominations plus importantes (une pièce de quatre gros et une de six gros).
– Ces monnaies permettent une analyse de la circulation à Klaipėda des plus petites dénominations, de la fin du XVIe jusqu'au XIXe s. De la fin du XVIe jusqu'au premier quart du XVIIe s., la majorité des monnaies qui circulent sont d'origine étrangère : elle viennent de l'Union Polono-lituanienne et de la Livonie. À partir du second quart du XVIIe s., la circulation accueille un nombre croissant d'espèces venant de Prusse. Toutefois, la majorité se compose encore et toujours de monnaies étrangères. La situation change de manière significative au début du XVIIIe s., lorsque la majorité du monnayage est originaire du royaume de Prusse. Cette situation semble perdurer au XIXe s.

fig. 4

fig. 5

fig. 6

fig. 7

fig. 8

fig. 10bis (éch. 2 : 1)

fig. 9

fig. 10

Fig. 4 - Grand-duché de Lituanie : Alexandre Jagellon (1492-1506), demi-gros, 1495-1503. Atelier de Vilnius, billon, 20 mm, 0,86 g.

Fig. 5 - Grand-duché de Lituanie : Sigismond II Auguste (1544-1572), demi-gros, 1559. Atelier de Vilnius, billon, 19 mm, 0,8 g.

Fig. 6 - Royaume de Pologne : Sigismond III Vasa (1587-1632), deux-tiers de gros, 1621. Atelier de Bydgoszcz, billon, 19 mm, 1,18 g.

Fig. 7 - Royaume de Pologne : Sigismond III Vasa (1587-1632), six gros, 1625. Atelier de Kraków, argent, 24,5 mm, 2,02 g.

Fig. 8 - Reval (occupation suédoise) : Eric XIV (1560-1568), denier, 1561. Atelier de Reval, billon, 17 mm, 0,58 g.

Fig. 9 - Royaume de Curlande et Sémigalle : Kettler (1561-1587), denier, 1575. Atelier de Mitau, billon, 17 mm, 0,68 g.

Fig. 10 - Riga (occupation polono-lithuanienne) : Sigismond III Vasa (1587-1632), denier, 1597. Atelier de Riga, billon, 17 mm, 0,67 g.

fig. 11

fig. 12

fig. 13

fig. 14

fig. 15

fig. 16

fig. 17

fig. 18

fig. 19

fig. 20

fig. 21

fig. 22

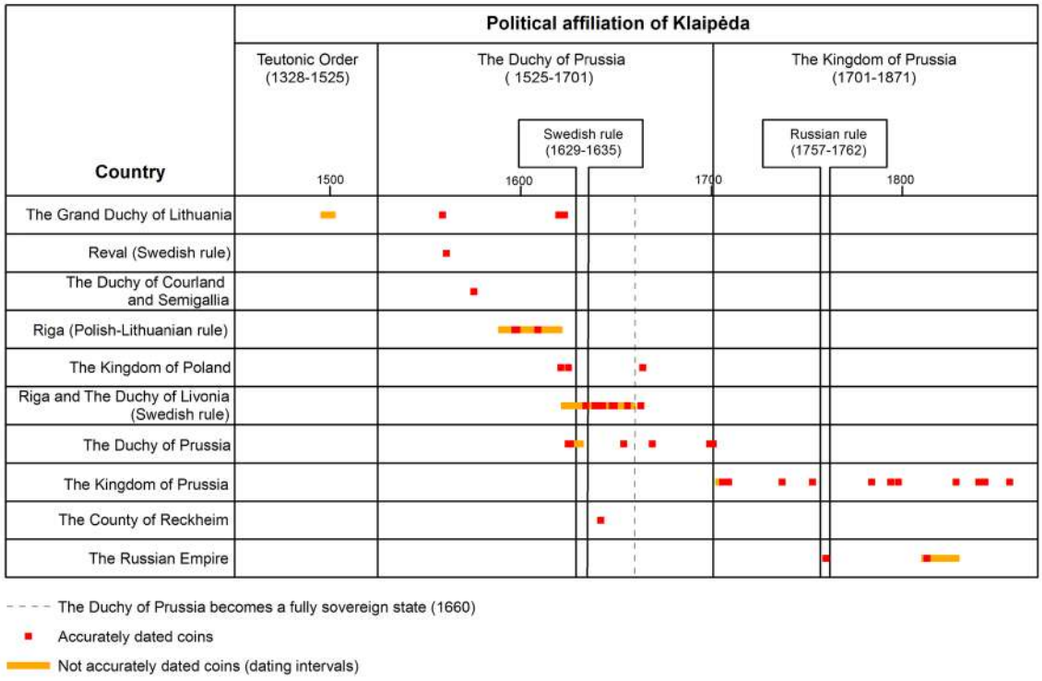

fig. 23

Fig. 11 - Riga (occupation suédoise) : Christine (1632-1654), shilling, 1640. Atelier de Riga, billon, 15 mm, 0,56 g.

Fig. 12 - Riga (occupation suédoise) : Karl XI (1660-1697), shilling, 1663. Atelier de Riga, billon, 15 mm, 0,41 g.

Fig. 13 - Duché de Livonie (occupation suédoise) : Christine (1632-1654), shilling, 1648. Atelier de Riga, billon, 15 mm, 0,35 g.

Fig. 14 - Comté de Rekem (Pays-Bas espagnols) : Ferdinand (1636-1665), duit, 1642. Atelier de Rekem, cuivre, 19 mm, 0,97 g.

Fig. 15 - Duché de Prusse : Georg Wilhelm (1619–1640), shilling, 1625. Atelier de Königsberg, billon, 16 mm, 0,48 g.

Fig. 16 - Duché de Prusse : Friedrich Wilhelm (1640–1688), denier, 1654. Atelier de Königsberg, billon, 13,5 mm, 0,17 g.

Fig. 17 - Duché de Prusse : Friedrich III (1688–1701), six gros, 1698. Atelier de Königsberg, argent, 24,5 mm, 2,96 g.

Fig. 18 - Royaume de Prusse : Friedrich I (1701–1713), denier, 1705. Atelier de Königsberg, billon, 15,5 mm, 0,37 g.

Fig. 19 - Royaume de Prusse : Friedrich Wilhelm II (1786–1797), denier. 1793. Atelier de Königsberg, cuivre, 20 mm, 2,02 g.

Fig. 20 - Royaume de Prusse : Friedrich Wilhelm II (1786–1797), quatre gros, 1797. Atelier de Berlin, argent, 25 mm, 1,92 g.

Fig. 21 - Royaume de Prusse : Friedrich Wilhelm III (1797–1840), denier, 1840. Atelier de Berlin, cuivre, 17 mm, 1,24 g.

Fig. 22 - Empire de Russie : Elizabeth I (1741–1762), *kopek*, 1759. Cuivre, 26 mm, 8,06 g.

Fig. 23 - Répartition des monnaies en fonction de leur date et de leur origine.

Bibliographie

ARNOLD, KÜTHMANN & STEINHILBER 1993
P. ARNOLD, H. KÜTHMANN & D. STEINHILBER. *Großer deutscher Münzkatalog von 1800 bis Heute*, München, 1993.

BALČIUS 2005
M. BALČIUS, Lietuvos uostamiesčių piniginės rinkos ypatumai XVI a., *Acta Historica Universitatis Klaipedensis XI*, 2005, p. 35-40.

BRAČIULIENĖ 2007
R. BRAČIULIENĖ, Tyrinėjimai Žvejų gatvėje, *Archeologiniai tyrinėjimai Lietuvoje 2006 metais*, 2007, p. 325-328.

BRAZAITIS 2011
D. BRAZAITIS, Tyrimai Sukilėlių gatvėje 12, *Archeologiniai tyrinėjimai Lietuvoje 2010 metais 2011*, p. 339-343.

BRAZAUSKAS 2009
M. BRAZAUSKAS, *Tyrinėjimai Klaipėdos senamiestyje, Archeologiniai tyrinėjimai Lietuvoje 2008 metais 2009*, p. 340-345.

DE MEY 1976
J. DE MEY, *Les monnaies de Reckheim (1340 ?-1720)*, Bruxelles, 1976[2] (*Numismatic Pocket 6)*.

ELERTAS 2005
D. ELERTAS, Odų gatvelė – Odų gatvelės priemiestis – Friedrichstadtas, *Acta Historica Universitatis Klaipedensis* XI, 2005, p. 146-172.

GENYS 1988
J. GENYS, Klaipėdos Frydricho priemiesčio urbanistinė raida XVI-XVIII amžiais, *Architektūros paminklai* 11, 1988, p. 25-32.

HALJAK 2011
G. HALJAK, Livonian coins: *XIII-XVIII century. Part II: Kingdoms. Livonian coins from XVI-XVIII century*, Tallinn, 2011.

IVANAUSKAS 1993
E. IVANAUSKAS, Nepaprastųjų aplinkybių Kuršo ir Livonijos monetų kalyba 1578-1579 m, *Voruta* Gruodžio 1-8, n° 45, 1993, p. 6-7.

IVANAUSKAS 1995
E. IVANAUSKAS, *Lietuvos pinigų lobiai. Paslėpti 1390-1865 metais*, Vilnius, 1995.

IVANAUSKAS 2001
E. IVANAUSKAS, *Monetos ir žetonai Lietuvos senkapiuose :1387-1850*, Vilnius, 2001.

IVANAUSKAS 2009
E. IVANAUSKAS, *Coins of Lithuania 1386-2009*, Vilnius, 2009.

IVANAUSKAS & BALČIUS 1993
E. IVANAUSKAS & M. BALČIUS, The circulation of coins from The Southern Low Countries in Lithuania from the 17th to 19th century, *Revue belge de Numismatique CXXXIX*, 1993, p. 83-104.

JUKNEVIČIUS & REMECAS 2008
A. JUKNEVIČIUS & E. REMECAS, Kėdainių monetų lobis (1666-2006), *Numizmatika 7-8*, 2008, p. 37-44.

KOPICKI 2007
E. KOPICKI, *Monety Zygmunta III Wazy*, Szczecin, 2007.

KVIZIKEVIČIUS 2002
L. KVIZIKEVIČIUS, Zapyškio senamiesčio numizmatinė medžiaga, *Archeologiniai tyrinėjimai Lietuvoje 2000 metais*, 2002, p. 218-219.

MASIULIENĖ 2008a
I. MASIULIENĖ, Tyrinėjimai Kurpių g. 3, *Archeologiniai tyrinėjimai Lietuvoje 2007 metais*, 2008, p. 341-354.

MASIULIENĖ 2008b
I. MASIULIENĖ, *Tyrinėjimai Tiltų g. 26A, Archeologiniai tyrinėjimai 2007 metais*, 2008, p. 354-360.

MASIULIENĖ 2009
I. MASIULIENĖ, Sklypas Kurpių g. 3, *Archeologiniai tyrinėjimai 2008 metais*, 2009, p. 345-353.

NABAŽAITĖ 2014
R. NABAŽAITĖ, Pamestos senųjų klaipėdiečių monetos, *Vakarų ekspresas*, liepos 4, 2014, p. 1, 7-8.

NEUMANN 1998
B. NEUMANN, *Brandenburg-preußische Münzprägungen unter der Herrschaft der Hohenzollern 1415-1918. Band I-II*, Köln, 1998.

PASZKIEWICZ 2013
B. PASZKIEWICZ, *Moneta w dawnym Gdańsku: Badania archaeologiczne w latach 1997-2009*, Gdańsk, 2013.

PURMER & WIEL 1996
D. PURMER & H. J. V. D. WEIL, *Handboek Nederlands kopergeld van 1523—1797* : *koperen munten geslagen in de voormalige provincies, steden en heerlijkheden*, Vriezenveen, 1996.

REMECAS 2000
E. REMECAS, XVIII a. monetų apyvarta dabartinės Lietuvos teritorijoje, *Pinigų Studijos 2*, 2000, p. 53-69.

REMECAS 2001
E. REMECAS, *Lietuvos numizmatikos bibliografija 1815-1999*, Vilnius, 2001.

REMECAS 2002
E. REMECAS, XVI a. pinigų apyvarta dabartinės Lietuvos teritorijoje, *Pinigų Studijos 2*, 2002, p. 58-77.

REMECAS 2003
E. REMECAS, Numizmatiniai radiniai. In V. URBANAVIČIUS (ed.), *Vilniaus žemutinės pilies rūmai (1996-1998 metų tyrimai)*, Vilnius, 2003.

REMECAS 2007
E. REMECAS, Aleksandro Jogailaičio monetų radiniai – Vilniaus žemutinės pilies raidos atspindys. In D. Steponavičienė (ed.), *Lietuvos Didysis kunigaikštis ir jo epocha*, Vilnius, 2007.

SAJAUSKAS & KAUBRYS 1993
S. SAJAUSKAS & D. KAUBRYS, *Lietuvos Didžiosios Kunigaikštystės numizmatika*, Vilnius, 1993.

SCHÖN 2007
G. SCHÖN, *Deutscher Münzkatalog 18. Jahrhundert : 1700 - 1806, Deutschland, Österreich, Schweiz*, Battenberg, 2007.

TAUTAVIČIUS 2000
A. TAUTAVIČIUS, 1919–1940 m. Lietuvoje rasti XV a. pabaigos – XIX a. pirmosios pusės monetų lobiai, *Numizmatika* 1, 2000, p. 161-176.

WOLSKI 2014
C. WOLSKI, *Przewodnik po szelągach Kazimierza Wazy z lat 1659-1666 dla początkujących: podstawowe typy i odmiany*, Lublin, 2014.

ZEMBRICKIS 2002
J. ZEMBRICKIS, *Klaipėdos karališkojo Prūsijos jūrų ir prekybos miesto istorija*. *I tomas*, Klaipėda, 2002.

ŽULKUS 2002
V. ŽULKUS, *Viduramžių Klaipėda*, Vilnius, 2002.

ZURKALOWSKI 1909
E. ZURKALOWSKI, Neue Beiträge zur Geschichte der Stadt Memel, *Altpreussische Monatsschift* 46, 1909, p. 82–115.

СЕМЕНОВ 2007
В. СЕМЕНОВ, *Монеты России 1700-1917 гг. Редакция 9*, Санкт-Петербург, 2007.

СЕМЕНОВ 2012
В. СЕМЕНОВ, *Каталог-справочник. Монеты РСФСР, СССР и России 1921-2013 годов. Редакция 34*, Санкт-Петербург, 2012.

Recension

Alessandro CAVAGNA, *La crisi dello Stato tolemaico tra inflazione e svalutazione del denaro,* Milan, Cisalpino Editore, 2010 (*Acta e Studia* 7), 8°, 301 p., ill. ISBN 978-88-205-1001-5. Prix : 32 €.

Alessandro Cavagna est le secrétaire de rédaction de la *Rivista Italiana di Numismatica e Scienze Affini*. Il est l'auteur de divers articles et recensions dans des revues et dans des publications spécialisées. Il élabore cet ouvrage en revisitant la thèse de doctorat qu'il avait soutenue, en 2008, à l'École Supérieure d'Histoire de Saint Marin.
En préambule, il rappelle que la dévaluation monétaire, en période d'inflation, conduit à un appauvrissement de toutes les classes de la société, au développement de la corruption, à la famine, et à l'ascension de personnages équivoques. Il se réfère à la crise qui sévit en Allemagne après la première guerre mondiale et décrit la fantastique hausse des prix qui suivit la dévaluation du Mark. Il rapporte notamment qu'en ces périodes, les « salaires » payés en nature permettaient de mieux résister à la pression inflationniste.
Il définit l'inflation par une augmentation de la monnaie en circulation, ce qui conduit à une augmentation du prix des produits et des services. Dans l'Antiquité, les États usèrent de trois méthodes pour augmenter la quantité de monnaies circulantes : d'abord, en altérant le titre de la monnaie, ensuite, en en allégeant le poids et, enfin, en en changeant la valeur nominale. Ce n'est que dans la troisième situation qu'apparaîtrait une hausse des prix.
A. Cavagna fait allusion à la théorie quantitative de la monnaie, exprimée par la formule de Fisher soit :

$MV = PT$
(avec M = le stock de monnaie en circulation, P = le niveau des prix, V = la vitesse de circulation de la monnaie et T = le volume des transactions).

Il faut traduire : MV = le flux de monnaie dépensé, et PT = la valeur nominale des paiements (transactions). Toute variation de la quantité de monnaie en circulation dans l'économie ΔM implique une variation proportionnelle du niveau général des prix ΔP. Exemple : si les autorités monétaires décident d'augmenter la masse monétaire de 5 %, alors les prix augmenteront automatiquement de 5 %.

A. Cavagna fonde son ouvrage sur l'étude de *papyri* gréco-romains conservés à Turin, à Paris, à Londres et à Berlin. Il s'emploie avec moult détails et références à trouver un maximum d'informations sur ce qui nous apparaît comme une « crise monétaire » importante sous le règne des Ptolémées. Il s'interroge sur ce que nous devons chercher dans les *papyri* et en quoi ceux-ci sont en mesure de nous expliquer la circulation monétaire. Il aborde les informations rapportées par ces *papyri* à différentes époques, relevant des notes entre des commerçants, retenant des prix, en particulier celui du blé, le montant d'amendes, des frais de douane. Une analyse de l'évolution du prix du blé est établie jusqu'à la fin du règne des Ptolémées. Cavagna attribue une grande importance à cette évolution, à ce paramètre.
Le blé en Égypte est le seul produit qui puisse offrir une approche concrète et digne de considération quant à l'étude de son prix parce que le monde égyptien est riche en cette ressource, que le blé reste dans le temps de qualité équivalente, et qu'il demeure un élément d'échange parallèle à l'usage de la monnaie. De plus, on peut imaginer que la vente du blé est soumise à un contrôle de l'État. Cavagna pense que la monnaie et le blé sont les deux pôles de la structure du change en Égypte. Ainsi, contrôler l'un équivaut à contrôler l'autre. Au IIIe s. av. J.-C. le prix du blé était de 2 drachmes d'argent pour une mesure (*artaba*). Un document daté de 209 av. J.-C., estime cette même mesure de blé à 6 drachmes, et en 129 à 1000 drachmes. Nous apprenons qu'en 1929, Angelo Segrè soutenait que le règne de Ptolémée IV connut un processus inflationniste important. Il semblerait, en accord avec la règle de Fisher développée plus haut, que la charge inflationniste aurait été causée par l'afflux de numéraire (M de Fisher) et une production en baisse (T de Fisher) ; ce qui expliquerait l'augmentation des prix entre 222 et 216 av. J.-C.

Au début du XIXe s., les données fournies par la lecture des *papyri* conservés à Turin, amèneraient la preuve que la crise que connut l'Égypte dans sa période ptolémaïque aurait été causée par une altération du titre du tétradrachme et par une modification du rapport de valeur entre l'argent et le bronze, soit une dévaluation de la drachme de bronze par rapport à la drachme d'argent. L'étude nous propose une approche des rapports de valeur. L'auteur rappelle la loi du 7 germinal de l'An X, qui établit le rapport or-argent à 1:15 ½, et à 1:40 pour le rapport argent-bronze, et souligne l'idée de Michel Hennin qu'un état monétisé se devait d'ancrer sur un seul métal la valeur des autres monnaies (composées, elles, d'autres métaux).
L'étude de *papyri* se trouvant à Berlin nous informe qu'en Égypte ptolémaïque, un talent de cuivre valait 200 drachmes d'argent. À Athènes, le talent a un poids légal de 60 mines, soit 25,86 kg d'argent. En unité monétaire, le talent équivaut ainsi à 6000 drachmes de bronze. Le rapport argent-bronze était donc de 1:30.
D'autres *papyri*, notamment de Paris, amenaient à calculer un autre rapport, celui de 1:56 (soit 1:60). Cavagna relève une complète ignorance des « standards » pondéraux de l'Égypte ptolémaïque. Il nous rappelle que la drachme est une unité ancienne de masse, utilisée depuis l'Antiquité et qu'il existe deux masses anciennes dites « drachme ». L'une est grecque, l'autre romaine. La drachme grecque valait 1/100e de mine grecque, donc environ 4,36 grammes. La drachme romaine valait 1/96e de livre romaine – cette dernière équivalant à trois quarts d'une mine grecque – et pesait donc environ 3,41 grammes. L'étude d'un papyrus conservé à Londres, datant de 161 av. J.-C. établirait qu'en Égypte ptolémaïque, 240 drachmes de bronze valaient

2 drachmes d'argent, soit un rapport 1:120. Au XIXe s., l'historien Th. Mommsen rapporte qu'à l'époque impériale, un talent de bronze d'Alexandrie valait 12 deniers romains. Une drachme d'argent valait ¼ de denier donc 48 drachmes d'argent valaient 6000 drachmes de bronze, soit un rapport de 1:125. Il semble que tous les auteurs modernes, sans exception, soutenaient que le talent égyptien valait 3000 sicles, soit 12000 drachmes, d'ou un rapport de 1:120. Rome après la seconde guerre punique avait établi entre l'argent et le bronze un rapport évoluant entre 1:140 et 1:112. Les Ptolémées auraient suivi ce courant. À la fin du XIXe s., on supposait donc qu'au IIe s. avant notre ère, en Égypte, 24 unités de bronze correspondaient à 2/10 d'une unité d'argent, soit 1 *AR* = 120 *Cu* ou un rapport 1:120. Un *papyrus* datant du règne de Ptolémée Philopator, au IIIe s. av. J.-C., rapporte qu'une drachme d'argent correspondait à 69,92 drachmes de bronze, d'autres *papyri* mentionneraient même un même rapport de 1 : 450.
Nous lisons qu'une échelle monétaire égyptienne fut établie. Le shekel en était l'unité légale correspondant sans doute à la drachme d'argent ptolémaïque. L'*argenteus* valait cinq shekels ; le *kerker* valait un talent qui lui-même valait 300 *argentei* ou 1500 shekels ou drachmes. Certains ont vu plutôt dans le shekel un tétradrachme. Ainsi 5 shekels auraient correspondu à 20 drachmes d'argent ou à 1/5 de mine (72,65 g d'argent). On rappelle encore la persistance de mesures autochtones soit le *deben* et la *kite* (1/10 de *deben*). Ainsi 5 shekels valaient 8 *kites* égyptiennes... 60 *kites* valant une drachme d'argent.

L'ouvrage nous propose trois périodes monétaires pour l'époque des Ptolémées.
De Ptolémée Ier à Ptolémée III, l'or et surtout l'argent représentaient sans aucune exception « les seuls métaux monétaires réels », le bronze étant relégué à la place de complément divisionnaire de l'unité d'argent. Ce système monétaire trouvait son modèle dans le monde grec. De Ptolémée IV à Ptolémée VI, on observe un passage de l'étalon « argent » vers un étalon « bronze » selon un rapport de 1:120. Cette période aurait enregistré des dépenses folles, des guerres, le paiement de soldats mercenaires, des prodigalités inconsidérées. Le monnayage d'argent aurait pratiquement disparu. Cette époque aurait également connu des révoltes. Avec la disparition de la monnaie d'argent, celle de bronze devient une monnaie fiduciaire sans valeur intrinsèque, qui porte tout au plus une valeur nominale attribuée à un autre métal, à savoir l'argent. Doit-on voir dans cette évolution une manœuvre spéculative ou le maintien d'un système monétaire qui évite de retourner au troc ? Quoi qu'il en soit, avec ce système monétaire basé sur une monnaie fiduciaire constamment dévaluée, le prix des produits et des services se serait envolé. Sous Ptolémée VIII, le système monétaire aurait retrouvé une certaine stabilité.

Le travail d'A. Cavagna note l'expansion et la prépondérance romaine, les guerres, les révoltes, la disparition des interactions avec le monde hellénique, la fermeture ou la limitation des marchés et du commerce. Nous devons constater une évidente perte de territoire à partir du IIIe s. av. J.-C., à la suite de défaites militaires. Ces territoires assuraient au sens large des rentrées qui avaient fait la richesse des Ptolémées. Dans ce contexte l'Égypte devait adapter son système monétaire, notamment entre 183 et 182 av. J.-C., quand on observe une augmentation de 100 % de tous les prix. Entre 180 et 170 av. J.-C., les prix auraient augmenté de 400 à 1000 %, en 138 av. J.-C. de 400 % et finalement, en 127 av. J.-C., de 1200 %.

Au XXe s., bien des hypothèses ont été émises pour expliquer l'inflation que connut l'époque des Ptolémées. Certains ont estimé que la hausse des prix était liée à la variation de la valeur métallique intrinsèque de la monnaie d'argent. D'autres ont vu dans le ratio argent/bronze un rapport entre une monnaie d'argent réelle et une monnaie de compte : la drachme, en fait une unité de compte minimum. Ainsi les variations de prix entre le IIIe et le Ier siècle av. J.-C. ne proviendraient pas d'une inflation réelle mais d'une modification du système comptable.

A. Cavagna nous invite à nous méfier des anachronismes. Il nous rappelle qu'avant le règne des successeurs d'Alexandre le grand, en Égypte, il n'existait pas à proprement parler de système « monétisé ». Un système comptable gérant le troc d'« unités » ou de valeurs devait intégrer un système monétaire reposant sur des métaux et s'y adapter. Ainsi le blé, que l'Égypte produit en abondance, va continuer à être considéré comme un équivalent monétaire ; il échappe de fait au système monétisé. Il semble que ce système monétaire ait coexisté avec un système monétaire naturel. On note que du blé a souvent été utilisé pour servir d'appoint à des transactions monétaires ou pour assurer le paiement quand la monnaie n'existe pas encore dans certaines régions du pays, ou quand celle-ci vient à manquer. Cavagna souligne cette notion qu'il existe une différence fondamentale entre l'inflation du monde antique et celle du monde contemporain.
L'auteur fait état d'un « casus égyptien », une crise économique qui porte sur les trois siècles que compte le règne des Ptolémées. Crise caractérisée par une hyper inflation des prix exprimés en bronze, un rapport anormal entre l'or et l'argent par rapport au reste du bassin méditerranéen, et une double circulation monétaire avec l'argent réservé au commerce extérieur, et le bronze utilisé pour le « petit » commerce interne.

Ainsi, A. Cavagna parcourt dans son ouvrage les différents types de monnaies sous les Ptolémées, leur iconographie caractéristique, les particularités d'émission et la localisation des ateliers monétaires. Nous apprenons sans surprise que ce monnayage trouve son principe dans le monnayage macédonien, particulièrement celui d'Alexandre. Entre le IVe et le IIe s. av. J.-C., 200000 talents de métaux précieux auraient été mis en œuvre, soit 312 tonnes d'or et 2000 tonnes d'argent.
Le monnayage d'Alexandre reposait sur un tétradrachme d'argent (17,20 g) et un statère d'or (8,60 g). La monnaie d'or valait 20 drachmes ou 5 tétradrachmes, soit une masse de 8,60 g d'or correspondant à 86 g d'argent (rapport 1:10).

Les monnaies d'argent portaient au droit l'effigie d'Hercule coiffé de la léonté, et au revers Zeus assis. Les pièces d'or portaient au droit le buste casqué d'Athéna, et au revers la Nikè, la Victoire. En 320, Ptolémée I produit un monnayage propre et original, en l'occurrence un tétradrachme différent. Le profil d'Hercule apparaît plus stylisé et couvert par une tête d'éléphant portant la corne d'Amon. De 316 à 312, le revers de ce tétradrachme va figurer une Athéna archaïque au lieu du Zeus assis. Progressivement, Ptolémée abandonne l'étalon attique pour produire un tétradrachme plus léger (15,70 g). Peu après 300 av. J.-C., il ne pesait plus que 14,25 g.

Pour ce qui est des statères, leur production avait été suspendue pour reprendre à la fin du IVe s., mais sous une forme allégée (7,12 g), avec le portrait de Ptolémée au droit et Alexandre conduisant un quadrige d'éléphant au revers. Plus tard, on observe l'émission d'une monnaie d'or plus lourde, de 17,85 g, le pentadrachme, avec au droit le portrait de Ptolémée Ier diadémé, et au revers un aigle avec foudre ; cette monnaie valait 60 drachmes d'argent, soit 213,75 g d'argent pour 17,85 g d'or (rapport 1:12).

Sous le règne de Ptolémée II, entre 270 et 241 av. J.-C., est frappée une émission commémorative d'un décadrachme de 35,6 g. Au droit, on observe le buste voilé d'Arsinoé, et au revers la *cornucopia*. On peut encore mentionner un octodrachme d'or de 27,8 g, valant 25 tétradrachmes, soit 356,25 g d'argent correspondant à un ratio 1:12,8. Ptolémée II tenta de favoriser l'afflux de monnaie vers l'Égypte. Les marchands attirés par les nombreux produits de ce pays savaient que le ratio entre l'or et l'argent y était de 1:12,8, alors que dans les autres régions le ratio restait de 1:10.
Sous le règne de Ptolémée V, des défaites militaires, des troubles dans le pays auraient conduit au désordre et à une baisse de la productivité menant dans un premier temps à une inflation marquée par une augmentation du prix du blé en bronze. Nous passons de 2 à 80 drachmes en 199 av. J.-C., et à 150 drachmes en 197 av. J.-C., alors qu'en 173 av. J.-C. l'*artaba* de blé valait encore et toujours 2 drachmes d'argent.
Sous le règne de Ptolémée VI, Cavagna suppose, sans preuve, une émission excessive de monnaies de bronze. Quoi qu'il en soit, la mesure de blé passe à 250 drachmes de bronze en 173, et à 500 drachmes en 162 av. J.-C. En 131 av. J.-C., en revanche, les prix semblent ne pas avoir évolué.
En 118 av. J.-C., il faudra 1200 drachmes de bronze, en 116 une mesure de blé se paie 1500 drachmes de bronze, puis 2000 drachmes en 69. Au Ier s. av. J.-C., on observerait un palier de stabilité...
En fait, pendant la période ptolémaïque, il n'existe pas d'inflation continue mais une succession de plusieurs phases d'inflation avec des paliers de stabilité.

Nous apprenons que dans certaines circonstances il était possible de payer aussi bien en bronze qu'en argent, que dans certains cas le paiement en argent était privilégié ou obligatoire pour éviter la thésaurisation, et que dans d'autres le paiement en bronze était autorisé mais avec un prélèvement de 10 % de la valeur, destiné à l'État. Sous les Ptolémées, l'État avait le monopole de la vente, de l'acquisition et du change des monnaies

L'augmentation des prix et la dévaluation des monnaies de bronze seraient liées à une diminution de la qualité de ces récoltes et à une augmentation parallèle de la masse monétaire dans un contexte de guerre et d'insécurité. L'inflation monétaire qui évolue dès le IIIe s. pour se poursuivre pendant tout le règne des Ptolémées, doit être corrélée à de vrais chocs monétaires qui trouvent leur expression non pas dans l'augmentation de la production et de l'émission de monnaies, mais dans la variation « nominale » du numéraire. La masse métallique de cuivre, de zinc (et de plomb) à disposition des souverains n'aurait pas varié suffisamment pour créer de l'inflation. En fait, c'est la dévaluation « nominale » des monnaies de bronze qui va entraîner une augmentation des prix (facteur M de Fisher).

A. Cavagna avance l'idée que la dévaluation de la monnaie de bronze sous les Ptolémées n'est pas un signe de banqueroute mais tout au contraire l'expression d'une vitalité et d'une énergie largement sous-estimées dans l'Histoire. Les Ptolémées auraient été capables de réactions financières adéquates permettant à un système monétaire de tenir « un certain équilibre » pendant trois siècles malgré toutes les vicissitudes qui frappèrent l'État. L'Égypte des successeurs d'Alexandre va perdre sa puissance et son aura dans son espace pour des raisons politiques internes et externes, mais pas pour des raisons économiques ou financières. Cette étude scrupuleuse nous propose une analyse de ce que d'aucun ont appelé le « casus égyptien ». A. Cavagna ouvre des chemins, nous propose non pas une vue mais des « approches » de cette crise monétaire, de cette inflation qui, pour certains, aurait marqué l'État ptolémaïque ou l'époque des Ptolémées.

Agostino SFERRAZZA.

Dario CALOMINO, *Roma, Museo nazionale Romano. Le Monete romane provinciali della Collezione De Sanctis Mangelli. Parte I : Hispania, Gallia, Italia e isole, Cyrenaica e Creta, Achaia, Epirus, Macedonia, Thracia*, Rome, Istituto Poligrafico dello Stato, 2014 (*Bolletino di Numismatica 51-52*), A4, 289 p., [16] pl.
Prix non communiqué.

À une époque qui voit les dépenses publiques dans le secteur de la culture souvent mises à mal, on ne peut que se féliciter de la publication de ce beau volume (le premier d'une série de quatre) qui nous fait connaître une importante collection dans un domaine, celui des monnaies romaines provinciales, peu cultivé en Italie.
Avec ses quelque 3000 exemplaires, la collection De Sanctis Mangelli est un exemple typique de collection du début du siècle dernier. Il s'agit pour la plupart de moyens et grands bronzes dont la qualité n'est pas toujours extraordinaire, comme c'est d'ailleurs souvent le cas pour ce type de monnaies. La collection fut achetée par le *Museo Nazionale Romano* après de laborieuses négociations avec le propriétaire en 1928-1930, à la fin d'une décennie de tractations qui avait commencé sous les meilleurs auspices pour le médaillier romain avec le don de la collection Dattari de monnaies d'Alexandrie, en 1920, puis avec l'acquisition, en 1923, de la célèbre collection Gnecchi.
L'ouvrage est le fruit du travail de classement d'un jeune chercheur, Dario Calomino, ancien élève du professeur Giovanni Gorini de Padoue, et maintenant *Project Curator* pour les monnaies provinciales romaines auprès du *Department of Coins and Medals* du British Museum.
L'auteur adopte les critères de classification du *RPC*, mais il choisit une organisation par atelier plutôt que par règne, ce qui lui a permis de bien mettre en évidence certains phénomènes de partage de coins entre différents ateliers d'une même région.
Ce premier volume contient les monnaies des ateliers occidentaux de l'Empire, de l'Espagne à la Thrace. La collection est riche en pièces qui sont rarement présentes dans d'autres collections. On remarquera par exemple l'abondance de monnaies frappées en Achaïe (à Corinthe, Patras, mais aussi dans plusieurs villes mineures du Péloponnèse), même si on peut s'étonner de ne pas y rencontrer une seule pièce d'Athènes. On trouvera aussi plusieurs monnaies inédites pour la Macédoine et la Thrace, y compris quelques faux médaillons.
Dans son introduction générale et dans les introductions aux différentes sections, l'auteur aborde un certain nombre de thèmes (en plus du phénomène du *die-sharing* cité plus haut) qui ne manqueront pas d'intéresser le lecteur :

- le rapport de change entre monnaies provinciales et impériales,
- la fabrication à Rome de certaines monnaies provinciales, par exemple pour la Cyrénaïque,
- les trouvailles de monnaies provinciales en dehors de leur aire de production (par exemple la découverte de monnaies de Thrace en Orient, phénomène lié sans doute à la présence de soldats d'origine thrace engagés dans les campagnes contre les Parthes à l'époque sévérienne).

Toutes les pièces sont illustrées en couleurs et agrandies dans un rapport 1,5:1. On pourrait se demander si c'était vraiment utile d'occuper en moyenne une page pour huit pièces, ou si quelques économies pouvaient être envisageables. Sans mettre en question l'excellent niveau scientifique du commentaire, on peut avoir l'impression d'un *coffee-table book* à feuilleter avec les amis, plutôt qu'un ouvrage à consulter par des spécialistes. Peut-être qu'avec une présentation attrayante, l'éditeur aura voulu s'adresser aussi au grand public, comme semble l'indiquer la décision, bienvenue d'ailleurs, de le publier en ligne (voir le site http://www.numismaticadellostato.it, où chacun peut d'ores et déjà le télécharger gratuitement).

Renato CAMPO.

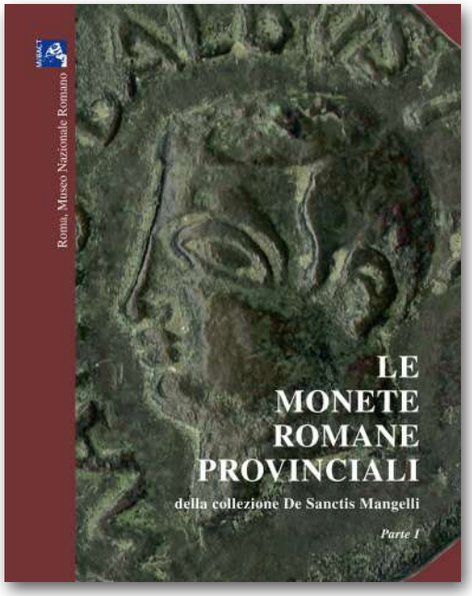

VALÉRIE THEIS, *Le gouvernement pontifical du Comtat Venaissin, vers 1270 – vers 1350,* École française de Rome, 2012, 822 p., ISBN 978-2-7283-0924-5, ISSN 0223-5099. Prix : 95 €.

Le Comtat Venaissin est un territoire de dimensions modestes, voisin de la Provence. Il se développe sur la rive gauche du Rhône, au nord de la Durance, à hauteur des villes d'Avignon et d'Orange sans que toutefois ces villes en fassent partie. Le statut de ce territoire, terre d'Empire, fut fixé par le traité de Paris du 12 avril 1229, un acte d'envergure largement inspiré par la diplomatie française et destiné à rétablir la paix après la croisade contre les Cathares. Par ce traité l'empereur Frédéric II attribuait à perpétuité au roi de France les territoires situés *citra Rodanum* et à l'Église ceux *ultra Rodanum*, en dépossédant Raymond, comte de Toulouse . Mais ces concessions ne devaient pas être bien assurées car en 1234 l'empereur confia à nouveau ces terri-

toires à Raymond, dont la fille Jeanne était destinée à épouser le frère du roi de France, Alphonse de Poitier, en apportant en dot justement ces territoires. Nonobstant cette situation juridique complexe et la ferme reprise en main par le comte de Toulouse[1], la pénétration pontificale sur le territoire progressait inexorablement par accumulation de terres et de droits.

Mais ce n'est qu'en 1274 que l'Église prendra pleinement possession de la *terra Venesini*. En effet, après la mort sans descendance d'Alphonse de Poitier et de son épouse Jeanne, le roi de France, s'appuyant sur la concession de 1229, récupère le Toulousain et, en parallèle, ne peut que laisser le Venaissin à la papauté. Depuis lors, l'emprise pontificale sur le territoire s'approfondit graduellement. Au début, du fait de l'éloignement du siège ou simplement par opportunité, la gestion papale du comtat est déléguée d'abord à l'Ordre des Hospitaliers de Saint Jean de Jérusalem, puis à des recteurs laïcs. À partir de 1305, sous le pape Clément V, l'influence pontificale se fait plus directe, mais les pratiques « nomades » de la cour ne permettent pas encore une gestion centralisée du territoire. Le transfert de la résidence à Avignon en mars 1309 n'apporte cependant pas beaucoup d'amélioration à cette situation. Ce n'est qu'avec le pape Jean XXII en 1316 qu'une nouvelle politique de maîtrise du territoire s'instaure et trouve un équilibre durable. En quelques dizaines d'années, le pouvoir pontifical fait du Comtat Venaissin une sorte d'avant-poste de ses possessions territoriales en Italie, mieux situé géographiquement pour les enjeux de pouvoir en Europe, une source de revenus importante et un centre financier international de premier ordre. Le point d'orgue de cette politique est l'acquisition de la ville d'Avignon sous le pape Clément VI : la ville est achetée en 1348 pour 80.000 florins d'or à la reine Jeanne de Naples en un moment de faiblesse de celle-ci[2]. En fait, la question de la domination sur Avignon avait été posée par la papauté déjà au cours du XIIIe siècle, mais sans succès : suite au traité de Brignolles du 19 février 1291 la ville avait été placée sous la souveraineté de Charles II, roi de Naples et comte de Provence, celui-ci renonçant à son tour à ses possessions du Maine et de l'Anjou au profit de Charles de Valois sous la souveraineté du roi de France[3].

Dans l'esprit de l'auteur du volume ici présenté, celui-ci n'est ni une histoire du Comtat Venaissin entre la fin du XIIIe et le milieu du XIVe siècles, ni une monographie sur la papauté à cette époque. L'auteur s'intéresse aux formes d'organisation sociale mises en place dans ce territoire, en essayant de faire apparaître les aspects de sa gestion dans ses aspects quotidiens. Mais, en transparence, apparaissent également les préoccupations et les lignes d'action d'un pouvoir, celui des papes, dont les prétentions se situaient aussi bien dans le domaine temporel que dans le domaine spirituel.

Il s'agit d'une étude bien étoffée de quelque huit cents pages, fondée sur une analyse scrupuleuse des sources documentaires, menée personnellement à Rome (*Archivio Segreto Vaticano*), aux Archives départementales du Vaucluse, aux Archives de Cavaillon et à la bibliothèque de Carpentras. Sans négliger les aspects économiques et quantitatifs des informations contenues dans la documentation, l'auteur essaie de tirer des informations de nature plus générale sur l'organisation du territoire et sur les rapports sociaux sous-jacents.

Le volume s'ouvre par une description et une critique des sources documentaires. L'auteur signale que les documents de la fin du XIIIe siècle sont caractérisés par une multiplicité de points de vues émergeant des archives des communautés rurales et urbaines, de celles des évêques, de la noblesse et de la papauté. Par contre, les textes d'archives du XIVe siècle tendent à être submergés par les points de vue des organes administratifs pontificaux. Il s'agit en grande majorité de correspondances concernant les officiers et la population ainsi que de sources de nature économique (comptes enregistrant les recettes et les dépenses effectuées dans le territoire, comptes de la Chambre Apostolique). Cette mise au point étant faite, l'auteur considère que – tout en maintenant sa propre perception critique – « *voir les choses par les yeux de l'institution pontificale* » permet d'avoir une connaissance directe des modes de pensée et des méthodes suivies dans la gestion du Comtat.

Dans sa première partie (environ deux cents pages), après l'exposé sur les archives et les commentaires sur l'étude des sources, le volume s'attache à décrire le chemin parcouru pour affirmer la domination pontificale. Il s'agissait d'acquérir les *castra* et les droits de juridiction possédés par des seigneurs locaux, de s'approprier les sources d'eau nécessaires pour l'approvisionnement des villes et villages, d'affirmer des droits patrimoniaux, d'intervenir dans les différends et rivalités existant au niveau local et de protéger les frontières du territoire menacées plus particulièrement sur le front dauphinois. En approfondissant cette thématique, la troisième partie (également environ deux cents pages) jette un regard analytique sur la confrontation que l'instauration du pouvoir pontifical avait engendrée avec les autres acteurs et institutions détenteurs de terres et de prérogatives, notamment mais non exclusivement les seigneuries épiscopales. Si le contrôle des évêques représentait un enjeu de taille, la papauté devait aussi compter avec les grandes familles – souvent provençales – détenant un patrimoine important dans le Venaissin et avec le dynamisme des *universitates comtadines*.

L'organisation interne de l'administration pontificale est traitée dans la deuxième partie du volume (environ deux cent cinquante pages). L'auteur part de la description des lieux où la cour pontificale s'était progressivement installée. L'implantation de la Cour à Avignon se renforça dès avant l'acquisition de la ville en 1348, mais jusqu'à cette date les palais ont gardé leur dénomination épiscopale en signe de précarité et n'ont subi aucune restructuration radicale. La construction en 1317 du palais pontifical de Pont-de-Sorgues, à l'architecture mieux conçue, mais pas destiné à une occupation permanente, avait été inspirée plutôt par l'exigence politique de disposer d'une possibilité de résidence alternative dans un espace soumis à la souveraineté des papes[4]. La description de ces palais est détaillée : on y trouve entre autres la dimension des salles et leur destination, les personnages qui y ont séjourné soit pour une simple réception soit pour une période plus longue, le nom des architectes et autres corps de métier impliqués dans la construction, les facteurs intervenant dans l'acquisition de terrains et maisons.

La réactivation en même temps de l'atelier monétaire de Pont-de-Sorgues allait quasiment de soi. Situé à un peu plus d'une dizaine de kilomètres d'Avignon, ce lieu permettait à la papauté de procéder aux émissions sous sa propre souveraineté et d'exercer une surveillance étroite de la frappe monétaire et de la circulation des métaux précieux. En outre, le transport à Avignon du métal monnayé ne posait pas de problèmes.

Suit la description des offices préposés à l'administration du territoire et leur évolution (recteurs et trésoriers, sénéchaux et vice-recteurs, juges et leur hiérarchie, procureurs et avocats, viguiers et bayles, clavaires et notaires), sans omettre d'approfondir les aspects remarquables du déroulement des carrières, de l'origine sociale des officiers et de mentionner dans certains cas le niveau des gages. À une époque où de nombreux souverains médiévaux n'hésitaient pas à recruter parmi leurs officiers un certain nombre d'ecclésiastiques, V. Theis se dit étonnée par la faible place que le personnel clérical, pourtant présent en abondance à la cour d'Avignon, tenait dans les différents offices destinés à assurer le gouvernement du territoire venaissin[5].

L'économie du Comtat est évaluée essentiellement au travers des recettes fiscales que l'administration pontificale pouvait en tirer. Des données sont fournies selon une répartition géographique et par année. De sources non complètement fiables, on considère que vers la fin du XIIIe siècle les recettes annuelles devaient s'élever globalement aux environs de 8.000 florins d'or. Sous le pontificat de Jean XXII les recettes sont enregistrées : les sources documentaires font état de recettes de presque 10.000 florins par an, partagés par moitié entre la Chambre apostolique et le Collège des cardinaux. Ces montants vont s'accroître au cours des années suivantes, pour se situer autour de 1334 à environ 6.430 florins pour la Chambre et 5.870 pour les cardinaux. Jusqu'aux ravages de la grande peste, ces assignations se maintinrent systématiquement autour de 6.000 florins pour chaque partie. Mais suite à la peste on constate une réduction de moitié. Le retour des juifs sous Clément VI fut un facteur déterminant pour le redressement des finances pontificales.

L'impact économique de la présence de la cour pontificale est examiné par V. Theis essentiellement au travers du commerce du blé et des matériaux de construction. S'il apparaît difficile de tirer des conclusions de ce point de vue, il est certain que le Venaissin constitua pour la papauté une source de revenus bien supérieurs à ceux produits par d'autres régions appartenant à l'Église. Sous Jean XXII la moyenne annuelle des revenus en florins montre que, face aux 5.000 florins encaissés par la Chambre au Venaissin, le produit des autres régions était largement inférieur : Patrimoine de St Pierre 620, Duché de Spolète 2.317, Romagne 420, Marche d'Ancône 975, Campagne et Maritime 239, Bénévent 600.

Un domaine qui fit l'objet d'une surveillance particulière de la part des officiers pontificaux était constitué par le contrôle des poids et mesures employés dans le Venaissin. Conformément à une pratique générale à l'époque, il existait une diversité de types et de tailles répondant à des traditions locales. Toutefois, la présence pontificale ne semble pas avoir donné lieu à une opération d'uniformisation. Également dans le domaine monétaire l'intérêt des papes a été fort mitigé jusqu'au moins en 1300 lorsque, sous le pape Boniface VIII, l'ancien atelier de Pont-de-Sorgues fut réactivé pour y frapper des deniers répondant à des besoins locaux. Si les diverses opérations pour l'émission de monnaie étaient contrôlées sévèrement, les quantités frappées restaient relativement faibles. Clément V poursuivit l'activité monétaire avec l'émission d'une monnaie d'argent inspirée du gros tournois des rois de France. Sur la base d'une lecture erronée de l'article de Marc Bompaire sur la monnaie de Pont-de-Sorgues , V. Theis attribue également à Clément V la frappe des nouveaux gros d'argent inspirés des gillats de Naples et Provence. Selon Bompaire, la première émission de gillats du pape (« *julhatos argenti sive paparinos* ») se situe sous Jean XXII et date du 24 décembre 1317, c-à-d. quelques semaines seulement après la restauration de l'atelier monétaire de Pont-de-Sorgues.

La pièce maîtresse de la politique monétaire du pape Jean XXII fut l'émission à partir de 1322 de florins d'or imitant ceux de Florence. D'une manière générale, la partie du volume consacrée à la politique monétaire n'est pas très développée. Le peu de considération pour les émissions de gillats par Jean XXII est insatisfaisant : bien qu'il s'agisse d'émissions limitées, leur importance d'un point de vue politique méritait d'être explorée davantage. Néanmoins, on peut trouver dans le volume de V. Theis quelques remarques dignes d'être

1. Les faits historiques qui sont à la base du traité de Paris de 1229 et les préoccupations motivant les différents acteurs ne sont pas abordés dans ce volume. Nous situons le geste de l'empereur Frédéric II de Sicile – qui, à cette époque, se trouvait en Terre Sainte pour son étrange croisade – d'une part, dans le cadre des bonnes relations de celui-ci avec la royauté française (sans l'aide de laquelle il n'aurait pas remporté quelques années auparavant le titre impérial) et, d'autre part, avec le désir de Frédéric de multiplier les gestes de réconciliation à l'égard du pape Grégoire IX pour obtenir la levée de l'excommunication qui le frappait.

2. La reine Jeanne était accusée d'avoir consenti à l'assassinat de son premier époux et cousin, André, frère cadet de Louis le Grand, roi de Hongrie. Pour échapper à la vengeance de ce dernier qui venait d'occuper le royaume de Naples à la tête d'une armée imposante, la reine se réfugia dans ses possessions de Provence et à Avignon demanda au pape d'émettre un jugement reconnaissant son innocence.

3. En réalité le document rédigé à Brignolles était seulement un *memorandum* exposant les bases d'un accord devant être formalisé ultérieurement. Néanmoins, ce document constitue le chef d'œuvre d'un *imbroglio* politique et diplomatique conçu par le roi de Naples dans le but d'obtenir la libération de ses fils détenus en otage en Catalogne. Il les avait donnés en échange de sa propre libération après avoir été fait prisonnier dans un affrontement naval dans la baie de Naples contre une flotte siculo-catalane. Le document de Brignolles englobait plusieurs acteurs et touchait plusieurs questions ouvertes, dont la réunification sous un seul souverain de la ville d'Avignon, jusqu'alors partagée entre les Angevins de Naples et le comte de Toulouse, était seulement l'un des éléments.

4. Ceci démontre que, malgré le fait que Jean XXII ait été élu grâce à l'appui déterminant du roi de Naples, les relations d'alliance entre les deux souffraient tout de même d'une méfiance réciproque.

5. L'auteur rappelle qu'également en Provence cette séparation était une règle étanche : les statuts édictés par le roi Robert en 1310 interdisaient à un clerc d'exercer un office comtal (repris de J.-L. BONNAUD, *Un État en Provence. Les officiers locaux de l'administration royale en Provence au XIVe siècle (1309-1382),* Rennes, 2007).

6. M. BOMPAIRE, La monnaie de Pont-de-Sorgues dans la première moitié du XIVe siècle, *Revue Numismatique*, 1983, p. 142.

rapportées. Elle s'accorde avec Marc Bompaire sur la faible incidence du seigneuriage imposé sur les frappes, et donc partage également l'opinion qui exclut l'existence d'une fonction fiscale liée à l'activité monétaire dans le Venaissin. Toutefois, si pour Bompaire la motivation de la frappe de l'or doit être alors recherchée essentiellement dans l'exigence pratique d'utiliser d'une manière efficace la grande masse de monnaies étrangères et de métal non monnayé disponibles dans les caisses de la Chambre, V. Theis estime difficile d'écarter la dimension politique et idéologique d'une telle frappe. Selon elle, ces émissions monétaires ne peuvent pas être détachées de toute volonté politique d'affirmation du pouvoir temporel sur le Comtat.
Le volume comporte enfin des annexes avec la liste détaillées de tous les officiers pontificaux, l'index des sources d'archive consultées, une riche bibliographie, l'index des noms de lieux et de personnes cités.

Gaetano TESTA.

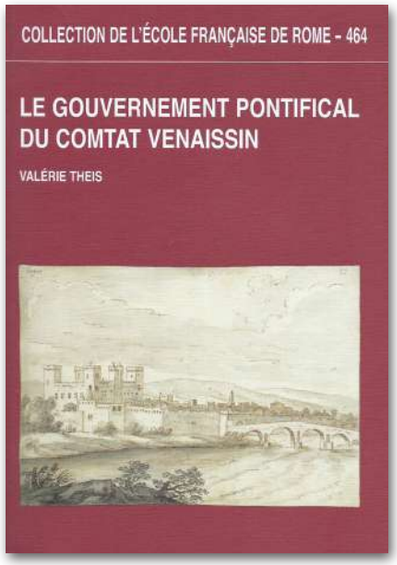

Nécrologie

Aimé-François SCHEPERS (2 octobre 1921 – 3 novembre 2015)

Nous avons appris avec tristesse la disparition, dans sa 94ème année, de M. Aimé-François Schepers.
M. Schepers, spécialiste reconnu des jetons, était l'un des derniers membres fondateurs du Cercle d'Études Numismatiques encore en vie. Il avait participé – avec son épouse – à la réunion du 11 janvier 1964, qui marqua la création du CEN, et figure à ce titre dans le compte-rendu de cette réunion, publié dans le *BCEN*, vol.1, n° 1, p. 1.
Il avait honoré notre bulletin de trois articles : « Papier-monnaie belge de nécessité de la guerre 1914-1918 » (*BCEN* 1965/3, p. 32-35) ; « La médaille de Paul Fisch à la mémoire de Jules de Burlet (1899) » (*BCEN* 1984/2, p. 27-29) et « Le papier-monnaie à Nivelles pendant la Guerre 1914-1918 » (*BCEN* 1984/3-4, p. 95-100). Mais sa production scientifique ne s'est évidemment pas limitée à notre bulletin. On trouvera sur le site de la Société royale belge de Numismatique une liste de quinze de ses publications récentes : (http://www.numisbel.be/Schepers.htm).
Il était l'auteur d'un ouvrage intitulé « Le papier monnaie de Belgique », publié en 1984 par la CGER, et d'une version néerlandaise « Het papiergeld van België », sortie la même année en collaboration avec deux autres auteurs. Il était le responsable belge de l'Association des Collectionneurs de Jetons-Monnaies (ACJM).

Aimé-François Schepers était un homme discret et réservé mais affable. Pour l'avoir souvent rencontré lors des conférences du CEN, de la Société royale de numismatique de Belgique, dans des bourses ou à son domicile rue Montjoie, j'ai pu apprécier son érudition dans tous les domaines de la numismatique, même si son sujet de prédilection tournait autour du jeton-monnaie.

Jean-Marc DOYEN.

AGORA
Ancient Coins
www.agora-ancientcoins.com
P.O. Box 141, 1420 AC Uithoorn
The Netherlands
+31 (0)6 233 042 80
info@agora-ancientcoins.com
Sicily, Katane 430-420 BC
Slow quadriga, Nike above /
laureate head of Apollo

iNumis
46, Rue Vivienne
F-75002 Paris
Tél : +33 (0)1 40 13 83 19
info@inumis.com
Trois Ventes sur Offres par an
(Mars - Juin - Octobre)
Philippe VI 60.100 €
www.inumis.com
plus de 4000 monnaies,
médailles et jetons en vente !
Anne de Bretagne 49.200 €
Ventes aux Enchères :
Mai et Décembre
ebay
http://stores.shop.ebay.fr/inumis

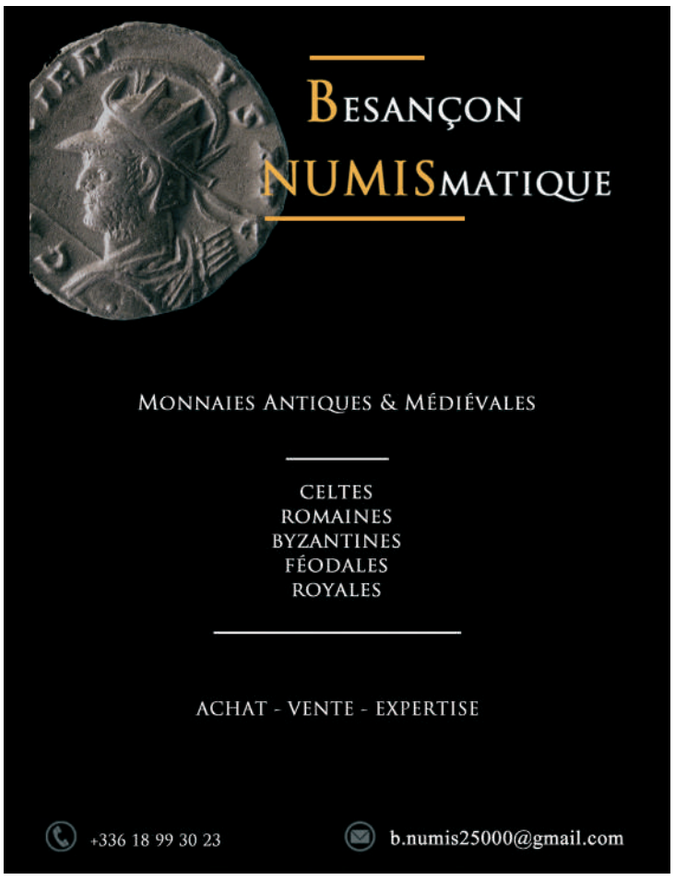
BESANÇON
NUMISMATIQUE
MONNAIES ANTIQUES & MÉDIÉVALES
CELTES
ROMAINES
BYZANTINES
FÉODALES
ROYALES
ACHAT - VENTE - EXPERTISE
+336 18 99 30 23
b.numis25000@gmail.com

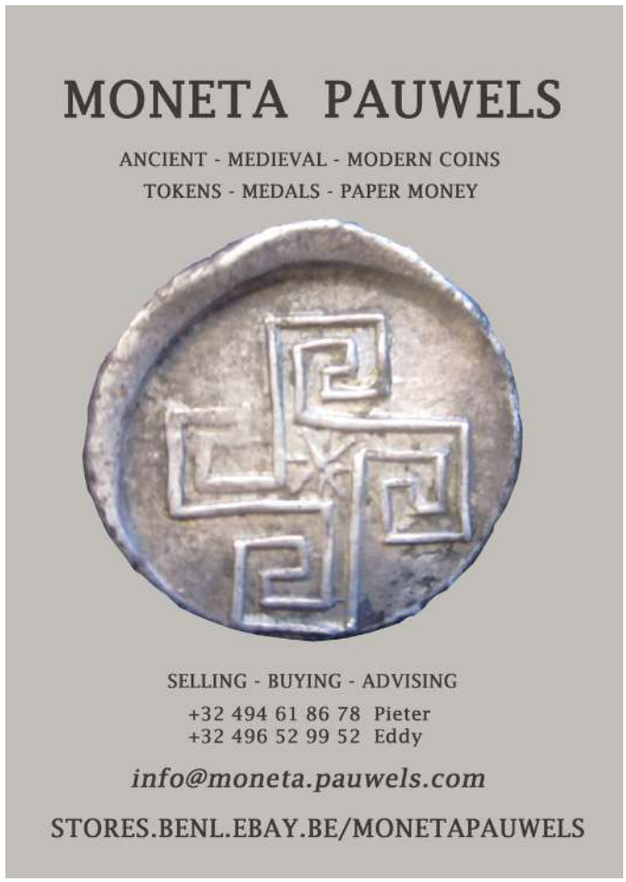
MONETA PAUWELS
ANCIENT - MEDIEVAL - MODERN COINS
TOKENS - MEDALS - PAPER MONEY
SELLING - BUYING - ADVISING
+32 494 61 86 78 Pieter
+32 496 52 99 52 Eddy
info@moneta.pauwels.com
STORES.BENL.EBAY.BE/MONETAPAUWELS

JEAN ELSEN & ses Fils s.a.

VENTE PUBLIQUE 126

12 SEPTEMBRE 2015

DECORATIONS DU
GENERAL VAN REMOORTERE

NOS EXPERTS ÉVALUENT VOS MONNAIES ET MÉDAILLES DE COLLECTION SANS ENGAGEMENT ET EN TOUTE CONFIDENTIALITÉ

ILS VOUS GARANTISSENT LEURS MEILLEURES RÉALISATIONS LORS DE NOS 4 VENTES INTERNATIONALES ANNUELLES DE MARS, JUIN, SEPTEMBRE & DÉCEMBRE

AVENUE DE TERVUEREN, 65
B-1040 BRUXELLES

TÉL. +32-2-734.63.56
FAX +32-2-735.77.78

www.elsen.eu
info@elsen.eu